

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

# PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2023





**Cette publication a été préparée par :**

Frédéric Hamelin, économiste

**Avec la contribution spéciale, au sujet de l'entrepreneuriat, de :**

Pierre Bisson, économiste

**Avec la collaboration de :**

Nikolas Girard, économiste

**Sous la direction de :**

Mawana Pongo, directeur général

**Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :**

Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

710, place D'Youville, 4<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

Courrier électronique : [dgpaeal@economie.gouv.qc.ca](mailto:dgpaeal@economie.gouv.qc.ca)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-96348-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2023

## AVANT-PROPOS

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* vise à donner un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document, qui consiste en une analyse interrégionale, compte une trentaine de sections regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie et l'entrepreneuriat.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses dimensions. Couvrant généralement des périodes de cinq à dix ans, ces thèmes permettent de cerner les tendances fondamentales dans les différentes régions.

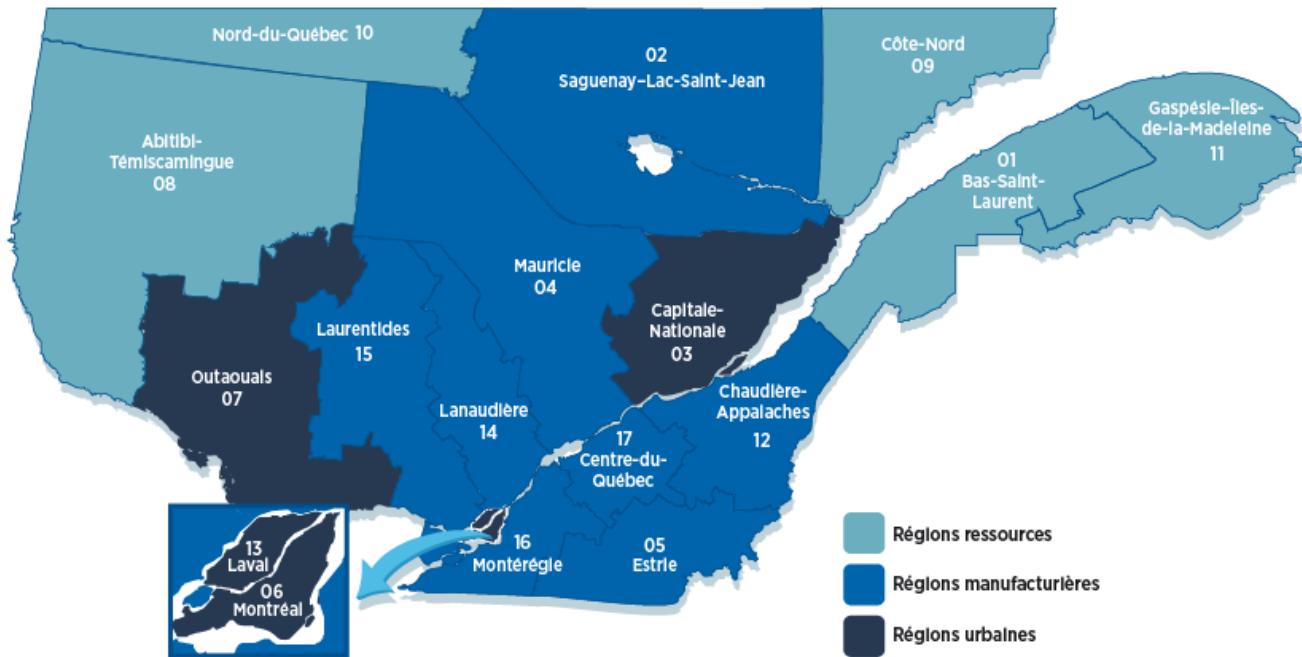
La présentation de ce portrait est simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos .....	4
Carte des régions administratives du Québec .....	7
Présentation des régions .....	7
Chapitre 1 – Économie .....	11
1.1 Développement économique .....	12
1.2 Produit intérieur brut .....	15
1.3 Produit intérieur brut par habitant .....	18
1.4 Productivité .....	21
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant .....	24
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant .....	27
1.7 Transferts gouvernementaux .....	30
Chapitre 2 – Structure industrielle .....	33
2.1 Diversité industrielle .....	34
2.2 Établissements par grands secteurs d'activité .....	37
2.3 Établissements en fonction de la taille .....	40
2.4 Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries .....	43
2.5 Emploi par grands secteurs d'activité .....	46
2.6 Emploi par domaines de fabrication .....	49
2.7 Emploi par grands groupes de services .....	52
Chapitre 3 – Investissement .....	55
3.1 Investissement des secteurs privé et public .....	56
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses .....	59
3.3 Investissement en fonction de la catégorie d'industries .....	62
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle .....	65
3.5 Investissement en construction résidentielle .....	68
Chapitre 4 – Marché du travail .....	71
4.1 Emploi .....	72
4.2 Taux d'emploi .....	75
4.3 Taux de chômage .....	78
4.4 Taux de postes vacants .....	81
4.5 Niveau de scolarité des personnes en emploi .....	84
4.6 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi .....	87
Chapitre 5 – Démographie .....	90
5.1 Structure de la population .....	91
5.2 Évolution de la population et perspectives .....	94
5.3 Migration interrégionale par groupes d'âge .....	97
5.4 Rapport de dépendance démographique .....	100
5.5 Indice de remplacement .....	103

Chapitre 6 – Entrepreneuriat.....	106
6.1 Présence des entrepreneurs .....	107
6.2 Présence des femmes entrepreneures .....	110
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs.....	113
6.4 Revenu des entrepreneurs.....	116
Annexe.....	119

# CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC



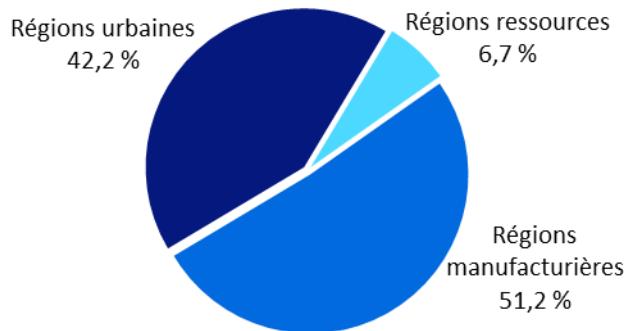
# PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, dont la création remonte à 1997. Par ailleurs, en juillet 2021, les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées. Les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se distinguent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- Les **régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Elles regroupent 6,7 % de la population et génèrent 7,8 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,1 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie de ces régions est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, lesquelles sont acheminées en majeure partie à l'extérieur du Québec.
- Les **régions manufacturières** regroupent le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 51,2 % de la population québécoise et 40,5 % du PIB, ces régions constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour les régions urbaines étant donné leur proximité. Le secteur manufacturier y occupe généralement une place importante.
- Les **régions urbaines** sont la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles comptent 42,2 % de la population québécoise, mais leur participation à l'économie du Québec se chiffre à 51,6 %. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

**Graphique 1**

**Poids démographique<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)**



1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021, celles-ci officialisent le transfert des MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi de la Montérégie à l'Estrie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau I**  
**Population, superficie et économie, 2022**

<b>Région administrative<sup>2</sup></b>	<b>Population</b>	<b>Poids</b>	<b>Superficie</b>	<b>Densité</b>	<b>Poids</b>
	Habitants	démographique %	terrestre km <sup>2</sup>	hab./km <sup>2</sup>	économique <sup>1</sup> %
01 Bas-Saint-Laurent	200 507	2,3	22 185	9,0	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	282 330	3,2	95 761	2,9	2,9
03 Capitale-Nationale	771 611	8,9	18 643	41,4	9,7
04 Mauricie	281 163	3,2	35 447	7,9	2,4
05 Estrie	507 208	5,8	12 483	40,6	4,8
06 Montréal	2 038 845	23,4	497	4 102,3	34,1
07 Outaouais	408 979	4,7	30 467	13,4	3,7
08 Abitibi-Témiscamingue	148 493	1,7	57 337	2,6	2,1
09 Côte-Nord	90 405	1,0	236 502	0,4	1,9
10 Nord-du-Québec	46 916	0,5	701 032	0,1	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 403	1,1	20 272	4,6	0,8
12 Chaudière-Appalaches	444 072	5,1	15 074	29,5	4,5
13 Laval	446 476	5,1	246	1 814,9	4,1
14 Lanaudière	544 265	6,3	12 308	44,2	3,7
15 Laurentides	657 375	7,6	20 548	32,0	5,7
16 Montérégie	1 475 578	17,0	8 824	167,2	14,0
17 Centre-du-Québec	259 033	3,0	6 921	37,4	2,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>8 695 659</b>	<b>100,0</b>	<b>1 294 547</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	578 724	6,7	1 037 328	0,6	7,8
Régions manufacturières	4 451 024	51,2	207 366	21,5	40,5
Régions urbaines	3 665 911	42,2	49 853	73,5	51,6

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2021 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région.

2. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.



# CHAPITRE 1 – ÉCONOMIE

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des habitants des différentes régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie dans son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, ceux qui ont été retenus pour les comparaisons régionales sont :

- Le développement économique;
- Le produit intérieur brut;
- Le produit intérieur brut par habitant;
- La productivité;
- Le revenu primaire des ménages par habitant;
- Le revenu disponible des ménages par habitant;
- Les transferts gouvernementaux.

## 1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, la scolarité et le revenu. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique plus élevé que la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale une meilleure performance d'une région par rapport aux autres régions.

### Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de sa spécialisation dans une activité économique en plein essor.

### Blocs régionaux

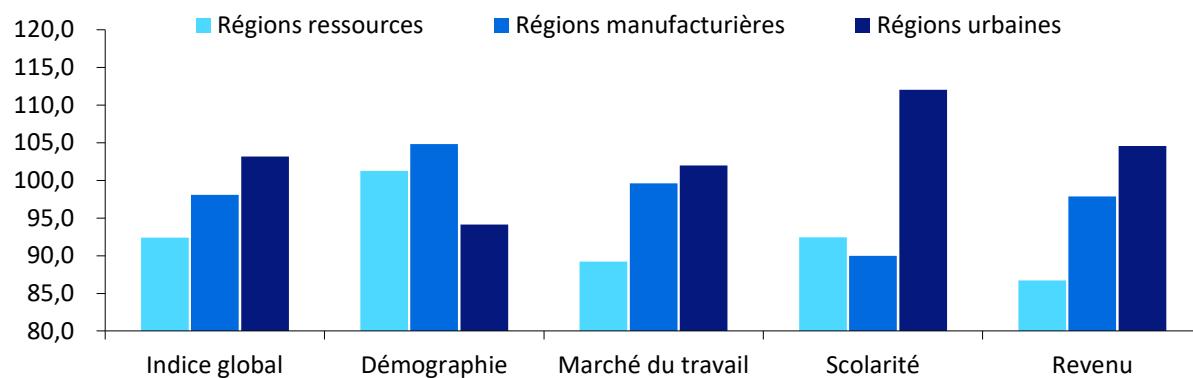
Par le passé, les régions urbaines ont toujours montré un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont d'habitude suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2021, au chapitre de la démographie, les régions manufacturières (104,8) et les régions ressources (101,3) affichaient un résultat supérieur à la moyenne québécoise. Les régions urbaines (94,1) se situaient, pour leur part, à près de 10 points d'indice des régions manufacturières.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions urbaines (102,0) présentaient un sous-indice supérieur à celui du Québec. Les sous-indices des régions manufacturières (99,6) et des régions ressources (89,2) étaient inférieurs à la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité, il était nettement plus élevé dans les régions urbaines (112,0) que dans les régions ressources (92,4) et les régions manufacturières (90,0). Plus de 20 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions manufacturières.
- Enfin, pour le sous-indice du revenu, les régions urbaines (104,6) arrivaient au premier rang, suivies des régions manufacturières (97,9) puis des régions ressources (86,7). Plus de 17 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions ressources.

**Graphique 2**

#### Indice de développement économique par thèmes, selon les blocs régionaux, 2021

(en points d'indice [Québec = 100])



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

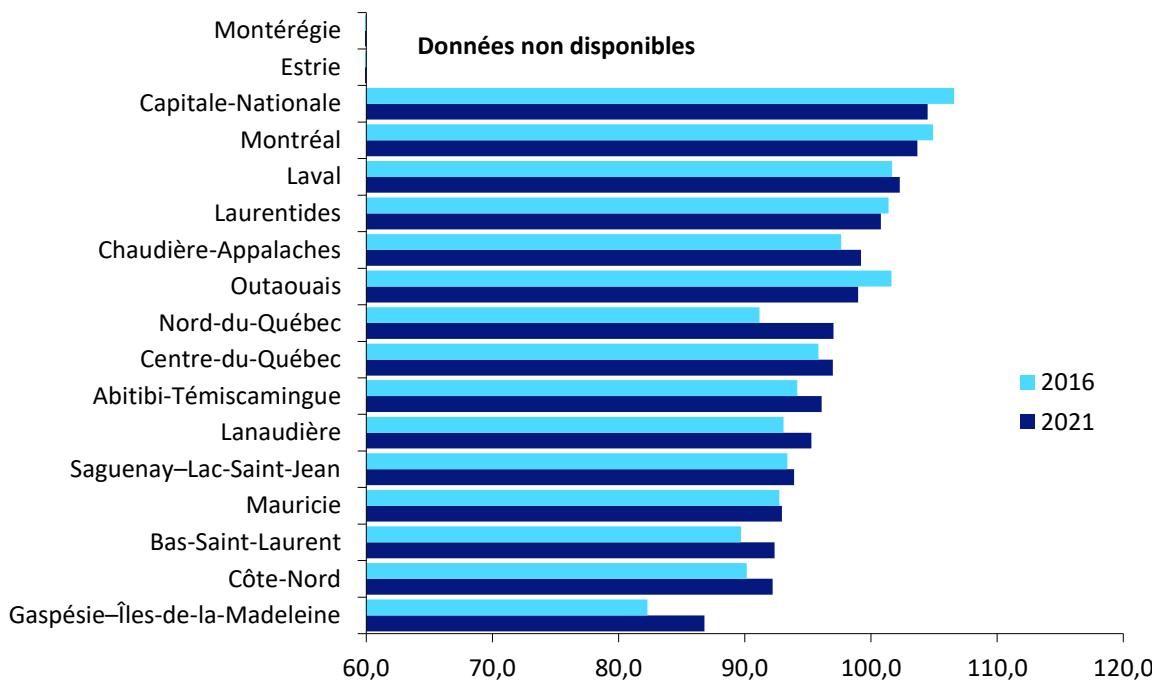
## Régions administratives

- En 2021, au Québec, quatre régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). La Capitale-Nationale arrivait en tête (104,5), suivie de Montréal (103,7), de Laval (102,3) et des Laurentides (100,8).
- Par rapport à 2016, c'est dans les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (respectivement +5,8 et +4,5 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- À l'inverse, les indices de développement économique de l'Outaouais (-2,7 points), de la Capitale-Nationale (-2,1 points) et de Montréal (-1,2 point) sont ceux ayant reculé le plus. Dans le cas de l'Outaouais, la baisse par rapport au résultat de l'année 2016 est liée principalement à la scolarité (-9,5 points).
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus en 2021 par rapport à 2016. Néanmoins, parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a augmenté dans les régions ressources et les régions manufacturières (+2,8 points et +0,6 point respectivement), alors que les régions urbaines ont connu une baisse durant cette période (-1,3 point).

**Graphique 3**

**Indice de développement économique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2016 et 2021**

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2021)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, car certaines données utilisées dans le calcul de l'indice de développement économique ne prennent pas en compte les nouvelles limites territoriales.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau II**  
**Indice de développement économique, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>1</sup>	Indice		Écart 2016-2021 En points d'indice	Thèmes (2021)			
	2016	2021		Démo- graphie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100			Québec = 100			
01 Bas-Saint-Laurent	89,7	92,3	2,7	104,2	85,8	98,7	80,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	93,4	93,9	0,5	102,0	87,3	97,6	88,7
03 Capitale-Nationale	106,6	104,5	-2,1	102,6	101,4	112,1	101,8
04 Mauricie	92,7	92,9	0,2	107,7	86,0	96,9	81,2
05 Estrie <sup>2</sup>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
06 Montréal	104,9	103,7	-1,2	89,0	101,9	116,5	107,2
07 Outaouais	101,6	99,0	-2,7	100,4	100,6	93,9	101,0
08 Abitibi-Témiscamingue	94,2	96,1	1,9	98,0	102,3	84,6	99,5
09 Côte-Nord	90,1	92,2	2,0	98,2	90,8	85,7	94,0
10 Nord-du-Québec	91,2	97,0	5,8	85,4	110,0	109,3	83,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	82,3	86,8	4,5	111,6	69,2	93,8	72,6
12 Chaudière-Appalaches	97,6	99,2	1,6	104,1	100,8	96,1	95,8
13 Laval	101,7	102,3	0,6	98,0	104,5	106,1	100,5
14 Lanaudière	93,1	95,3	2,2	105,6	101,0	79,6	94,9
15 Laurentides	101,4	100,8	-0,6	109,3	100,6	91,9	101,4
16 Montérégie <sup>2</sup>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	95,8	97,0	1,1	105,6	104,7	90,6	87,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	89,6	92,4	2,8	101,3	89,2	92,4	86,7
Régions manufacturières	97,4	98,1	0,6	104,8	99,6	90,0	97,9
Régions urbaines	104,5	103,2	-1,3	94,1	102,0	112,0	104,6

n.d. : non disponible.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

2. Certaines données utilisées dans le calcul de l'indice de développement économique ne prennent pas en compte les nouvelles limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie, ce qui rend impossible le calcul de l'indice pour ces régions.

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, la scolarité et le revenu. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique plus élevé que la moyenne québécoise.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut<sup>1</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

### Ensemble du Québec

En 2021, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 468,9 milliards de dollars. De 2016 à 2021, il a augmenté à un rythme annuel moyen de 4,9 %.

### Blocs régionaux

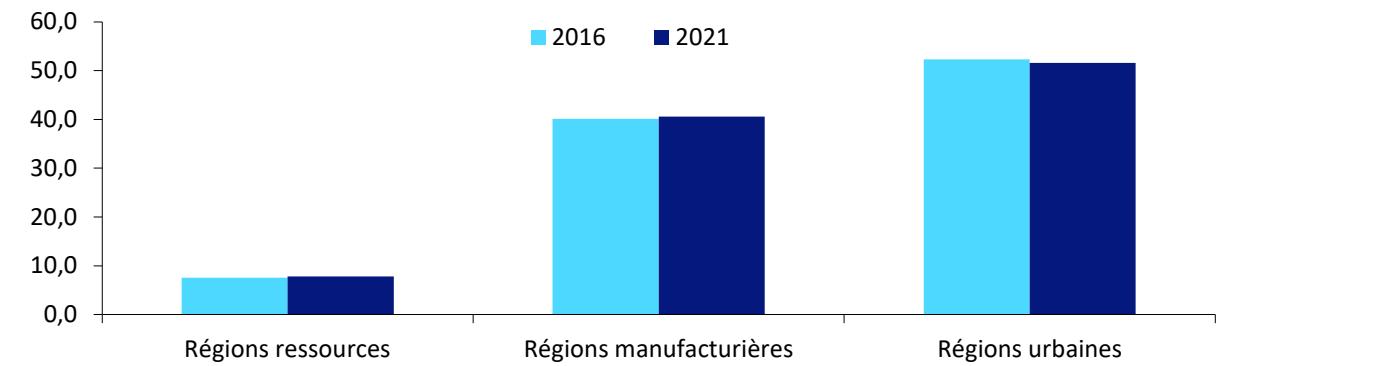
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable au cours de la période de 2016 à 2021. Les régions urbaines ont obtenu la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- En 2021, les régions urbaines représentaient 51,6 % du PIB du Québec, un pourcentage inférieur à celui de l'année 2016 (52,3 %). La part des régions manufacturières a augmenté de 0,5 point au cours de cette période pour atteindre 40,6 % en 2021. Quant à la part des régions ressources, elle est restée plutôt stable, puisqu'elle est passée de 7,6 % à 7,8 %.
- De 2016 à 2021, les régions ressources ont affiché la plus forte croissance économique (+5,6 % par année). Les régions manufacturières suivaient avec une augmentation de 5,2 %, alors que les régions urbaines connaissaient une croissance plus modérée, soit de 4,7 %.

**Graphique 4**

#### Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

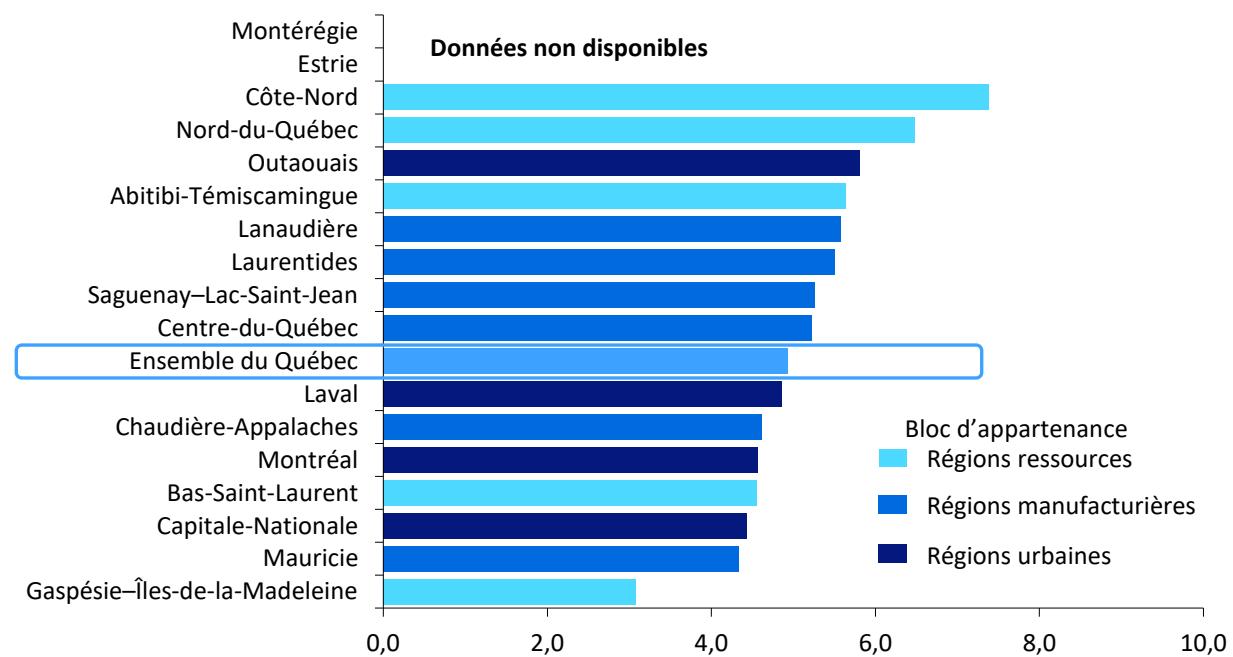
## Régions administratives

- En 2021, la région de Montréal représentait 34,1 % de l'économie québécoise. Si l'on y ajoute la Montérégie (14,0 % du PIB de l'ensemble du Québec), on constate que presque la moitié de l'activité économique du Québec se concentrerait dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2021, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 % du PIB du Québec).
- Une majorité de régions ont vu leur PIB croître plus ou aussi rapidement que celui de l'ensemble du Québec au cours de la période de 2016 à 2021.
- De 2016 à 2021, les PIB des régions de la Côte-Nord (+7,4 %), du Nord-du-Québec (+6,5 %) et de l'Outaouais (+5,8 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, les PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,1 %), de la Mauricie (+4,3 %) et de la Capitale-Nationale (+4,4 %) enregistraient les plus faibles variations annuelles.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2016 à 2021

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, puisque leurs limites territoriales ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

Estimations provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau III**  
**Produit intérieur brut, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>2</sup>	PIB		Part		Variation <sup>1</sup>
	2016 En milliards de dollars	2021	2016 En pourcentage	2021	2016-2021 En %
01 Bas-Saint-Laurent	7,1	8,8	1,9	1,9	4,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,5	13,5	2,8	2,9	5,3
03 Capitale-Nationale	36,7	45,5	9,9	9,7	4,4
04 Mauricie	9,2	11,3	2,5	2,4	4,3
05 Estrie	n.d.	22,4	n.d.	4,8	n.d.
06 Montréal	128,0	160,0	34,7	34,1	4,6
07 Outaouais	12,9	17,2	3,5	3,7	5,8
08 Abitibi-Témiscamingue	7,5	9,9	2,0	2,1	5,6
09 Côte-Nord	6,1	8,7	1,7	1,9	7,4
10 Nord-du-Québec	3,9	5,4	1,1	1,1	6,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,3	3,9	0,9	0,8	3,1
12 Chaudière-Appalaches	17,0	21,3	4,6	4,5	4,6
13 Laval	15,2	19,3	4,1	4,1	4,9
14 Lanaudière	13,4	17,6	3,6	3,7	5,6
15 Laurentides	20,4	26,6	5,5	5,7	5,5
16 Montérégie	n.d.	65,8	n.d.	14,0	n.d.
17 Centre-du-Québec	9,1	11,8	2,5	2,5	5,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>368,6</b>	<b>468,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,9</b>
Régions ressources	27,9	36,7	7,6	7,8	5,6
Régions manufacturières	147,9	190,3	40,1	40,6	5,2
Régions urbaines	192,8	242,0	52,3	51,6	4,7

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Estimations provisoires pour l'année 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT

Le produit intérieur brut<sup>2</sup> (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions indépendamment de leur taille.

### Ensemble du Québec

En 2021, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 54 512 \$. Par rapport à l'année 2016, il s'agissait d'une augmentation de plus de 9 000 \$. De 2016 à 2021, la croissance du PIB par habitant a atteint 4,0 % en moyenne par année.

### Blocs régionaux

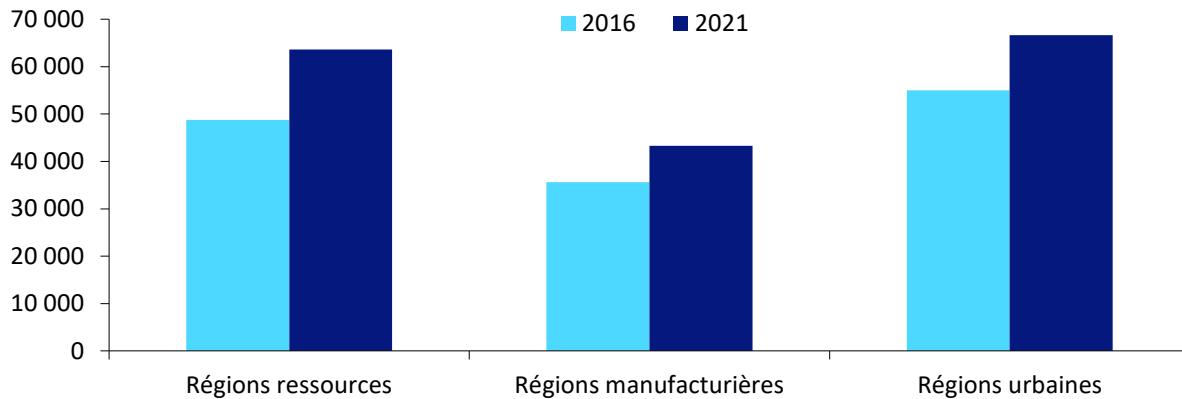
En 2021, les régions urbaines (66 613 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (63 625 \$) et des régions manufacturières (43 309 \$). Le navettement entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart observé, puisque l'activité économique s'exerce plus dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2016 à 2021, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+5,5 % par année) que dans les régions manufacturières (+4,0 %) et les régions urbaines (+3,9 %).
- En 2021, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions manufacturières s'était agrandi (de 19 374 \$ en 2016 à 23 304 \$ en 2021). À l'opposé, l'écart entre les régions urbaines et les régions ressources s'est amenuisé au cours de la même période (de 6 288 \$ en 2016 à 2 988 \$ en 2021).

### Graphique 6

#### Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en dollars)



Estimations provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

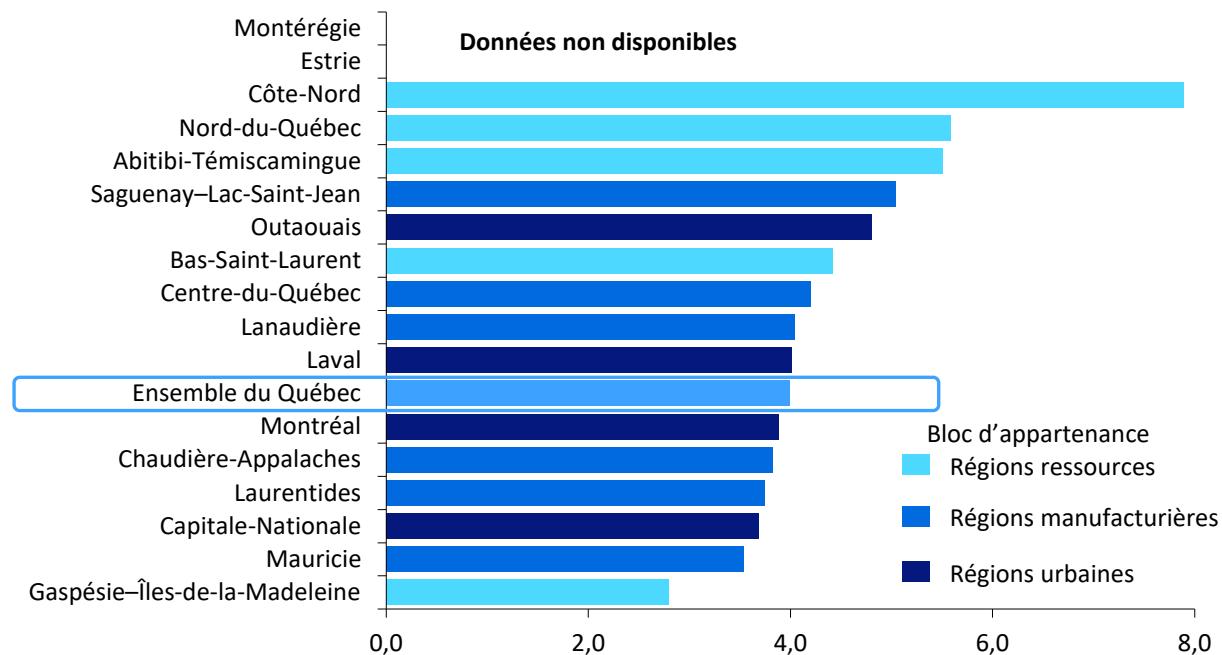
2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- De 2016 à 2021, une majorité de régions, soit 9 sur 17, ont connu une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Les régions présentant une augmentation marquée étaient notamment la Côte-Nord (+7,9 % par année), le Nord-du-Québec (+5,6 %), l’Abitibi-Témiscamingue (+5,5 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+5,0 %).
- À l’inverse, au cours de cette période, c’est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+2,8 % par année) et en Mauricie (+3,5 %) que le PIB par habitant a augmenté le moins.
- En 2021, le PIB par habitant excédait la moyenne québécoise dans 5 régions sur 17. Les niveaux les plus élevés s’observaient dans le Nord-du-Québec (115 554 \$), sur la Côte-Nord (96 430 \$) et à Montréal (79 024 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d’un bassin de main-d’œuvre plus vaste que sa population résidente, un surcroît qui génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l’opposé, toujours en 2021, le PIB par habitant le plus faible était observé dans Lanaudière (32 810 \$), une région où une grande part de la population travaille à l’extérieur, soit à Montréal.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2016 à 2021  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, puisque leurs limites territoriales ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

Estimations provisoires pour l’année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau IV**  
**Produit intérieur brut par habitant, 2016 et 2021**

<b>Région administrative<sup>2</sup></b>	<b>PIB par habitant</b>		<b>Indice</b>		<b>Variation<sup>1</sup></b>
	<b>2016</b> En dollars	<b>2021</b>	<b>2016</b> Québec = 100	<b>2021</b>	<b>2016-2021</b> En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	35 657	44 262	79,6	81,2	4,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	37 730	48 252	84,2	88,5	5,0
03 Capitale-Nationale	49 971	59 876	111,5	109,8	3,7
04 Mauricie	34 306	40 815	76,6	74,9	3,5
05 Estrie	n.d.	44 854	n.d.	82,3	n.d.
06 Montréal	65 323	79 024	145,8	145,0	3,9
07 Outaouais	33 564	42 435	74,9	77,8	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	50 856	66 498	113,5	122,0	5,5
09 Côte-Nord	65 939	96 430	147,1	176,9	7,9
10 Nord-du-Québec	88 066	115 554	196,5	212,0	5,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36 845	42 289	82,2	77,6	2,8
12 Chaudière-Appalaches	40 214	48 524	89,7	89,0	3,8
13 Laval	35 754	43 528	79,8	79,8	4,0
14 Lanaudière	26 916	32 810	60,1	60,2	4,0
15 Laurentides	34 216	41 131	76,4	75,5	3,7
16 Montérégie	n.d.	45 076	n.d.	82,7	n.d.
17 Centre-du-Québec	37 483	46 044	83,6	84,5	4,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>44 814</b>	<b>54 512</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,0</b>
Régions ressources	48 736	63 625	108,8	116,7	5,5
Régions manufacturières	35 650	43 309	79,6	79,4	4,0
Régions urbaines	55 023	66 613	122,8	122,2	3,9

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Estimations provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.4 PRODUCTIVITÉ

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail<sup>3</sup>. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée dans les régions où l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

### Ensemble du Québec

En 2021, au Québec, la productivité du travail atteignait 67,62 \$ par heure travaillée comparativement à 55,21 \$ en 2016.

### Blocs régionaux

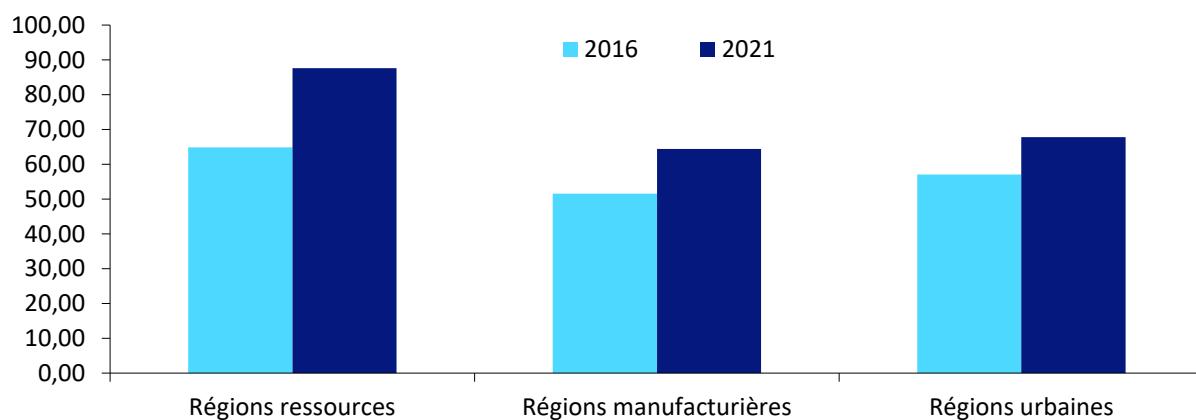
Par le passé, la productivité du travail observée dans les régions ressources dépassait celles des régions urbaines et des régions manufacturières. Cela a été le cas de nouveau en 2021.

- En 2016, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (51,56 \$) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (55,21 \$). Dans les régions urbaines (57,07 \$), il dépassait celui du Québec. Les régions ressources (64,91 \$) affichaient, pour leur part, un niveau nettement plus élevé.
- En 2021, le constat est demeuré le même : la productivité du travail constatée dans les régions ressources (87,62 \$) surpassait toujours de loin celles des régions urbaines (67,87 \$) et des régions manufacturières (64,48 \$). L'intensité du capital des industries qui extraient des ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- Par rapport à 2016, l'écart qui séparait les régions ressources des régions urbaines s'était élargi en 2021 (de 7,84 \$ à 19,75 \$). La même situation a été observée concernant l'écart entre les régions ressources et les régions manufacturières (de 13,35 \$ à 23,15 \$).

**Graphique 8**

#### Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en dollars par heure travaillée)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

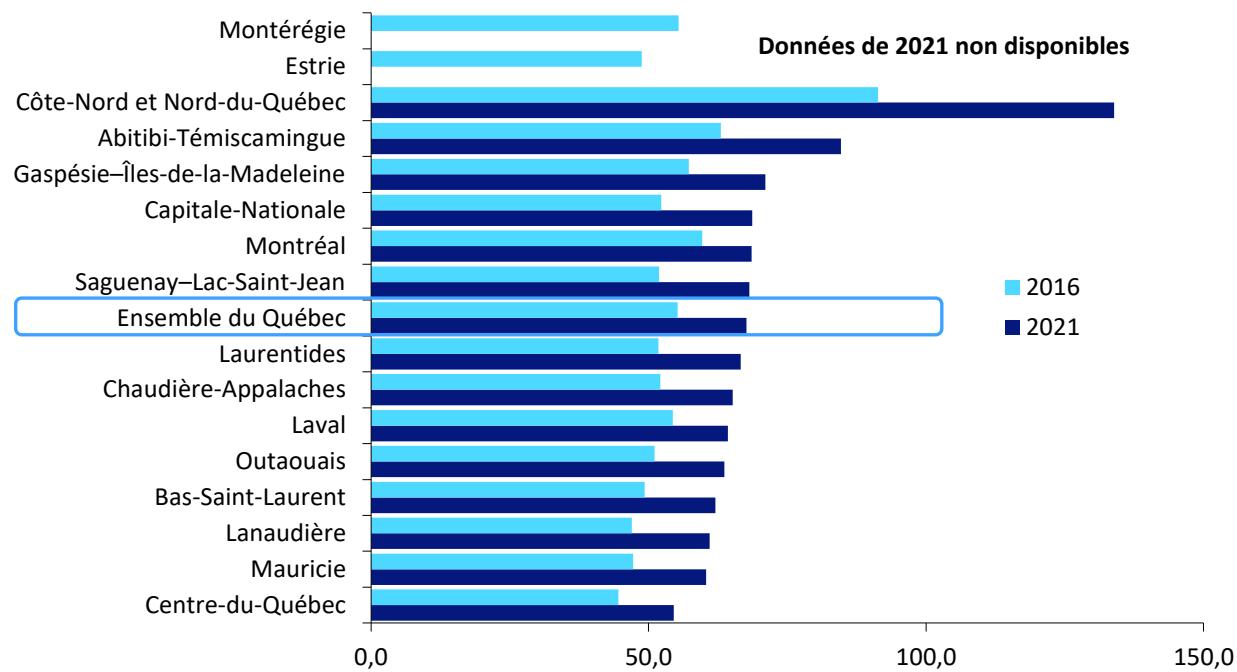
## Régions administratives

- En 2021, dans six régions, la productivité du travail était supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Parmi ces régions, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (133,88 \$ par heure travaillée), l'Abitibi-Témiscamingue (84,69 \$) de même que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (71,02 \$) obtenaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2021, il existait d'importants écarts entre les régions en ce qui concerne la productivité du travail. Ainsi, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, le PIB par heure travaillée était presque deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, la productivité du travail était moins élevée dans le Centre-du-Québec (54,53 \$), en Mauricie (60,40 \$) et dans Lanaudière (60,98 \$) que dans l'ensemble du Québec.
- En comparaison de 2016 et par rapport à l'ensemble du territoire québécois (indice du Québec = 100), c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+32,6 points d'indice), de l'Abitibi-Témiscamingue (+11,0) ainsi que de la Capitale-Nationale (+6,9) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de la période de 2016 à 2021, par rapport à l'ensemble du Québec, c'est à Montréal (-6,7 points d'indice) et à Laval (-3,4) que la productivité du travail a diminué le plus rapidement.

**Graphique 9**

**Productivité du travail, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2016 et 2021**

**(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2021)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau V**  
**Productivité du travail, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>1</sup>	Productivité		Indice		Écart 2016-2021
	2016	2021	2016	2021	
	En dollars par heure		Québec = 100		
01 Bas-Saint-Laurent	49,27	62,07	89,2	91,8	2,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	51,87	68,16	93,9	100,8	6,8
03 Capitale-Nationale	52,31	68,70	94,7	101,6	6,9
04 Mauricie	47,21	60,40	85,5	89,3	3,8
05 Estrie	48,75	n.d.	88,3	n.d.	n.d.
06 Montréal	59,69	68,58	108,1	101,4	-6,7
07 Outaouais	51,10	63,66	92,5	94,1	1,6
08 Abitibi-Témiscamingue	63,05	84,69	114,2	125,2	11,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	91,33	133,88	165,4	198,0	32,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57,27	71,02	103,7	105,0	1,3
12 Chaudière-Appalaches	52,11	65,19	94,4	96,4	2,0
13 Laval	54,35	64,27	98,4	95,1	-3,4
14 Lanaudière	46,99	60,98	85,1	90,2	5,1
15 Laurentides	51,80	66,62	93,8	98,5	4,7
16 Montérégie	55,40	n.d.	100,3	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	44,56	54,53	80,7	80,6	-0,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>55,21</b>	<b>67,62</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...
Régions ressources	64,91	87,62	117,6	129,6	12,0
Régions manufacturières	51,56	64,48	93,4	95,4	2,0
Régions urbaines	57,07	67,87	103,4	100,4	-3,0

n.d. : non disponible.

1. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données du PIB recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie. De plus, les données de 2016 à 2021 concernant les heures travaillées ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.5 REVENU PRIMAIRE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu primaire des ménages par habitant sert à mesurer les revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles et loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2021, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 40 335 \$, ce qui représentait 6 880 \$ de plus qu'en 2016 (33 455 \$). L'augmentation annuelle moyenne observée au cours de cette période a atteint 3,8 %.

### Blocs régionaux

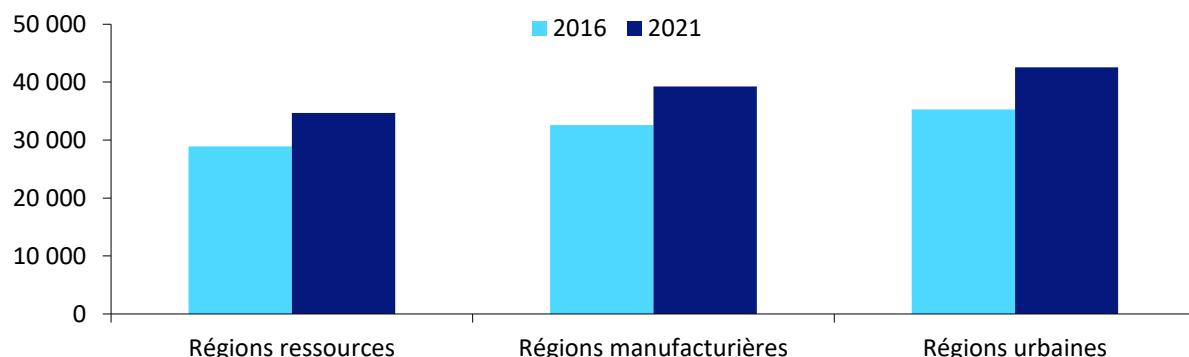
Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2016 à 2021, les augmentations du revenu primaire des ménages par habitant dans les trois blocs régionaux étaient comparables.
- Ainsi, en 2021, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (42 549 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (39 244 \$) puis les régions ressources (34 692 \$).
- Par ailleurs, en 2021, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des régions ressources s'était agrandi comparativement à l'année 2016 : il était passé de 6 381 \$ à 7 857 \$. Au cours de la même période, l'écart positif entre les régions urbaines et les régions manufacturières s'est également élargi, passant de 2 698 \$ à 3 305 \$.

### Graphique 10

#### Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

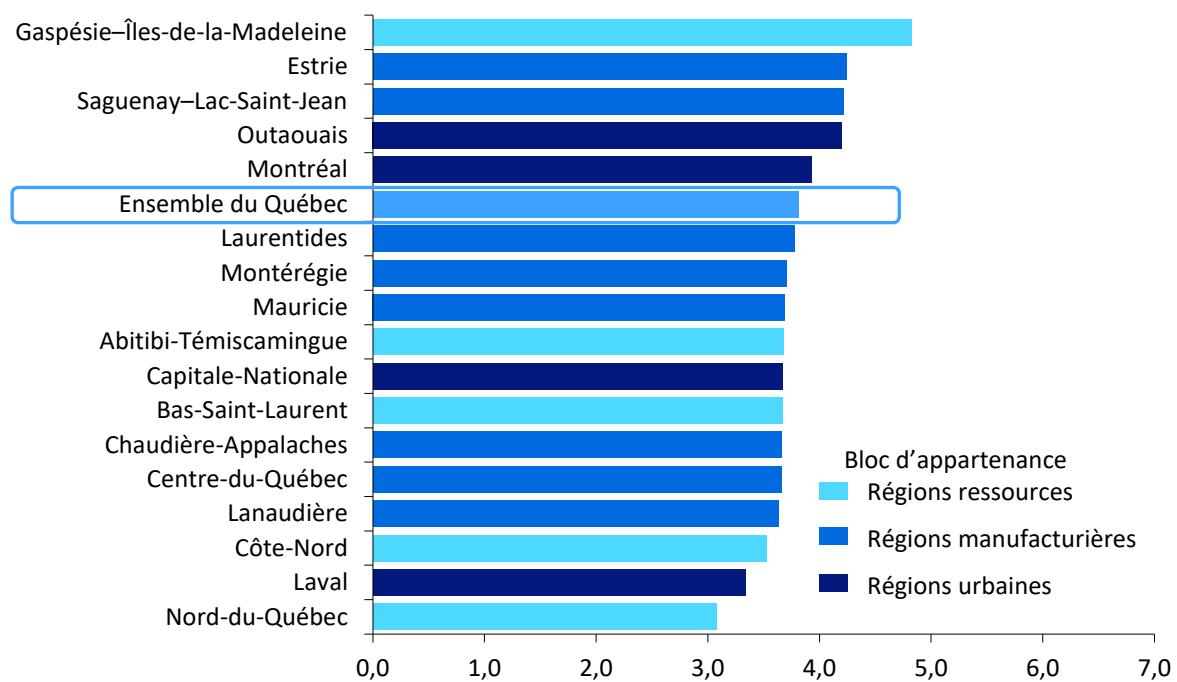
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2021, c'est à Montréal (43 777 \$), en Montérégie (43 394 \$) et dans la Capitale-Nationale (41 716 \$) que l'on observait les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (30 157 \$), au contraire, affichait le plus faible revenu parmi l'ensemble des régions du Québec.
- De 2016 à 2021, l'augmentation annuelle la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été enregistrée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,8 %). L'Estrie (+4,2 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+4,2 %), l'Outaouais (+4,2 %) et Montréal (+3,9 %) suivaient avec une hausse de revenu plus rapide que dans l'ensemble du Québec (+3,8 %).
- La région des Laurentides (+3,8 %) a connu une augmentation du revenu primaire des ménages par habitant semblable à celle de l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, 11 régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que dans l'ensemble du Québec. À cet égard, le Nord-du-Québec (+3,1 %), Laval (+3,3 %) et la Côte-Nord (+3,5 %) ont connu les plus faibles croissances.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, de 2016 à 2021  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VI****Revenu primaire des ménages par habitant, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>2</sup>	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2016	2021	2016-2021	2016	2021	2016-2021
	En dollars		En pourcentage	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	26 377	31 581	3,7	78,8	78,3	-0,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	28 433	34 953	4,2	85,0	86,7	1,7
03 Capitale-Nationale	34 841	41 716	3,7	104,1	103,4	-0,7
04 Mauricie	26 107	31 294	3,7	78,0	77,6	-0,5
05 Estrie	29 792	36 672	4,2	89,1	90,9	1,9
06 Montréal	36 109	43 777	3,9	107,9	108,5	0,6
07 Outaouais	32 770	40 257	4,2	98,0	99,8	1,9
08 Abitibi-Témiscamingue	33 889	40 592	3,7	101,3	100,6	-0,7
09 Côte-Nord	32 339	38 458	3,5	96,7	95,3	-1,3
10 Nord-du-Québec	26 524	30 864	3,1	79,3	76,5	-2,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23 826	30 157	4,8	71,2	74,8	3,5
12 Chaudière-Appalaches	31 781	38 045	3,7	95,0	94,3	-0,7
13 Laval	34 332	40 460	3,3	102,6	100,3	-2,3
14 Lanaudière	31 722	37 913	3,6	94,8	94,0	-0,8
15 Laurentides	34 274	41 262	3,8	102,4	102,3	-0,1
16 Montérégie	36 174	43 394	3,7	108,1	107,6	-0,5
17 Centre-du-Québec	28 091	33 615	3,7	84,0	83,3	-0,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>33 455</b>	<b>40 335</b>	<b>3,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	28 879	34 692	3,7	86,3	86,0	-0,3
Régions manufacturières	32 563	39 244	3,8	97,3	97,3	0,0
Régions urbaines	35 261	42 549	3,8	105,4	105,5	0,1

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.6 REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés.

### Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, le revenu disponible des ménages par habitant au Québec a augmenté en moyenne de 4,2 % par année. Il est ainsi passé de 27 838 \$ à 34 180 \$ pour une croissance totale de 6 342 \$.

### Blocs régionaux

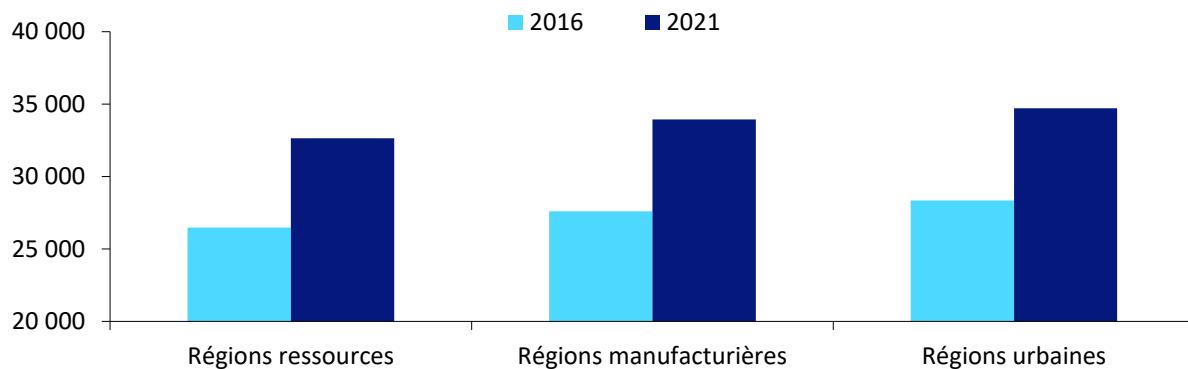
L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 6,4 % en 2021 comparativement à 7,1 % en 2016.

- En 2016, c'est dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (28 348 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières se chiffrait à 753 \$. Il s'élevait toutefois à 1 867 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2021, c'est également dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (34 710 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières s'établissait à 766 \$. Il était cependant de 2 081 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- De 2016 à 2021, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est produite dans les régions ressources (+4,3 % annuellement).

**Graphique 12**

**Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021**

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

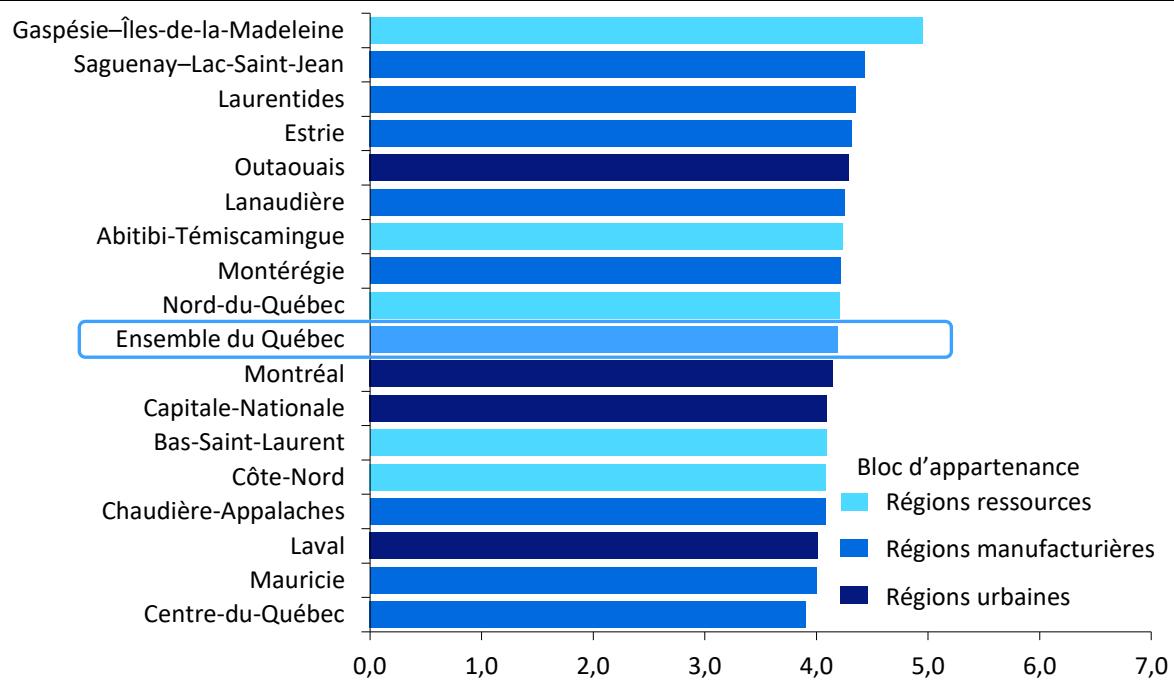
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- De 2016 à 2021, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans toutes les régions du Québec. Neuf d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui de l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,9 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+4,4 %) ont enregistré les croissances annuelles les plus rapides pour ce qui est du revenu disponible des ménages par habitant.
- À l'inverse, les ménages du Centre-du-Québec (+3,9 %), de la Mauricie (+4,0 %) et de Laval (+4,0 %) ont connu les augmentations annuelles les plus lentes du revenu disponible des ménages par habitant.
- En 2021, le revenu disponible des ménages par habitant représentait, selon la région, de 90,1 % à 103,9 % de la moyenne du Québec. En 2016, il variait, toujours selon la région, de 90,9 % à 103,8 % par rapport à la moyenne du Québec.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, de 2016 à 2021  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VII**

Revenu disponible des ménages par habitant, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Revenu disponible des ménages		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2016 En dollars par habitant	2021 En dollars par habitant	2016-2021 En pourcentage	2016 (Québec = 100)	2021	2016-2021 En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	25 525	31 190	4,1	91,7	91,3	-0,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	26 039	32 347	4,4	93,5	94,6	1,1
03 Capitale-Nationale	28 774	35 163	4,1	103,4	102,9	-0,5
04 Mauricie	25 315	30 801	4,0	90,9	90,1	-0,8
05 Estrie	26 989	33 342	4,3	97,0	97,5	0,6
06 Montréal	28 816	35 311	4,1	103,5	103,3	-0,2
07 Outaouais	26 231	32 364	4,3	94,2	94,7	0,5
08 Abitibi-Témiscamingue	28 011	34 465	4,2	100,6	100,8	0,2
09 Côte-Nord	27 523	33 625	4,1	98,9	98,4	-0,5
10 Nord-du-Québec	25 645	31 519	4,2	92,1	92,2	0,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	25 426	32 372	4,9	91,3	94,7	3,4
12 Chaudière-Appalaches	27 199	33 221	4,1	97,7	97,2	-0,5
13 Laval	27 371	33 325	4,0	98,3	97,5	-0,8
14 Lanaudière	26 862	33 080	4,3	96,5	96,8	0,3
15 Laurentides	28 426	35 169	4,3	102,1	102,9	0,8
16 Montérégie	28 898	35 520	4,2	103,8	103,9	0,1
17 Centre-du-Québec	25 784	31 230	3,9	92,6	91,4	-1,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>27 838</b>	<b>34 180</b>	<b>4,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...
Régions ressources	26 480	32 629	4,3	95,1	95,5	0,3
Régions manufacturières	27 594	33 944	4,2	99,1	99,3	0,2
Régions urbaines	28 348	34 710	4,1	101,8	101,6	-0,3

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.7 TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Les transferts gouvernementaux<sup>4</sup> se mesurent à partir des transferts courants des administrations publiques aux particuliers, notamment les prestations d'assurance-emploi et d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de la population de cette région dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

### Ensemble du Québec

En 2021, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 21,34 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à l'année 2016, il s'agissait d'une augmentation de 2,10 \$.

### Blocs régionaux

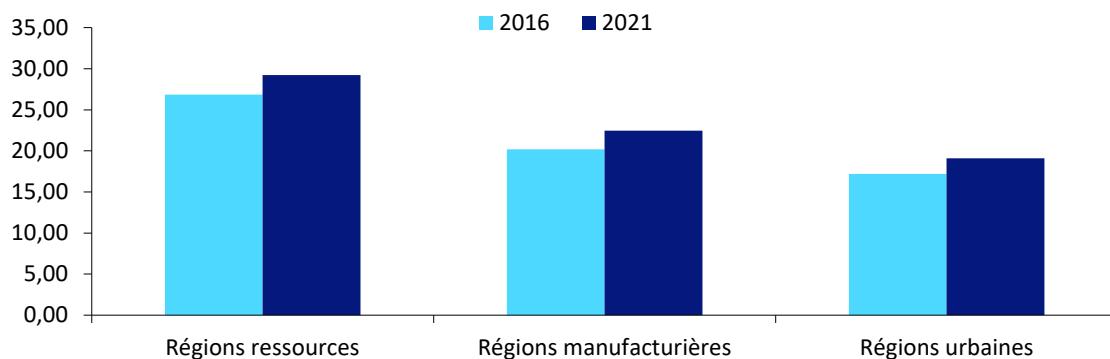
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la dépendance à l'égard de ces paiements est plus forte parmi la population des régions manufacturières que dans l'ensemble du Québec. Seule la population des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2021, les transferts gouvernementaux aux particuliers dans les régions ressources dépassaient de 36,9 % ceux de l'ensemble du Québec. Ils étaient plus importants de 5,2 % dans les régions manufacturières, mais moins élevés de 10,6 % dans les régions urbaines.
- En 2021, les transferts gouvernementaux atteignaient 29,21 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représentait 6,76 \$ de plus que dans les régions manufacturières (22,45 \$) et 10,14 \$ de plus que dans les régions urbaines (19,07 \$).
- Par rapport à 2016, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire des ménages sont en hausse dans tous les blocs régionaux. Ils ont augmenté de 2,37 \$ dans les régions ressources, de 2,26 \$ dans les régions manufacturières et de 1,90 \$ dans les régions urbaines.

**Graphique 14**

**Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021**

**(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)**



Données provisoires pour l'année 2021.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

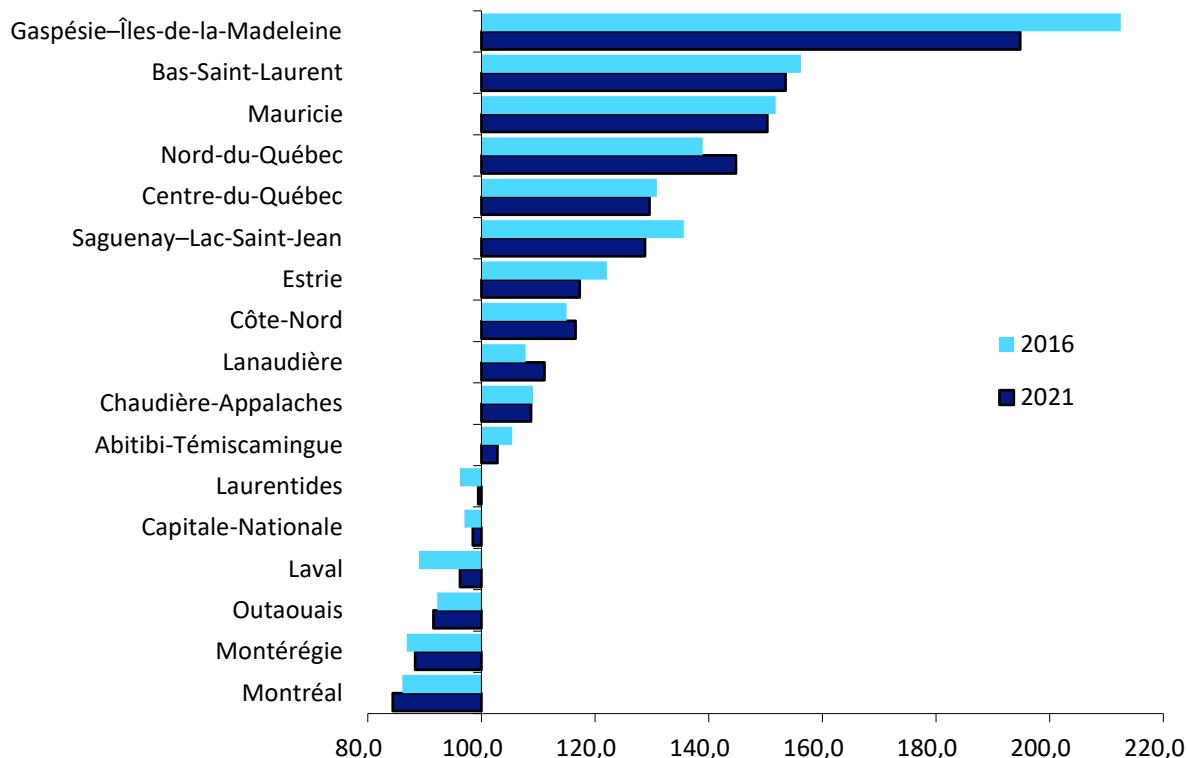
## Régions administratives

- En 2021, 11 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment en raison de l'importance des transferts liés à l'assurance-emploi et à la pension de la Sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement de 2016 (212,5 points d'indice) à 2021 (194,8 points).
- En 2021, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (32,75 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages) et la Mauricie (32,06 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux.
- À l'inverse, Montréal (18,00 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Montérégie (18,84 \$) et l'Outaouais (19,53 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2021, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 84,4 % à 194,8 % par rapport à la moyenne québécoise.

**Graphique 15**

**Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2016 et 2021**

**(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2021)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2021.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VIII**  
**Transferts gouvernementaux, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>1</sup>	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2016	2021	2016	2021
	Par tranche de 100 \$ du revenu primaire	(Québec = 100)		
01 Bas-Saint-Laurent	30,05	32,75	156,2	153,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	26,08	27,48	135,6	128,8
03 Capitale-Nationale	18,65	21,01	97,0	98,5
04 Mauricie	29,19	32,06	151,7	150,3
05 Estrie	23,48	25,02	122,1	117,3
06 Montréal	16,56	18,00	86,1	84,4
07 Outaouais	17,74	19,53	92,2	91,5
08 Abitibi-Témiscamingue	20,27	21,93	105,4	102,8
09 Côte-Nord	22,12	24,87	115,0	116,5
10 Nord-du-Québec	26,73	30,89	138,9	144,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	40,87	41,56	212,5	194,8
12 Chaudière-Appalaches	20,98	23,19	109,0	108,7
13 Laval	17,12	20,52	89,0	96,2
14 Lanaudière	20,72	23,70	107,7	111,1
15 Laurentides	18,51	21,21	96,2	99,4
16 Montérégie	16,71	18,84	86,9	88,3
17 Centre-du-Québec	25,18	27,64	130,9	129,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>19,24</b>	<b>21,34</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	26,84	29,21	139,5	136,9
Régions manufacturières	20,19	22,45	105,0	105,2
Régions urbaines	17,18	19,07	89,3	89,4

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 2 – STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds internes ou externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations de la structure industrielle dans les régions tiennent compte de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi, la répartition des établissements et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que le nombre d'entreprises, car il a l'avantage d'être recensé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient pris en considération. Ainsi, une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, serait considérée comme une entreprise de Montréal seulement plutôt que de compter pour deux établissements : un en région et un autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- La diversité industrielle;
- Les établissements par grands secteurs d'activité;
- Les établissements en fonction de la taille;
- Le produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries;
- L'emploi par grands secteurs d'activité;
- L'emploi par domaines de fabrication;
- L'emploi par grands groupes de services.

## 2.1 DIVERSITÉ INDUSTRIELLE

La diversité industrielle<sup>5</sup> d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont ses ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle existent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une grande diversité d'assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

### Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi constatée au Québec au cours de la crise économique de 2008 comparativement à la forte diminution observée en Ontario durant la même période.

### Blocs régionaux

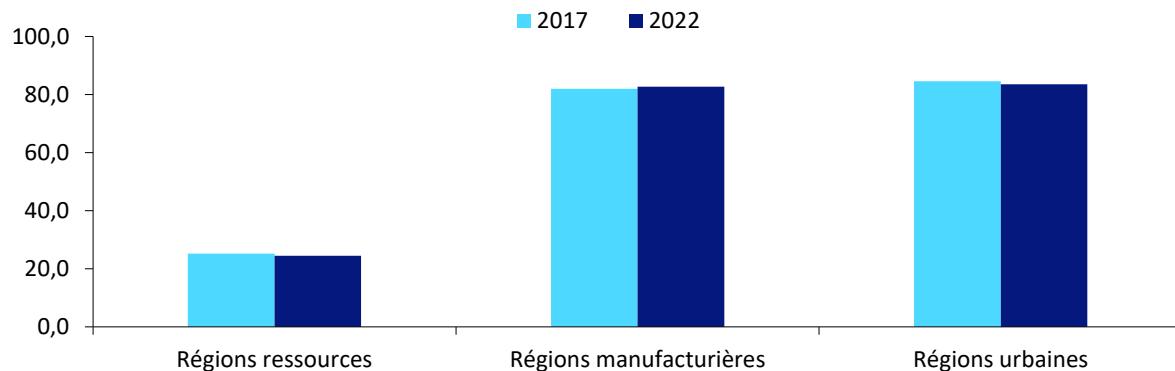
L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il découle d'une comparaison de la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle observée au Québec. En raison de la taille des blocs régionaux, un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2022, les régions urbaines présentaient la structure industrielle la plus diversifiée avec un indice de 83,5. L'indice des régions manufacturières s'établissait à 82,6, un niveau semblable à celui des régions urbaines. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 24,5, soit un résultat beaucoup plus bas que celui des autres blocs régionaux.
- Enfin, en 2022, l'indice de diversité industrielle des régions urbaines (-1,1 point d'indice) et celui des régions ressources (-0,6 point) ont diminué par rapport à 2017, alors que celui des régions manufacturières (+0,7 point) a augmenté.

**Graphique 16**

**Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022**

(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, soit l'indice de Hachman, sert à mesurer la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie d'une région administrative et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure industrielle de la région diffère de celle du Québec.

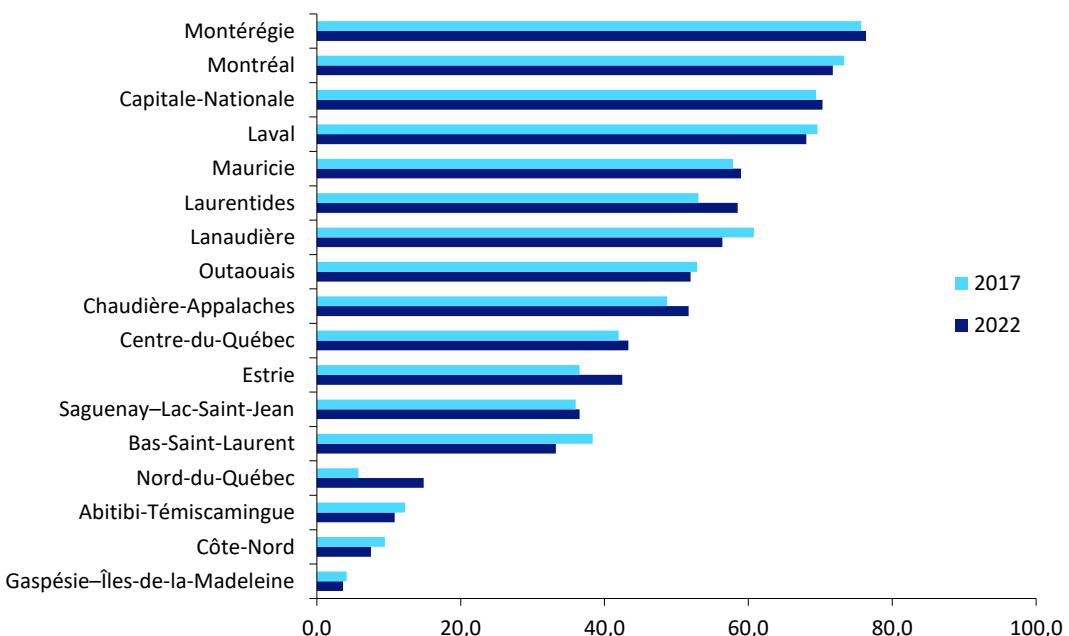
## Régions administratives

- En 2022, la Montérégie (76,3 points d'indice), Montréal (71,7 points), la Capitale-Nationale (70,3 points) et Laval (68,0 points) présentaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec<sup>6</sup>. Toutes populeuses et urbanisées, ces régions ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'implantation d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2022, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3,6 points d'indice), la Côte-Nord (7,5 points), l'Abitibi-Témiscamingue (10,8 points) et le Nord-du-Québec (14,9 points) affichaient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres dans ces régions (scieries, mines, etc.) et la faible présence de services moteurs (services financiers, assurances, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) expliquent cette différence marquée par rapport aux autres régions.
- En 2022, le Nord-du-Québec (+9,1 points d'indice), l'Estrie (+5,9 points) et les Laurentides (+5,4 points) étaient les trois régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter le plus par rapport à 2017.
- Au cours de la même période, deux régions ont connu une diminution plus marquée de leur indice de diversité industrielle : le Bas-Saint-Laurent (-5,1 points d'indice) et Lanaudière (-4,4 points).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2017 et 2022

(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

6. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure industrielle de la région diffère de celle du Québec.

**Tableau IX**  
**Indice de diversité industrielle, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	Indice de diversité industrielle <sup>1</sup>		Évolution 2017-2022 En points d'indice
	2017	2022	
	Québec = 100		
01 Bas-Saint-Laurent	38,3	33,2	-5,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	36,0	36,5	0,5
03 Capitale-Nationale	69,4	70,3	0,9
04 Mauricie	57,9	59,0	1,1
05 Estrie	36,5	42,5	5,9
06 Montréal	73,3	71,7	-1,6
07 Outaouais	52,8	51,9	-0,9
08 Abitibi-Témiscamingue	12,2	10,8	-1,4
09 Côte-Nord	9,5	7,5	-1,9
10 Nord-du-Québec	5,8	14,9	9,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,2	3,6	-0,5
12 Chaudière-Appalaches	48,7	51,7	3,0
13 Laval	69,6	68,0	-1,6
14 Lanaudière	60,8	56,4	-4,4
15 Laurentides	53,1	58,5	5,4
16 Montérégie	75,7	76,3	0,6
17 Centre-du-Québec	42,0	43,3	1,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...
Régions ressources	25,1	24,5	-0,6
Régions manufacturières	81,9	82,6	0,7
Régions urbaines	84,6	83,5	-1,1

1. Estimé selon la méthode de Hachman, qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.2 ÉTABLISSEMENTS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec repose de plus en plus sur une économie de services plutôt que sur la fabrication de biens et l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

### Ensemble du Québec

En 2022, au Québec, parmi les 254 980 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leurs activités dans le secteur tertiaire (services), un peu moins de 1 sur 5 était actif dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 faisait partie du secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

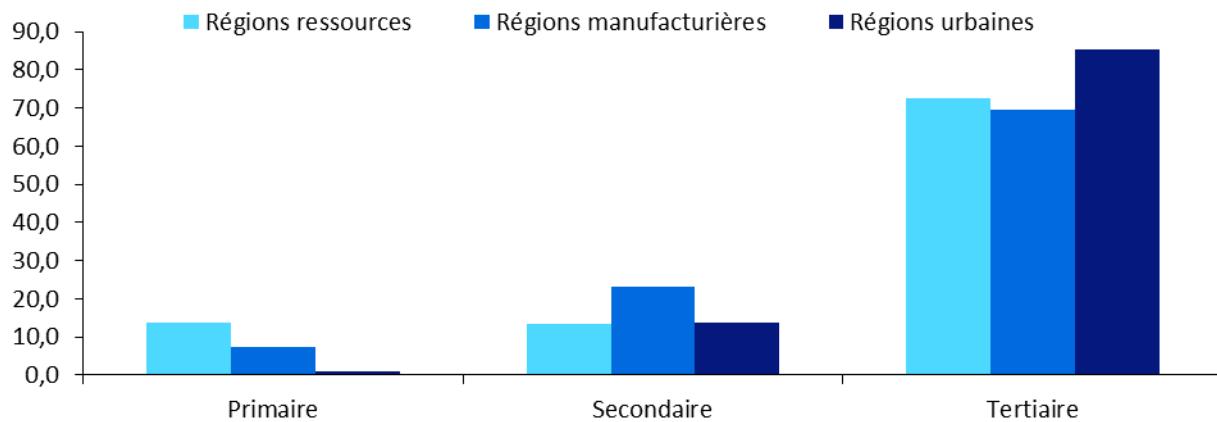
### Blocs régionaux

La plupart des établissements du secteur primaire se trouvent dans les régions ressources. Les établissements du secteur secondaire, quant à eux, sont situés dans les régions manufacturières et ceux du secteur tertiaire, dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources (13,9 % en 2022). Les régions manufacturières (7,3 %) comptent tout de même une proportion plus élevée d'établissements de ce secteur que l'ensemble du Québec (5,2 %). Dans les régions urbaines (1,0 %), la structure industrielle regroupe très peu d'entreprises du secteur primaire.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,3 % en 2022), où la construction résidentielle et la fabrication dominent dans la structure industrielle. Dans les régions urbaines (13,7 %) et les régions ressources (13,5 %), les proportions d'établissements qui appartiennent au secteur secondaire sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec (18,6 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux repose sur de nombreux établissements du secteur tertiaire. La proportion de ces établissements est toutefois plus élevée dans les régions urbaines (85,2 % en 2022) que dans les régions ressources (72,6 %) et les régions manufacturières (69,4 %).

**Graphique 18**

**Répartition des établissements par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

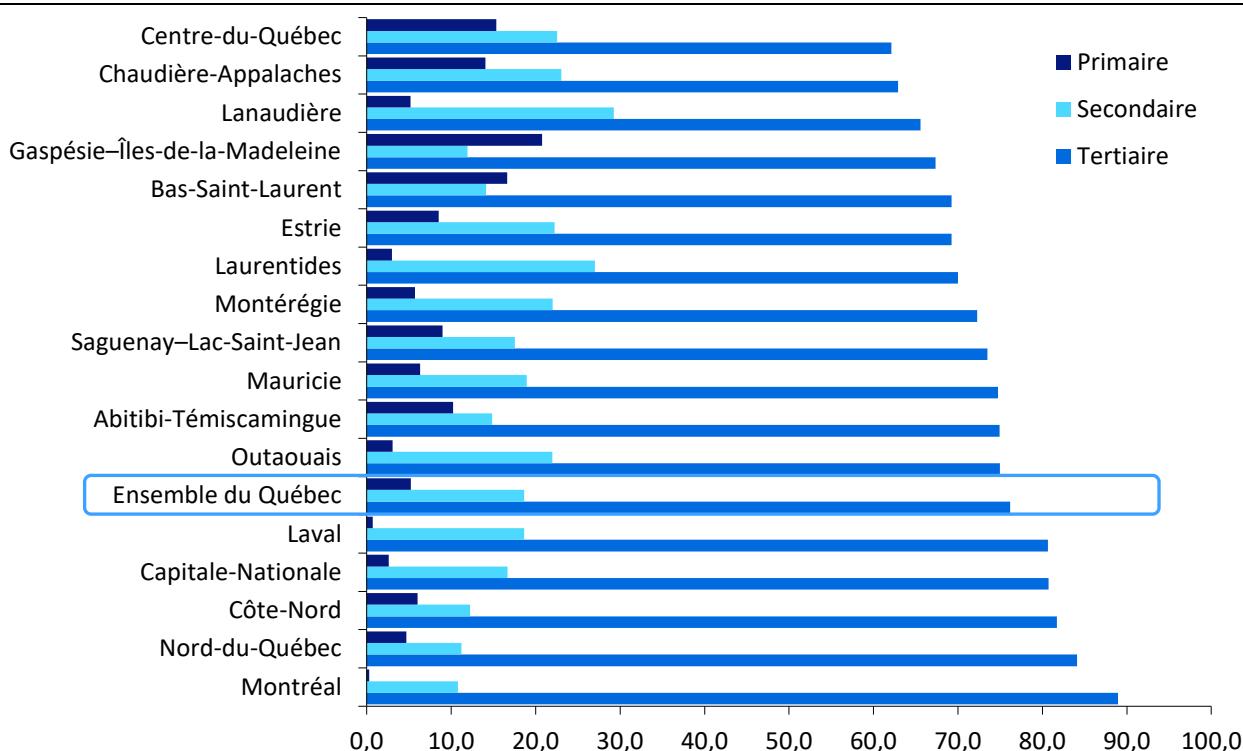
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2022, seulement 5 des 17 régions du Québec regroupaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (88,9 %), le Nord-du-Québec (84,1 %) et la Côte-Nord (81,7 %) comptaient les plus importantes proportions d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les plus faibles proportions d'établissements du secteur tertiaire étaient enregistrées dans les régions du Centre-du-Québec (62,1 %) et de la Chaudière-Appalaches (62,9 %).
- Les régions de Lanaudière (29,3 %) et des Laurentides (27,0 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de cette situation.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions étaient observées dans le Centre-du-Québec (9,0 %), en Chaudière-Appalaches (7,5 %) et en Estrie (7,4 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (20,8 %) que l'on trouvait la plus importante part d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19

Répartition des établissements par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022  
(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau X**  
**Établissements par grands secteurs d'activité, 2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Nombre	Établissements		Primaire		Secondaire		Tertiaire	
				Fabrication		Construction			
		En pourcentage							
Région administrative <sup>1</sup>	Nombre	16,6	4,9	9,2	69,2	4,6	12,0	80,7	
01 Bas-Saint-Laurent	7 372	16,6	4,9	9,2	69,2	4,6	12,0	80,7	
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 292	9,0	6,3	11,2	73,5	4,6	12,0	80,7	
03 Capitale-Nationale	21 549	2,6	6,3	5,9	74,7	8,5	7,4	14,9	
04 Mauricie	7 627	6,3	5,9	13,1		8,5	7,4	14,9	69,3
05 Estrie	10 269	8,5	7,4	14,9		10,2	4,3	10,6	74,9
06 Montréal	63 268	0,3	5,0	5,8		0,3	5,0	5,8	88,9
07 Outaouais	7 782	3,1	3,0	19,0		3,1	3,0	19,0	75,0
08 Abitibi-Témiscamingue	4 657	10,2	4,3	10,6		10,2	4,3	10,6	74,9
09 Côte-Nord	2 589	6,0	3,6	8,7		6,0	3,6	8,7	81,7
10 Nord-du-Québec	875	4,7	2,1	9,1		4,7	2,1	9,1	84,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 777	20,8	4,4	7,5		20,8	4,4	7,5	67,3
12 Chaudière-Appalaches	14 749	14,1	7,5	15,5		14,1	7,5	15,5	62,9
13 Laval	12 228	0,7	4,7	14,0		0,7	4,7	14,0	80,6
14 Lanaudière	15 200	5,2	5,3	24,0		5,2	5,3	24,0	65,6
15 Laurentides	19 764	3,0	4,9	22,2		3,0	4,9	22,2	70,0
16 Montérégie	46 313	5,7	5,6	16,4		5,7	5,6	16,4	72,3
17 Centre-du-Québec	8 669	15,4	9,0	13,5		15,4	9,0	13,5	62,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>254 980</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>13,2</b>	<b>76,2</b>				
Régions ressources	19 270	13,9	4,3	9,1		13,9	4,3	9,1	72,6
Régions manufacturières	130 883	7,3	6,1	17,2		7,3	6,1	17,2	69,4
Régions urbaines	104 827	1,0	4,7	9,0		1,0	4,7	9,0	85,2

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

2. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.3 ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE

La taille des établissements est un facteur important dans leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles que les autres, mais ils font souvent face à un risque financier plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et peuvent profiter d'économies d'échelle. Toutefois, leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

### Ensemble du Québec

En 2022, au Québec, les microétablissements (moins de 5 employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Ceux de moins de 250 employés, soit les microétablissements ainsi que les établissements de petite ou de moyenne taille, constituaient 99,3 % de l'ensemble. Les grands établissements (250 employés et plus) représentaient donc une très petite part du nombre total.

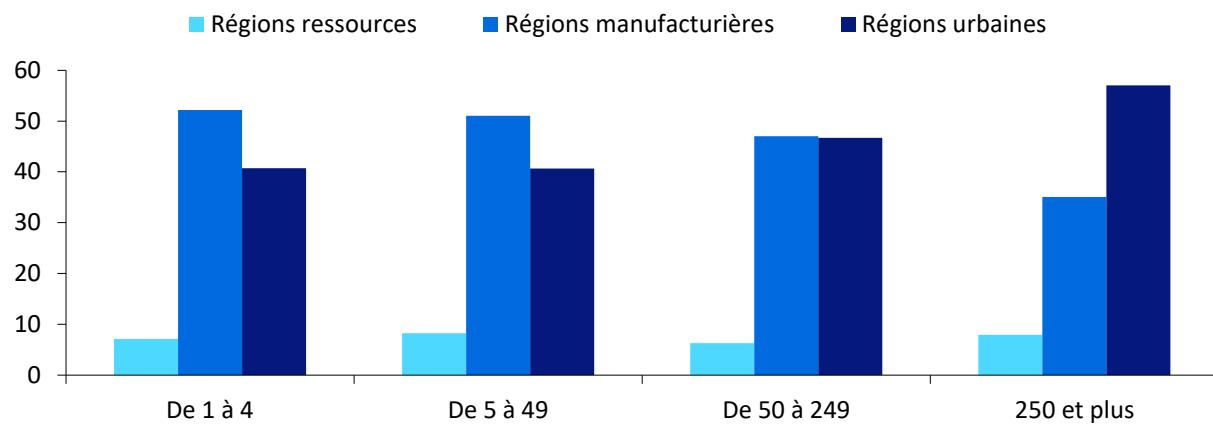
### Blocs régionaux

En 2022, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de 5 employés) sont situés dans les régions manufacturières (52,2 % en 2022). Les régions urbaines (40,7 %) et les régions ressources (7,1 %) en comptent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux tout comme dans l'ensemble du Québec, ces très petites entreprises représentent près de la moitié du nombre total d'établissements.
- La répartition est semblable pour les petits établissements (de 5 à 49 employés). La plus grande proportion d'entre eux sont situés dans les régions manufacturières (51,1 % en 2022), suivies des régions urbaines (40,7 %) puis des régions ressources (8,2 %).
- Le constat est différent pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et de grande taille (250 employés et plus) : une grande part est située dans les régions urbaines (respectivement 46,7 % et 57,0 % en 2022). Au total, 6,7 % des établissements comptent 50 employés ou plus dans les régions urbaines contre 5,7 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20

Répartition des établissements en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage du nombre total d'établissements)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

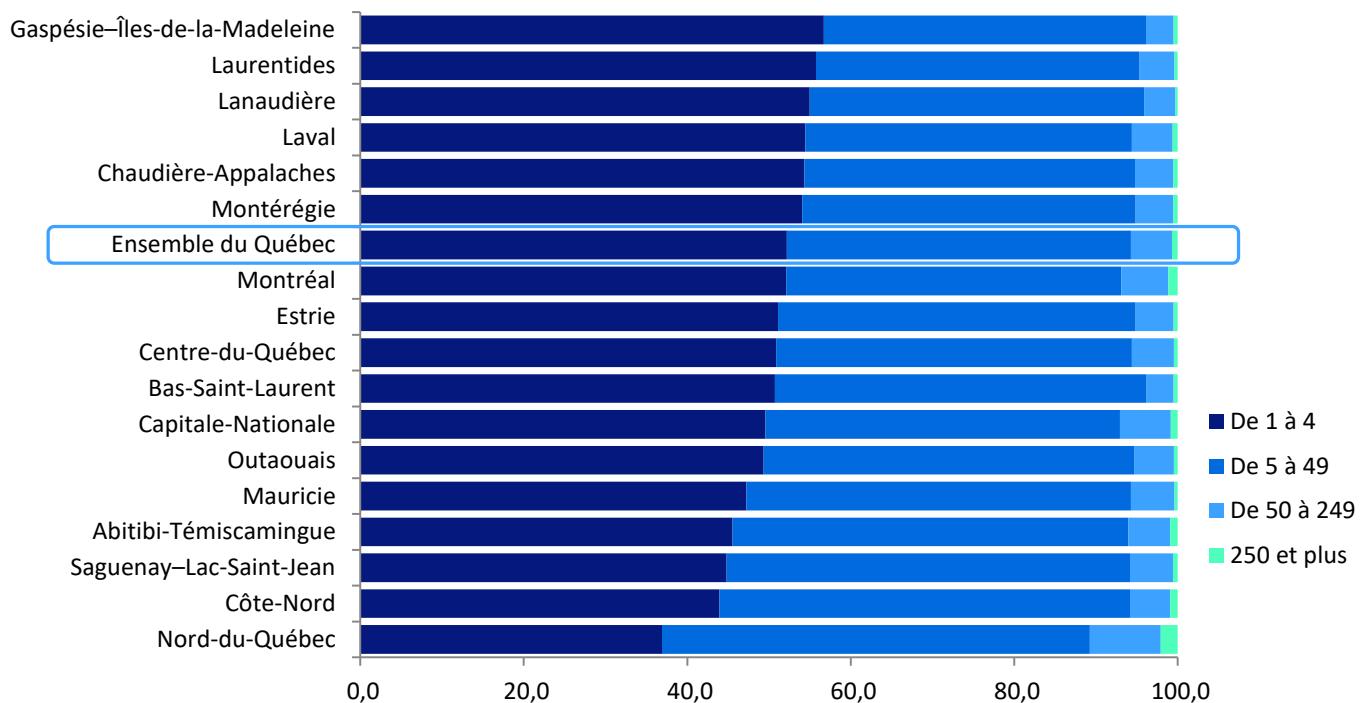
## Régions administratives

- En 2022, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (56,7 %), les Laurentides (55,7 %) et Lanaudière (55,0 %) comptaient les plus fortes proportions de microétablissements (de 1 à 4 employés) dans leur structure industrielle.
- Dans les régions du Nord-du-Québec (36,9 %), de la Côte-Nord (43,9 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (44,8 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (45,5 %), la structure industrielle était moins basée sur les microétablissements que dans l’ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence dans ces régions d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, étant donné que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries que pour les autres.
- En 2022, la proportion de microétablissements surpassait la moyenne de l’ensemble du Québec dans 6 des 17 régions administratives.
- Enfin, dans cinq régions, à savoir le Nord-du-Québec (2,1 %), Montréal (1,1 %), la Côte-Nord (0,9 %), la Capitale-Nationale (0,9 %) et l’Abitibi-Témiscamingue (0,9 %), la proportion de grands établissements (250 employés et plus) était plus élevée que dans l’ensemble du Québec (0,7 %).

Graphique 21

Proportion d’établissements en fonction de la taille (nombre d’employés), selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022

(en pourcentage du nombre total d’établissements, par ordre décroissant du nombre d’établissements de 1 à 4 employés)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XI**  
**Établissements en fonction de la taille (nombre d'employés), 2022**

Région administrative	Part en région				Part au Québec			
	De 1 à 4	De 5 à 49	De 50 à 249	250 et plus	De 1 à 4	De 5 à 49	De 50 à 249	250 et plus
	En pourcentage du total				En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	50,7	45,5	3,3	0,5	2,8	3,1	1,9	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,8	49,3	5,2	0,6	2,8	3,8	3,4	2,7
03 Capitale-Nationale	49,6	43,3	6,2	0,9	8,0	8,7	10,5	10,3
04 Mauricie	47,2	47,0	5,3	0,4	2,7	3,3	3,2	1,7
05 Estrie <sup>1</sup>	51,1	43,8	4,6	0,5	3,9	4,2	3,7	2,9
06 Montréal	52,1	41,0	5,8	1,1	24,8	24,1	28,5	40,5
07 Outaouais	49,4	45,3	4,9	0,5	2,9	3,3	3,0	2,0
08 Abitibi-Témiscamingue	45,5	48,5	5,1	0,9	1,6	2,1	1,9	2,4
09 Côte-Nord	43,9	50,3	4,9	0,9	0,9	1,2	1,0	1,3
10 Nord-du-Québec	36,9	52,3	8,7	2,1	0,2	0,4	0,6	1,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	56,7	39,4	3,4	0,5	1,6	1,4	1,0	1,1
12 Chaudière-Appalaches	54,3	40,4	4,7	0,5	6,0	5,6	5,4	4,5
13 Laval	54,4	40,0	5,0	0,6	5,0	4,6	4,8	4,2
14 Lanaudière	55,0	40,9	3,8	0,3	6,3	5,8	4,6	2,4
15 Laurentides	55,7	39,6	4,3	0,4	8,3	7,3	6,7	4,4
16 Montérégie <sup>1</sup>	54,1	40,8	4,6	0,6	18,8	17,6	16,6	14,3
17 Centre-du-Québec	50,9	43,5	5,1	0,4	3,3	3,5	3,5	2,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>52,2</b>	<b>42,1</b>	<b>5,0</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	49,1	46,0	4,2	0,7	7,1	8,2	6,3	7,9
Régions manufacturières	53,0	41,9	4,6	0,5	52,2	51,1	47,0	35,1
Régions urbaines	51,7	41,7	5,7	1,0	40,7	40,7	46,7	57,0

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

Le produit intérieur brut<sup>7</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur un territoire économique en particulier. Les catégories d'industries présentes dans une région varient selon ses ressources naturelles et sa situation géographique.

### Ensemble du Québec

En 2021, les industries productrices de services représentaient 73,0 % du PIB du Québec contre 27,0 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à près de la moitié des activités des industries productrices de biens.

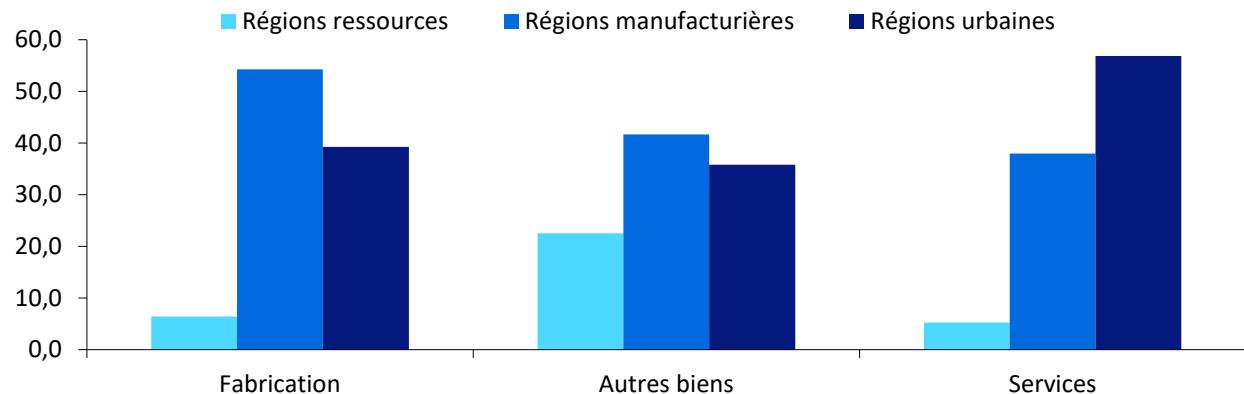
### Blocs régionaux

En 2021, la plus grande part de la production des industries de services au Québec était réalisée dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production dans le secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (54,3 %) en 2021. Suivaient les régions urbaines (39,3 %) puis les régions ressources (6,4 %).
- Par ailleurs, les autres industries productrices de biens exerçaient principalement leurs activités, dont l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, dans les régions manufacturières (41,6 %) et les régions urbaines (35,8 %).
- Finalement, le PIB généré par les industries de services au Québec provenait principalement des régions urbaines (56,8 %). Les régions manufacturières (37,9 %) et les régions ressources (5,2 %) étaient responsables d'une plus faible part de la production dans ce secteur.

**Graphique 22**

**Part du produit intérieur brut du Québec en fonction de la catégorie d'industries, selon les blocs régionaux, 2021  
(en pourcentage)**



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

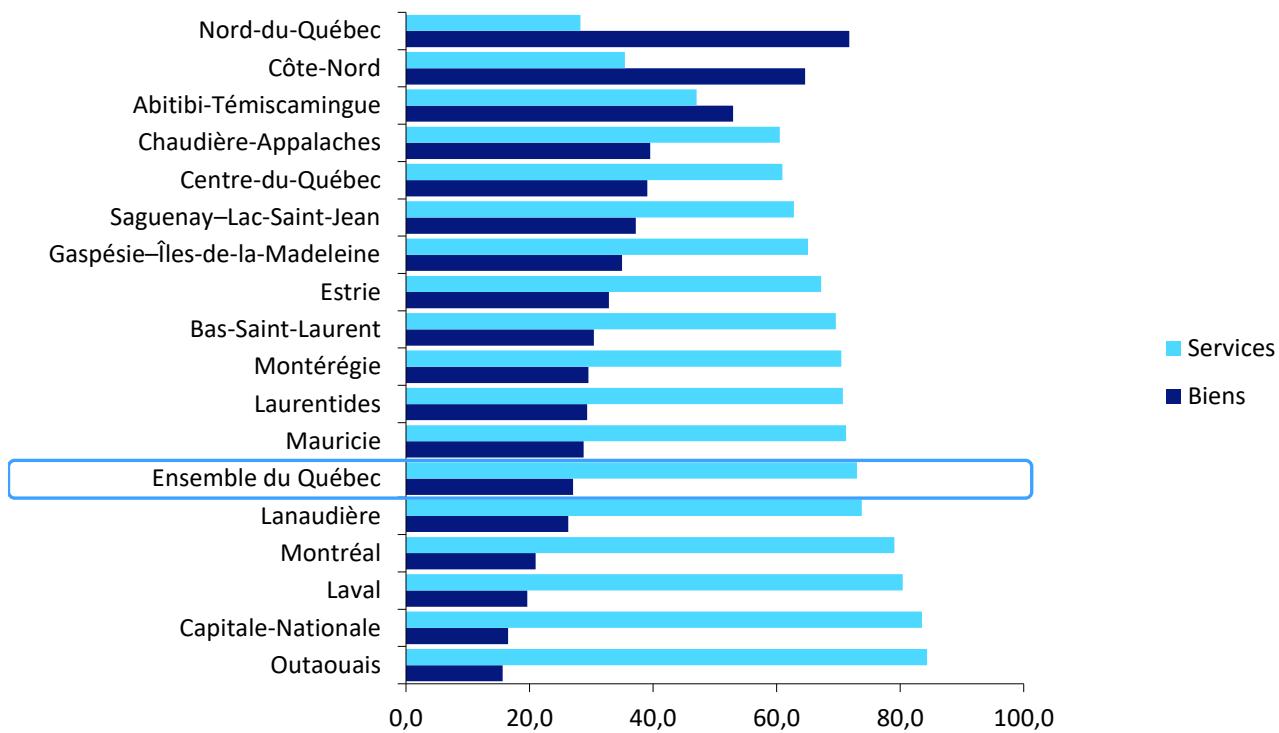
7. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- En 2021, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (71,8 %), de la Côte-Nord (64,6 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (52,9 %) que dans les autres régions. Ce constat s’explique notamment par la production des industries autres que celles du domaine de la fabrication, comme l’exploitation forestière et minière.
- À l’inverse, les régions urbaines que sont l’Outaouais (15,6 %), la Capitale-Nationale (16,5 %), Laval (19,6 %) et Montréal (21,0 %) comptaient la plus faible part d’industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est une conséquence de l’importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée. Il découle aussi de la moins grande place de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, en 2021, Montréal représentait à elle seule 37,0 % du PIB généré par les industries productrices de services du Québec, 29,2 % du PIB attribuable à la fabrication et 23,9 % du PIB associé aux autres industries productrices de biens.
- À l’opposé, le Nord-du-Québec était responsable de 0,4 % des services au Québec et de 0,4 % de la fabrication. Seulement 1,6 % de l’activité économique des autres industries productrices de biens était exercée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
- La plupart des régions comptaient plus d’industries productrices de biens que la moyenne de l’ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

**Graphique 23**

**Répartition du produit intérieur brut en fonction de la catégorie d’industries, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2021  
(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XII**  
**Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries, 2021**

Région administrative <sup>2</sup>	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres <sup>1</sup>	En pourcentage	Fabrication	Autres <sup>1</sup>	En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	12,5	17,9	69,6	1,8	2,4	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	19,5	17,7	62,8	4,3	3,6	2,5
03 Capitale-Nationale	7,4	9,1	83,5	5,5	6,3	11,1
04 Mauricie	13,3	15,5	71,2	2,5	2,7	2,4
05 Estrie	19,5	13,3	67,2	7,2	4,5	4,4
06 Montréal	11,1	9,8	79,0	29,2	23,9	37,0
07 Outaouais	3,8	11,8	84,4	1,1	3,1	4,2
08 Abitibi-Témiscamingue	15,1	37,9	47,1	2,4	5,7	1,4
09 Côte-Nord	9,0	55,6	35,4	1,3	7,4	0,9
10 Nord-du-Québec	4,0	67,8	28,2	0,4	5,5	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,7	26,3	65,1	0,6	1,6	0,7
12 Chaudière-Appalaches	25,6	13,9	60,5	9,0	4,5	3,8
13 Laval	10,9	8,8	80,4	3,4	2,6	4,5
14 Lanaudière	12,3	13,9	73,8	3,6	3,7	3,8
15 Laurentides	14,3	15,0	70,7	6,2	6,1	5,5
16 Montérégie	15,6	13,9	70,5	16,9	13,9	13,6
17 Centre-du-Québec	24,3	14,8	60,9	4,7	2,6	2,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>13,0</b>	<b>14,0</b>	<b>73,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	10,7	40,5	48,8	6,4	22,5	5,2
Régions manufacturières	17,4	14,4	68,2	54,3	41,6	37,9
Régions urbaines	9,9	9,7	80,4	39,3	35,8	56,8

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Afin de connaître les niveaux de PIB de 2021, on peut se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.5 EMPLOI PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'emploi met en évidence l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus par lequel cette dernière repose de plus en plus sur les industries de services, se poursuit depuis près de trois décennies.

### Ensemble du Québec

En 2022, la part des emplois générés par le secteur tertiaire au Québec dépassait 79,6 %. Le secteur secondaire, qui comprend la construction et la fabrication, procurait 18,1 % des emplois totaux de la province. Seulement 2,3 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

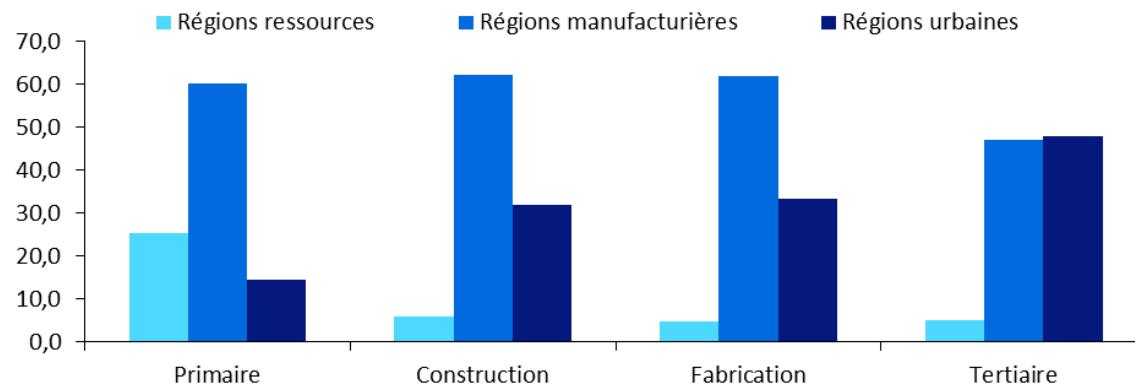
### Blocs régionaux

La répartition des emplois selon les blocs régionaux montre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2022, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 10,3 % des emplois. Cela représentait plus de quatre fois l'importance du secteur primaire dans l'ensemble du Québec. Les emplois de ce secteur étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (60,2 %) et les régions ressources (25,3 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était surtout représenté par l'agriculture et l'extraction des ressources naturelles pour l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 22,5 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des domaines de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (plus de 62 % chacun).
- Enfin, dans les régions urbaines, le secteur tertiaire revêtait une importance relative beaucoup plus grande que dans les autres blocs régionaux, car il représentait 85,9 % des emplois en 2022 comparativement à 79,6 % pour l'ensemble du Québec. Les emplois dans ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (47,9 %) et les régions manufacturières (47,0 %).

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

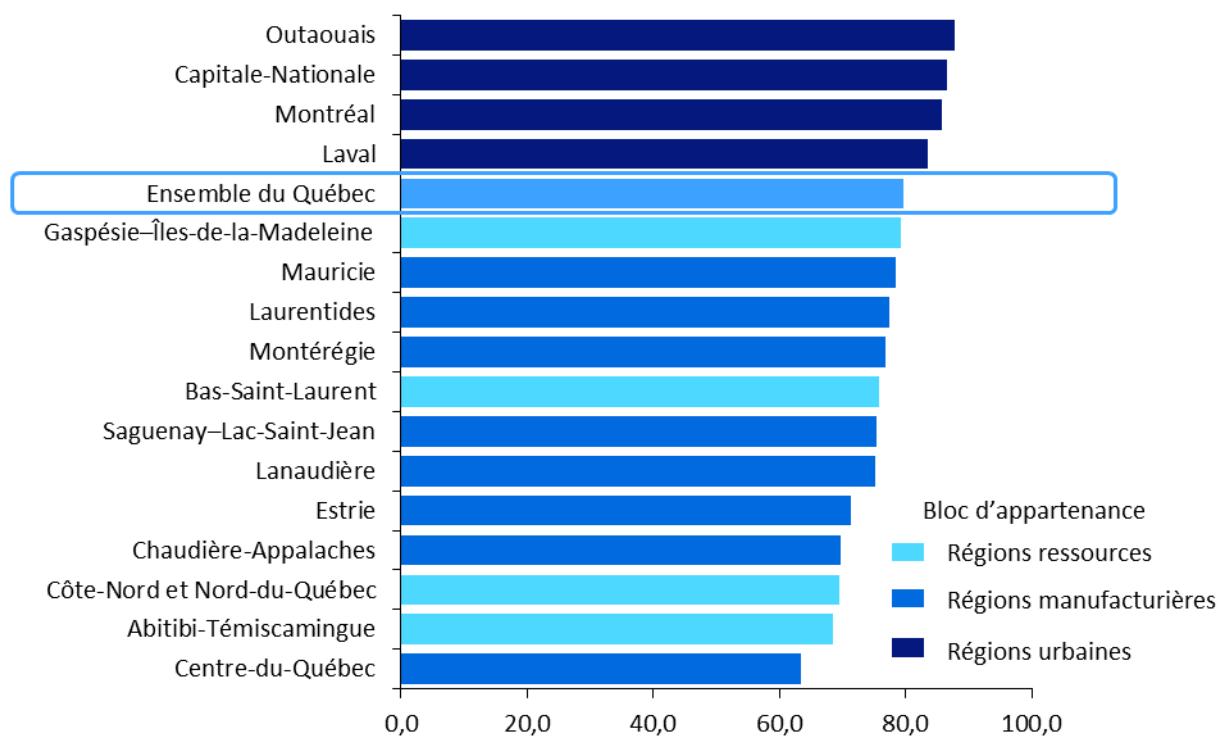
## Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, la part des emplois qu'il procure demeure inférieure dans une majorité d'entre elles par rapport à l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids au Québec des régions urbaines au chapitre de l'emploi, puisque la tertiarisation de l'économie est surtout attribuable à ces régions.
- À cet égard, en 2022, l'Outaouais (87,9 % de l'emploi total), la Capitale-Nationale (86,6 %), Montréal (85,8 %) et Laval (83,5 %) affichaient les plus forts taux de tertiarisation.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec est la région dont l'économie reposait le moins sur le secteur tertiaire (63,3 %), notamment à cause du poids de son secteur manufacturier (21,6 % de l'emploi total).
- De la même façon, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (17,4 % de l'emploi total) explique la tertiarisation plus limitée de l'économie dans cette région, qui est plutôt axée sur l'exploitation forestière et minière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction était nettement plus faible dans la région de Montréal (3,9 % de l'emploi total) que dans l'ensemble du Québec (6,7 %) en 2022. À l'inverse, les plus fortes proportions à ce chapitre étaient observées dans les régions de Lanaudière (11,7 %), des Laurentides (9,9 %) et du Centre-du-Québec (9,2 %).

**Graphique 25**

**Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022**

**(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIII**  
**Emploi par grands secteurs d'activité, 2022**

Région administrative <sup>1</sup>		Part en région			Part au Québec				
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		
			Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
En pourcentage		En pourcentage			En pourcentage				
01	Bas-Saint-Laurent	5,9	6,7	11,5	75,9	5,3	2,0	2,1	1,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,2	8,9	11,5	75,4	5,2	3,8	2,9	2,7
03	Capitale-Nationale	1,7	5,3	6,4	86,6	6,6	7,0	4,9	9,6
04	Mauricie	0,9	6,8	13,9	78,4	1,1	2,7	3,2	2,6
05	Estrie	3,6	8,0	17,0	71,4	5,8	4,4	5,5	3,3
06	Montréal	0,4	3,9	9,9	85,8	4,2	14,9	22,3	27,6
07	Outaouais	1,1	7,6	3,5	87,9	2,4	5,4	1,5	5,3
08	Abitibi-Témiscamingue	17,4	7,7	6,5	68,6	12,7	1,9	0,9	1,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,8	7,2	12,5	69,5	5,1	1,1	1,2	0,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,5	6,7	7,6	79,2	2,2	0,8	0,5	0,8
12	Chaudière-Appalaches	4,3	8,6	17,4	69,7	10,1	6,7	8,0	4,6
13	Laval	0,6	5,9	10,1	83,5	1,3	4,5	4,5	5,4
14	Lanaudière	1,5	11,7	11,6	75,2	4,3	11,0	6,4	6,0
15	Laurentides	1,7	9,9	11,0	77,4	5,4	10,8	7,1	7,1
16	Montérégie	2,5	6,7	14,0	76,8	20,8	18,9	23,4	18,4
17	Centre-du-Québec	5,7	9,2	21,6	63,3	7,4	4,0	5,6	2,3
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>2,3</b>	<b>6,7</b>	<b>11,4</b>	<b>79,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources		10,3	7,1	9,6	72,9	25,3	5,9	4,7	5,1
Régions manufacturières		2,7	8,4	14,1	74,8	60,2	62,3	62,1	47,0
Régions urbaines		0,7	4,8	8,5	85,9	14,6	31,9	33,3	47,9

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, on peut se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.6 EMPLOI PAR DOMAINES DE FABRICATION

Le secteur de la fabrication, qui représentait un peu plus de 11 % des emplois du Québec en 2022, peut être analysé selon deux grands champs d'activité : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine traditionnel inclut notamment le bois, les aliments et les boissons, le papier, les vêtements de même que les meubles. Le domaine complexe comprend, entre autres choses, l'impression, les machines, le matériel de transport ainsi que les produits informatiques et électroniques.

### Ensemble du Québec

En 2022, la fabrication traditionnelle représentait 6,9 % des emplois totaux au Québec, tandis que 4,5 % des travailleurs occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication complexe. Le déclin du secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de fabrication.

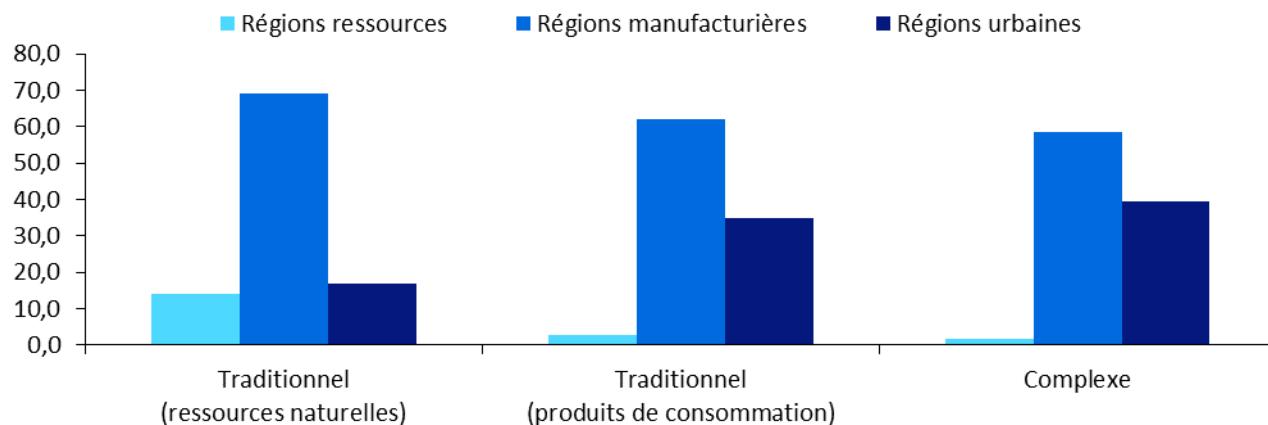
### Blocs régionaux

En 2022, la plus importante part des emplois au Québec, dans tous les domaines de fabrication, se trouvait dans les régions manufacturières.

- Au Québec, en 2022, les emplois du domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (69,1 % du total québécois).
- La place occupée par le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2022, la plupart des emplois de ce domaine se concentraient dans les régions manufacturières (62,1 %) et les régions urbaines (35,1 %). Ils se faisaient plus rares dans les régions ressources (2,8 %).
- Finalement, la transformation complexe était réalisée surtout dans les régions manufacturières (58,5 %) et les régions urbaines (39,7 %).

**Graphique 26**

**Part de l'emploi au Québec par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

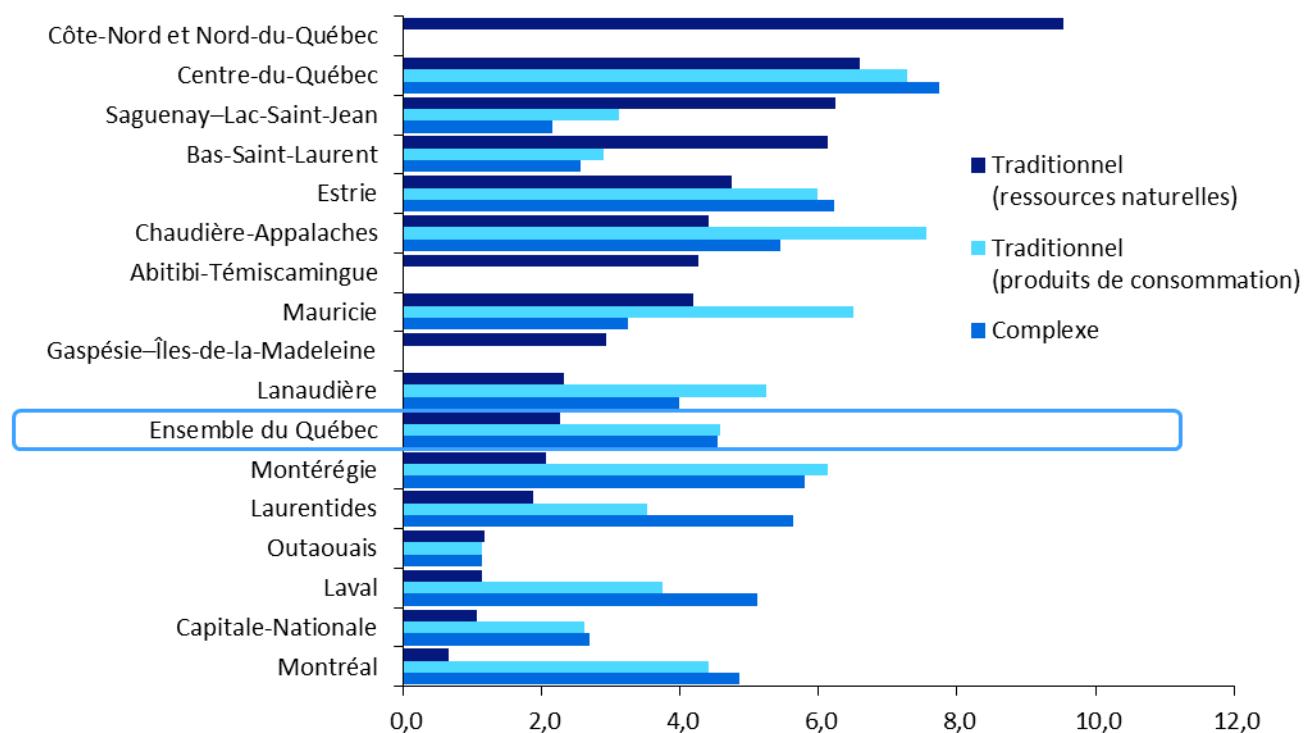
## Régions administratives

- En 2022, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (9,5 % des emplois totaux), le Centre-du-Québec (6,6 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (6,2 %) ainsi que le Bas-Saint-Laurent (6,1 %) enregistraient les plus fortes proportions d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles.
- Au chapitre de la transformation des produits de consommation, la Chaudière-Appalaches (7,6 % des emplois totaux), le Centre-du-Québec (7,3 %) et la Mauricie (6,5 %) affichaient les proportions les plus élevées. La proximité des grands centres urbains et des activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procure des emplois dans ce domaine.
- En 2022, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient aux régions du Centre-du-Québec (7,8 % des emplois totaux), de l'Estrie (6,2 %) et de la Montérégie (5,8 %).
- À l'opposé, les régions de Montréal (0,7 %), de la Capitale-Nationale (1,1 %) et de Laval (1,1 %) regroupaient les plus faibles proportions de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec. Par ailleurs, c'est en Outaouais que la structure industrielle reposait le moins sur la transformation des produits de consommation (1,1 %) ou le domaine complexe (1,1 %).

**Graphique 27**

**Répartition de l'emploi par domaines de fabrication, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022**

**(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIV**  
**Emploi par domaines de fabrication, 2022**

Région administrative <sup>3</sup>	Part en région			Part au Québec		
	Ressources naturelles	Produits de consommation	Complexe <sup>2</sup>	Ressources naturelles	Produits de consommation	Complexe <sup>2</sup>
	En pourcentage			En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	6,1	2,9	2,6	5,5	1,3	1,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,2	3,1	2,2	7,8	1,9	1,3
03 Capitale-Nationale	1,1	2,6	2,7	4,2	5,0	5,2
04 Mauricie	4,2	6,5	3,3	4,9	3,8	1,9
05 Estrie	4,8	6,0	6,2	7,7	4,8	5,0
06 Montréal	0,7	4,4	4,9	7,5	24,6	27,4
07 Outaouais	1,2	1,1	1,1	2,5	1,2	1,2
08 Abitibi-Témiscamingue	4,3	x	x	3,1	x	x
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,5	x	x	4,5	x	x
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,9	x	x	1,0	x	x
12 Chaudière-Appalaches	4,4	7,6	5,4	10,2	8,7	6,3
13 Laval	1,1	3,8	5,1	2,6	4,2	5,8
14 Lanaudière	2,3	5,2	4,0	6,5	7,2	5,5
15 Laurentides	1,9	3,5	5,6	6,1	5,6	9,1
16 Montérégie	2,1	6,1	5,8	17,4	25,4	24,3
17 Centre-du-Québec	6,6	7,3	7,8	8,5	4,7	5,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2,3</b>	<b>4,6</b>	<b>4,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	5,8	2,3	1,5	14,1	2,8	1,8
Régions manufacturières	3,1	5,7	5,3	69,1	62,1	58,5
Régions urbaines	0,9	3,6	4,1	16,8	35,1	39,7

1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. Domaine complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.7 EMPLOI PAR GRANDS GROUPES DE SERVICES

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire (ou secteur des services) procure à lui seul près de 80 % de tous les emplois. Il se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (administrations publiques, santé, éducation, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, assurances, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2022, parmi les grands groupes du secteur tertiaire, les services publics représentaient la plus grande proportion des emplois (28,4 %), suivis des services moteurs (26,4 %) puis des services aux ménages (24,8 %).

### Blocs régionaux

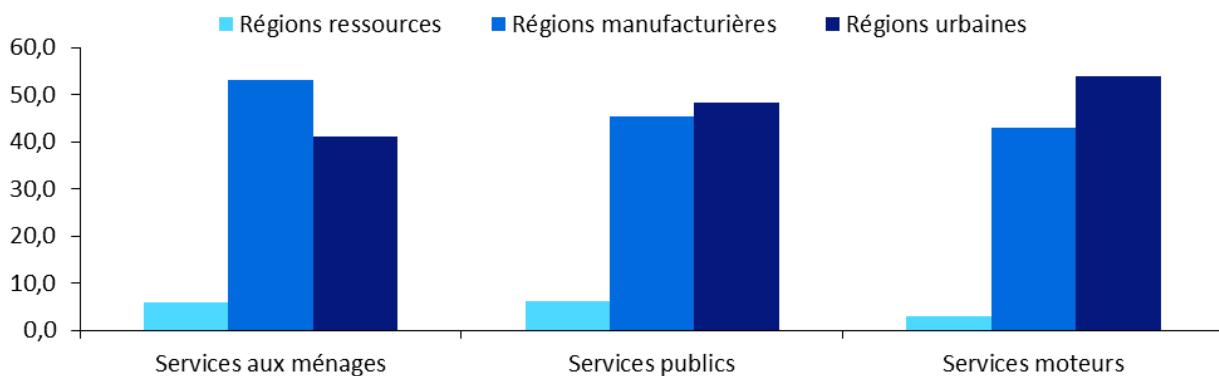
La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2022, les plus grandes proportions d'emplois liés aux services publics se trouvaient dans les régions urbaines (48,3 %) et les régions manufacturières (45,5 %). Cependant, la présence de ce type de services s'est accrue dans les régions ressources (32,0 % des emplois) comparativement au reste de la province, à cause de la population plus âgée et de l'économie moins diversifiée qui s'y trouvent. Dans les régions urbaines, c'est surtout la présence des administrations publiques et des établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui explique le fait que les emplois du domaine des services publics y occupent une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (30,9 % contre 28,4 % respectivement).
- Les emplois associés aux services aux ménages se concentraient, en 2022, dans les régions manufacturières (53,1 %), suivies des régions urbaines (41,0 %) puis des régions ressources (5,9 %). La villégiature et le tourisme expliquent en partie la surreprésentation des emplois liés à ce groupe de services dans les régions ressources (26,3 %) par rapport à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec (24,8 %).
- Toujours en 2022, les emplois relatifs aux services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (54,0 %). La présence de services financiers et d'assurances de même que de services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance des secteurs de la culture et de l'information expliquent cette situation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente 32,1 % des emplois contre 26,4 % au Québec.

**Graphique 28**

**Part de l'emploi par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2022**

**(en pourcentage du total québécois)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

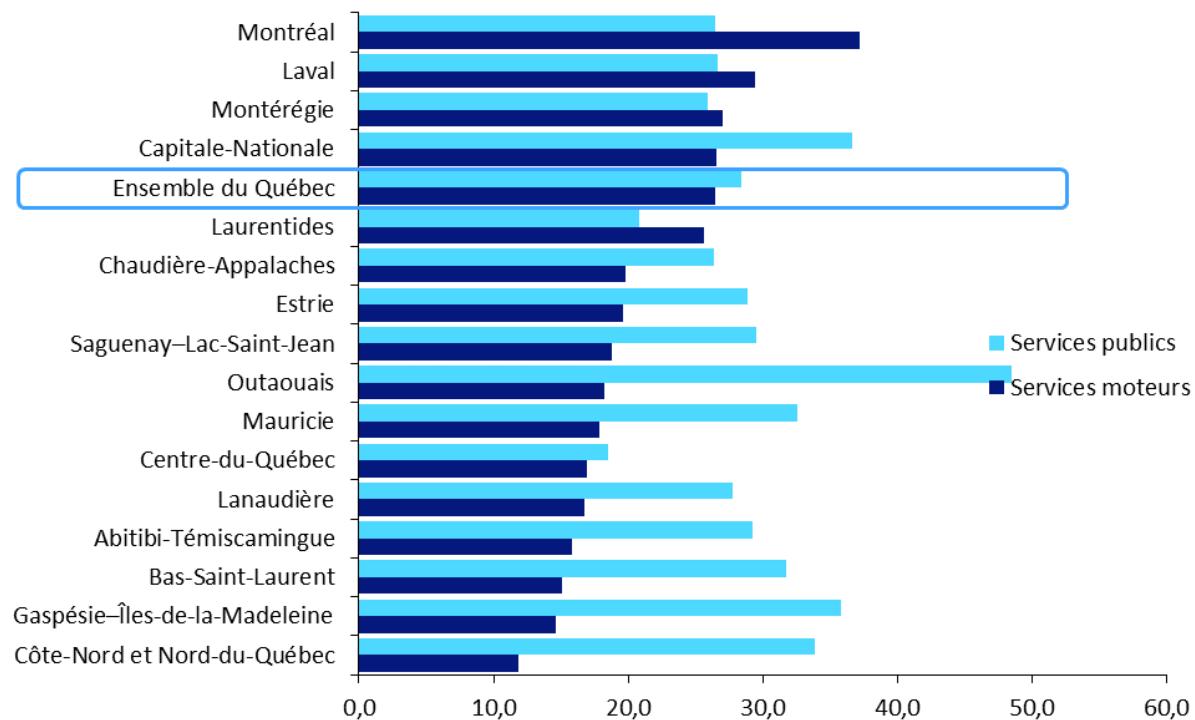
## Régions administratives

- En 2022, la part des emplois liés aux services moteurs dépassait la moyenne dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées près de centres urbains. À cet égard, pour Montréal (37,2 % des emplois totaux), Laval (29,4 %), la Montérégie (27,0 %) et la Capitale-Nationale (26,5 %), la proportion se situait au-dessus de celle de l'ensemble du Québec (26,4 %).
- C'est dans les régions ressources que les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional, notamment sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (11,9 % du total de l'emploi), en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (14,7 %) ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent (15,1 %).
- En 2022, dans les régions où les administrations publiques abondent, la part des emplois du domaine des services publics excédait celle de l'ensemble du Québec (28,4 %). C'était notamment le cas de l'Outaouais (48,5 % des emplois totaux) et de la Capitale-Nationale (36,7 %) en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics procuraient aussi une part importante des emplois dans les régions où la population est la plus âgée étant donné que celle-ci a besoin de soins de santé, comme en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (35,8 % des emplois totaux) de même que sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (33,9 %).
- À l'inverse, dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées à proximité de centres urbains et dont la population est relativement jeune, la part de l'emploi dans les services publics est beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (18,5 % du total de l'emploi), les Laurentides (20,8 %) et la Montérégie (25,9 %) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XV**  
**Emploi par grands groupes de services, 2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En pourcentage			En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	29,1	31,8	15,1	2,4	2,3	1,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,0	29,5	18,8	3,1	3,0	2,0
03 Capitale-Nationale	23,4	36,7	26,5	8,4	11,4	8,9
04 Mauricie	28,1	32,5	17,9	3,0	3,0	1,8
05 Estrie	23,0	28,9	19,6	3,4	3,7	2,7
06 Montréal	22,1	26,4	37,2	22,9	23,9	36,1
07 Outaouais	21,1	48,5	18,2	4,1	8,2	3,3
08 Abitibi-Témiscamingue	23,4	29,2	15,8	1,6	1,7	1,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	23,5	33,9	11,9	1,0	1,3	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	28,7	35,8	14,7	0,9	1,0	0,4
12 Chaudière-Appalaches	23,4	26,4	19,8	5,0	4,9	3,9
13 Laval	27,4	26,7	29,4	5,7	4,8	5,7
14 Lanaudière	30,6	27,8	16,8	7,8	6,2	4,0
15 Laurentides	31,0	20,8	25,6	9,2	5,4	7,1
16 Montérégie	23,9	25,9	27,0	18,4	17,4	19,5
17 Centre-du-Québec	27,8	18,5	17,0	3,3	1,9	1,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>24,8</b>	<b>28,4</b>	<b>26,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	26,3	32,0	14,6	5,9	6,2	3,1
Régions manufacturières	26,3	25,8	22,7	53,1	45,5	43,0
Régions urbaines	22,9	30,9	32,1	41,0	48,3	54,0

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 3 – INVESTISSEMENT

De toutes les composantes de la croissance économique, l'investissement est certainement la plus structurante. Synonyme de productivité et de compétitivité, il permet d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, ses principales industries ainsi que son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été préparées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada. Pour l'année 2023, les données de cette enquête ont été recueillies à l'automne 2022 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de prévisions d'investissement qui seront révisées deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, des données de Statistique Canada sur l'investissement en construction résidentielle complètent le profil.

Il est à noter que l'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets modifient lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- L'investissement des secteurs privé et public;
- L'investissement en fonction de la catégorie de dépenses;
- L'investissement en fonction de la catégorie d'industries;
- L'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- L'investissement en construction résidentielle.

### 3.1 INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'investissement du secteur privé et celui du secteur public diffèrent quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

#### Ensemble du Québec

Selon l'enquête menée à l'automne 2022, les secteurs privé et public prévoient investir, au total, plus de 59 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2023. En moyenne, de 2019 à 2023, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté à un rythme supérieur (+7,0 % par année) à celui du secteur privé (+6,2 %). Pour cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter en moyenne 50,7 % de tous les investissements au Québec.

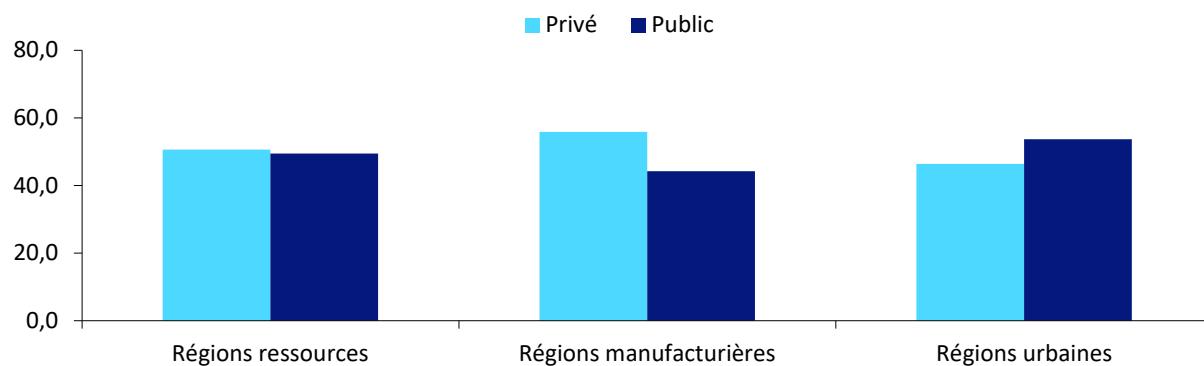
#### Blocs régionaux

Pour l'année 2023, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 25 milliards de dollars. Elles atteignent plus de 24 milliards de dollars dans les régions manufacturières et plus de 8 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2019 à 2023, la plus forte proportion de l'investissement provenant du secteur privé (55,8 %) devrait être observée dans les régions manufacturières, suivies des régions ressources (50,6 %) puis des régions urbaines (46,4 %). Au cours de la même période, c'est dans les régions ressources que l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté le plus (+10,7 % par année). Les régions manufacturières (+10,5 %) et les régions urbaines (+0,8 %) devraient suivre en deuxième et en troisième lieu.
- De 2019 à 2023, les régions urbaines devraient avoir reçu, en moyenne, la plus importante part (53,6 %) de l'investissement du secteur public en raison de la présence des administrations publiques. Dans les régions ressources (49,4 %) et les régions manufacturières (44,2 %), la part de l'investissement public devrait être moins élevée. Durant cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions manufacturières (+12,1 % par année), les régions ressources (+6,3 %) et les régions urbaines (+3,8 %).

Graphique 30

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2019 à 2023<sup>1</sup>  
(en pourcentage)



1. De 2019 à 2021 : dépenses réelles; en 2022 : dépenses réelles provisoires; en 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

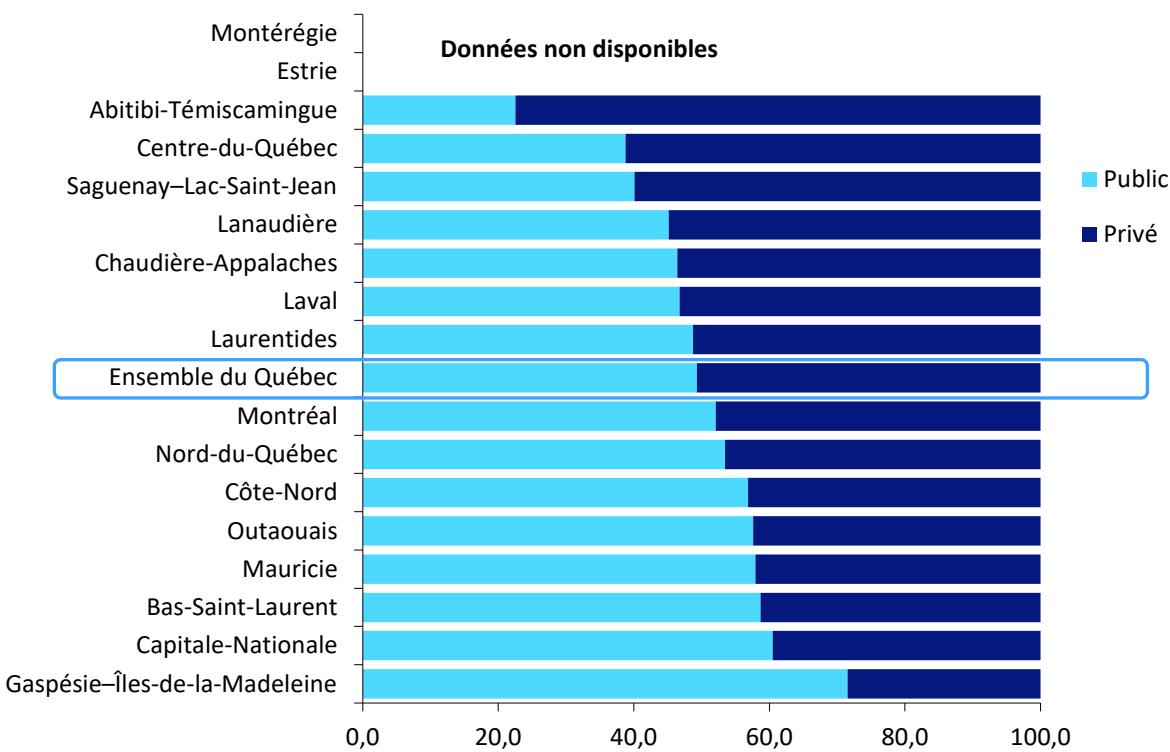
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- L'apport des secteurs privé et public varie fortement d'une région à l'autre pour diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte des administrations publiques, la structure industrielle, etc.
- De 2019 à 2023, l'Abitibi-Témiscamingue (77,5 %) est la région qui devrait avoir obtenu la plus forte part de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière dans cette région explique ce constat.
- Au cours de la même période, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (28,5 %) devrait avoir enregistré, en moyenne, la plus faible proportion de l'investissement provenant du secteur privé.
- De 2019 à 2023, l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté dans 13 régions. La croissance la plus rapide devrait être observée sur la Côte-Nord (+17,3 % par année) et dans les Laurentides (+16,7 %).
- À l'inverse, la Capitale-Nationale et Montréal sont les seules régions où un recul est attendu (respectivement -1,3 % et -0,2 % par année).
- Durant cette période, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté dans 15 régions administratives.

Graphique 31

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives<sup>1</sup>, moyenne de 2019 à 2023<sup>2</sup> (en pourcentage)



1. Les investissements de 2021, de 2022 et de 2023 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2019 et 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

2. De 2019 à 2021 : dépenses réelles; en 2022 : dépenses réelles provisoires; en 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVI****Investissement des secteurs privé et public, de 2019 à 2023<sup>1</sup>**

Région administrative <sup>3</sup>	Perspectives 2023		Part moyenne 2019-2023		Variation <sup>2</sup> 2019-2023	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En millions de dollars		En pourcentage		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	473	631	41,3	58,7	7,9	3,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 612	893	59,9	40,1	9,9	10,6
03 Capitale-Nationale	1 777	3 188	39,5	60,5	-1,3	7,9
04 Mauricie	570	729	42,1	57,9	10,8	8,3
05 Estrie	1 897	955	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
06 Montréal	8 156	8 326	47,9	52,1	-0,2	0,1
07 Outaouais	691	1 102	42,4	57,6	2,6	11,4
08 Abitibi-Témiscamingue	1 770	453	77,5	22,5	13,9	5,1
09 Côte-Nord	1 209	1 399	43,1	56,8	17,3	0,7
10 Nord-du-Québec	838	1 223	46,6	53,4	0,8	16,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	192	543	28,5	71,5	8,9	9,4
12 Chaudière-Appalaches	1 593	1 321	53,6	46,4	14,7	14,5
13 Laval	1 126	1 188	53,3	46,7	14,8	23,4
14 Lanaudière	1 052	1 065	54,9	45,2	13,5	18,3
15 Laurentides	1 661	1 486	51,3	48,7	16,7	13,7
16 Montérégie	4 157	4 136	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	966	711	61,2	38,8	7,0	18,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>29 739</b>	<b>29 348</b>	<b>50,7</b>	<b>49,3</b>	<b>6,2</b>	<b>7,0</b>
Régions ressources	4 481	4 249	50,6	49,4	10,7	6,3
Régions manufacturières	13 508	11 296	55,8	44,2	10,5	12,1
Régions urbaines	11 750	13 803	46,4	53,6	0,8	3,8

n.d.: non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2019 à 2023.

1. 2019-2021 : dépenses réelles; 2022 : dépenses réelles provisoires; 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Les investissements de 2021, de 2022 et de 2023 sont répertoriés selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2019 et 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 3.2 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE DÉPENSES

L'investissement influe sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Il est constitué de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et en outillage.

### Ensemble du Québec

De 2019 à 2023, selon l'enquête réalisée à l'automne 2022, l'investissement en construction devrait avoir crû de 7,7 % par année au Québec pour atteindre 38,6 milliards de dollars en 2023. L'investissement en matériel et en outillage, quant à lui, devrait avoir augmenté de 4,7 % annuellement et se situer à 20,6 milliards de dollars.

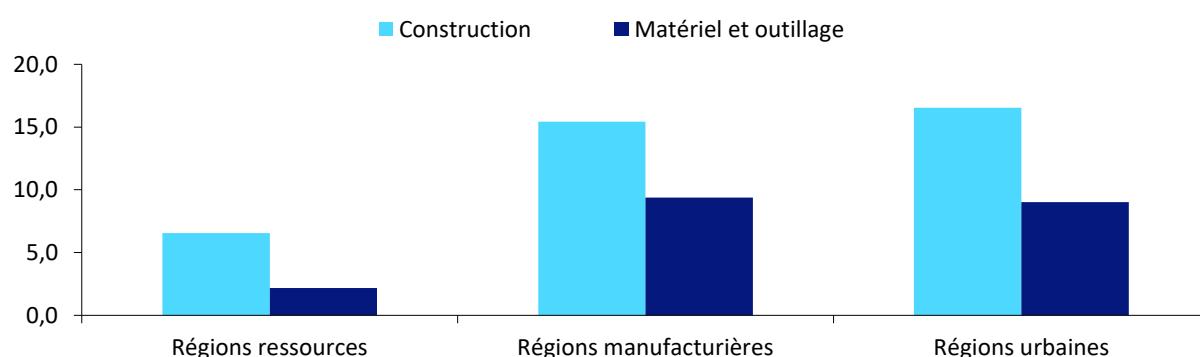
### Blocs régionaux

En 2023, l'investissement en construction devrait avoir atteint 16,5 milliards de dollars dans les régions urbaines, 15,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 6,6 milliards de dollars dans les régions ressources.

- Pour la même année, l'investissement en matériel et en outillage devrait se chiffrer à 9,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 9,0 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 2,2 milliards de dollars dans les régions ressources.
- Dans les régions manufacturières, la répartition par catégorie de dépenses devrait être de 62 % en construction et de 38 % en matériel et en outillage. Dans les régions urbaines, elle devrait être de 65 % en construction et de 35 % en matériel et en outillage. Pour leur part, les régions ressources devraient avoir réalisé 75 % de leurs investissements en construction contre 25 % en matériel et en outillage.

**Graphique 32**

**Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2023<sup>1</sup>**  
**(en milliards de dollars)**



1. En 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

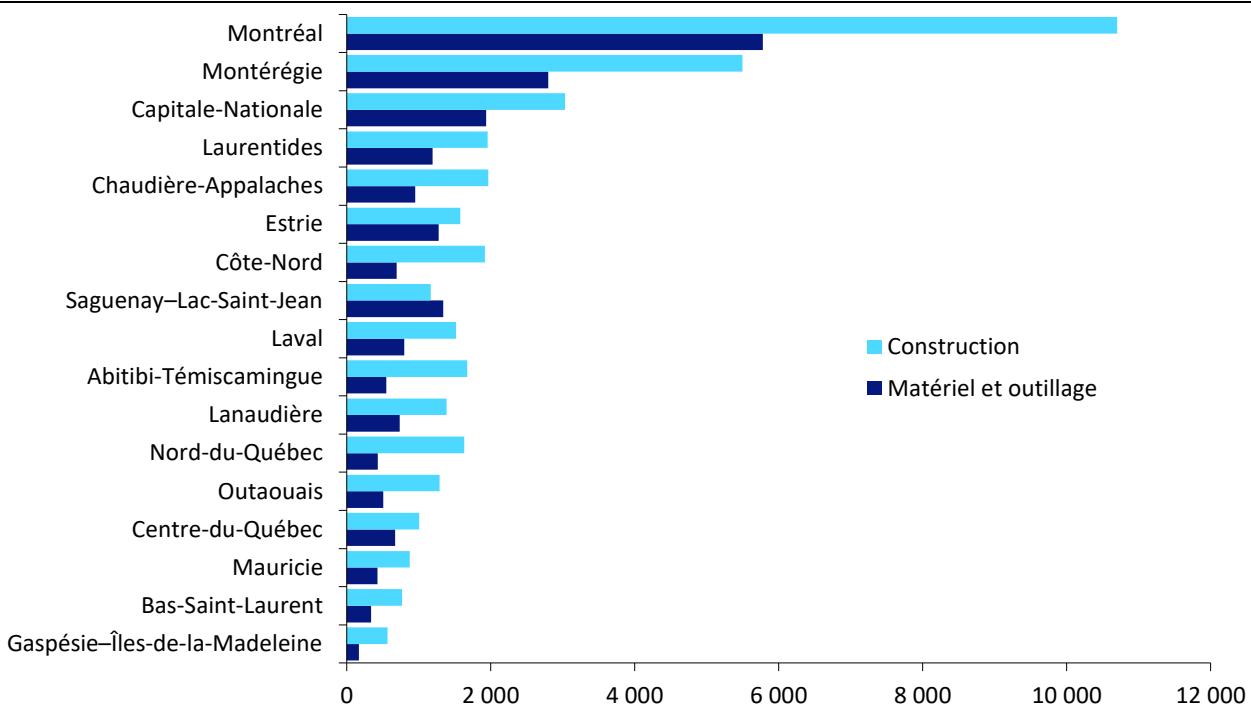
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2023, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les dépenses d'investissement en construction devraient dépasser celles liées au matériel et à l'outillage dans toutes les régions. Néanmoins, le poids des dépenses en matériel et en outillage dans l'investissement total devrait être plus élevé que dans l'ensemble du Québec (34,8 %) dans 6 des 17 régions.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter 79,2 % des investissements du Nord-du-Québec.
- De 2019 à 2023, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, près du tiers des investissements en construction ainsi qu'en matériel et en outillage.
- Durant la même période, l'investissement en construction devrait avoir connu une hausse dans 15 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement à Laval (+25,3 % annuellement), dans Lanaudière (+18,7 %) et en Chaudière-Appalaches (+16,4 %) que dans les autres régions.
- Toujours de 2019 à 2023, 14 régions devraient avoir enregistré une hausse de leurs investissements en matériel et en outillage. C'est le cas de la Côte-Nord (+16,6 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+15,3 %) et des Laurentides (+15,2 %).
- Un recul de l'investissement en matériel et en outillage devrait donc être observé dans une seule région, soit Montréal (-2,3 % par année).

**Graphique 33**

**Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023<sup>2</sup>**  
**(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et en outillage)**



1. Les investissements de 2021, de 2022 et de 2023 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2018, 2019 et 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

2. En 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVII**Investissement en fonction de la catégorie de dépenses, de 2019 à 2023<sup>1</sup>

Région administrative <sup>3</sup>	Perspectives 2023		Part au Québec 2019-2023		Variation <sup>2</sup> 2019-2023	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En millions de dollars		En pourcentage		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	769	335	2,2	1,8	6,0	3,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 165	1 340	3,6	5,4	5,4	15,3
03 Capitale-Nationale	3 031	1 934	8,2	9,4	4,6	3,4
04 Mauricie	872	428	2,3	2,0	10,3	7,6
05 Estrie	1 576	1 276	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
06 Montréal	10 703	5 779	30,7	31,4	1,3	-2,3
07 Outaouais	1 289	504	3,4	2,8	9,4	3,6
08 Abitibi-Témiscamingue	1 674	549	4,1	2,6	14,9	4,2
09 Côte-Nord	1 917	692	5,9	2,7	4,2	16,6
10 Nord-du-Québec	1 632	429	3,6	1,6	8,4	10,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	566	168	1,6	1,0	10,1	6,7
12 Chaudière-Appalaches	1 966	948	4,5	4,3	16,4	11,3
13 Laval	1 515	798	3,4	3,6	25,3	9,9
14 Lanaudière	1 384	733	3,2	3,3	18,7	11,2
15 Laurentides	1 958	1 189	4,7	5,2	15,2	15,2
16 Montérégie	5 495	2 797	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	1 007	671	2,3	3,1	13,7	7,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>38 519</b>	<b>20 568</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>7,7</b>	<b>4,7</b>
Régions ressources	6 558	2 172	17,4	9,7	8,3	8,7
Régions manufacturières	15 424	9 380	36,8	43,2	12,3	9,5
Régions urbaines	16 538	9 015	45,8	47,1	3,9	0,0

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2019 à 2023.

1. 2019-2021 : dépenses réelles; 2022 : dépenses réelles provisoires; 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Les investissements de 2021, de 2022 et de 2023 sont répertoriés selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2019 et 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.3 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

#### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2023, les industries productrices de services devraient avoir réalisé 63,2 % des investissements. On prévoit que le secteur de la fabrication recevra 12,6 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 24,2 %.

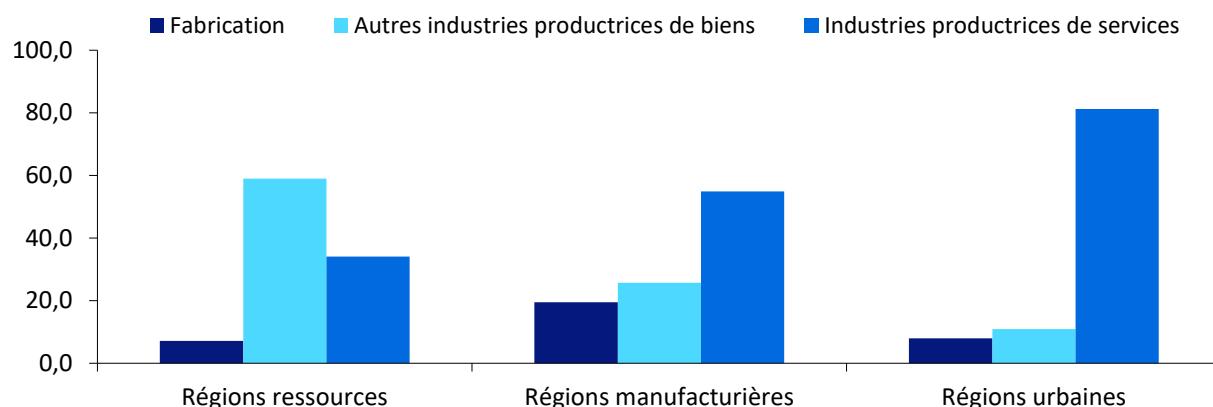
#### Blocs régionaux

En 2023, les régions urbaines devraient avoir attiré la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2023, le secteur de la fabrication devrait représenter 19,4 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 7,9 % dans les régions urbaines et 7,1 % dans les régions ressources.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (58,9 %) que dans les régions manufacturières (25,7 %) et les régions urbaines (10,9 %).
- Enfin, la part de l'investissement provenant des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (81,1 %) et dans les régions manufacturières (54,9 %) que dans les régions ressources (34,0 %).

**Graphique 34**

**Répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries, selon les blocs régionaux, 2023<sup>1</sup> (en pourcentage)**



1. En 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

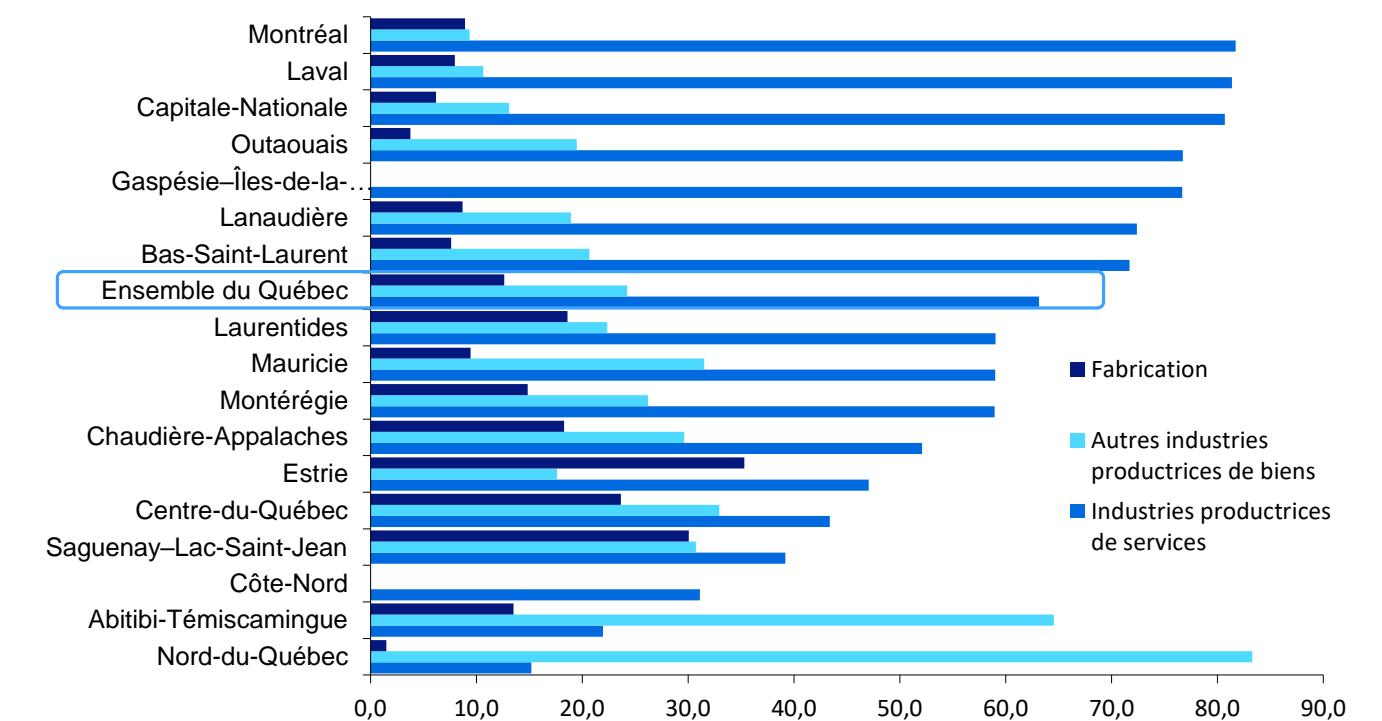
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2023, dans 7 des 17 régions du Québec, la part de l'investissement provenant du secteur de la fabrication devrait être supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions de l'Estrie (35,3 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (30,1 %) et du Centre-du-Québec (23,7 %) devraient afficher les proportions les plus élevées.
- Dans deux régions ressources, soit le Nord-du-Québec (83,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (64,5 %), la catégorie des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement. L'ampleur de l'investissement nécessaire pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2023, l'investissement des industries productrices de services devrait avoir atteint les plus hautes proportions dans les régions urbaines de Montréal (81,7 %), de Laval (81,4 %) et de la Capitale-Nationale (80,7 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administrations publiques, santé, éducation, électricité, etc.) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Toujours en 2023, les plus faibles proportions de l'investissement devraient être observées dans le Nord-du-Québec pour les secteurs de la fabrication (1,5 %) et des industries productrices de services (15,2 %) ainsi qu'à Montréal pour les autres industries productrices de biens (9,4 %).

**Graphique 35**

**Répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries, selon les régions administratives, 2023<sup>1</sup>  
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction des industries productrices de services)**



1. En 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVIII**Investissement en fonction de la catégorie d'industries, 2023<sup>1</sup>

Région administrative <sup>2</sup>	2023			Part en région en 2023		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
En millions de dollars			En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	84	228	791	7,6	20,7	71,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	753	770	982	30,1	30,7	39,2
03 Capitale-Nationale	307	651	4 007	6,2	13,1	80,7
04 Mauricie	123	410	767	9,5	31,5	59,0
05 Estrie	1 007	502	1 342	35,3	17,6	47,1
06 Montréal	1 470	1 543	13 469	8,9	9,4	81,7
07 Outaouais	68	349	1 376	3,8	19,5	76,7
08 Abitibi-Témiscamingue	300	1 434	488	13,5	64,5	22,0
09 Côte-Nord	x	x	812	x	x	31,1
10 Nord-du-Québec	31	1 717	314	1,5	83,3	15,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	563	x	x	76,7
12 Chaudière-Appalaches	533	863	1 518	18,3	29,6	52,1
13 Laval	184	247	1 883	8,0	10,7	81,4
14 Lanaudière	184	401	1 533	8,7	18,9	72,4
15 Laurentides	585	704	1 858	18,6	22,4	59,0
16 Montérégie	1 231	2 174	4 887	14,8	26,2	58,9
17 Centre-du-Québec	397	552	728	23,7	32,9	43,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 459</b>	<b>14 311</b>	<b>37 317</b>	<b>12,6</b>	<b>24,2</b>	<b>63,2</b>
Régions ressources	617	5 146	2 968	7,1	58,9	34,0
Régions manufacturières	4 813	6 376	13 615	19,4	25,7	54,9
Régions urbaines	2 029	2 790	20 735	7,9	10,9	81,1

x : Données confidentielles

1. 2023 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2023 ont été recueillies à l'automne 2022.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### **3.4 INVESTISSEMENT EN PRODUITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels de même que la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

#### **Ensemble du Québec**

Au Québec, en 2020, l'investissement en produits de propriété intellectuelle était de près de 3,5 milliards de dollars. De ce total, plus de 87 %, soit 3,0 milliards de dollars, était destiné à l'acquisition ou au développement de logiciels. Le reste, soit 465 millions de dollars, était affecté à la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

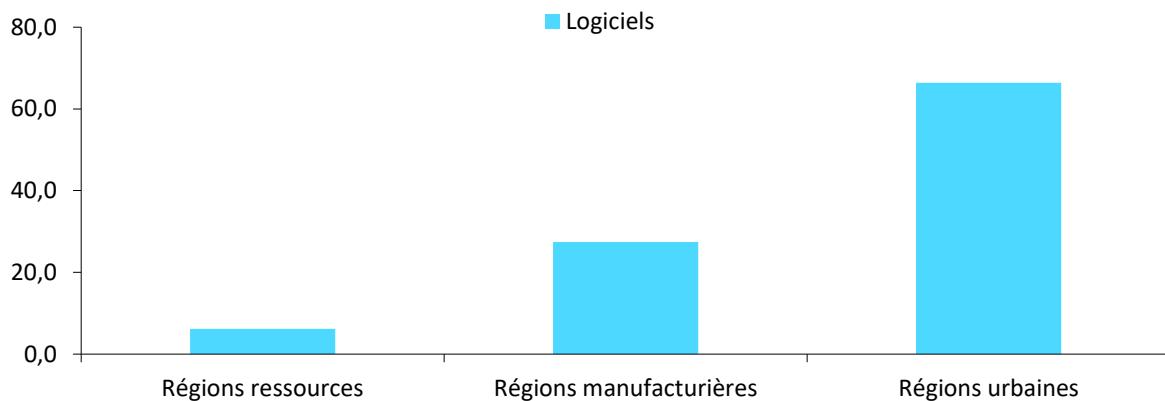
#### **Blocs régionaux**

Quant aux blocs régionaux, la confidentialité des données ne permet pas de présenter, pour l'année 2020, les résultats relatifs à la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

- En 2020, les régions urbaines ont été à l'origine de 66,4 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels au Québec comparativement à 27,4 % dans les régions manufacturières et à 6,2 % dans les régions ressources.

**Graphique 36**

**Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2020  
(en pourcentage)**



La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection pétrolière, gazière ou minérale par bloc régional.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

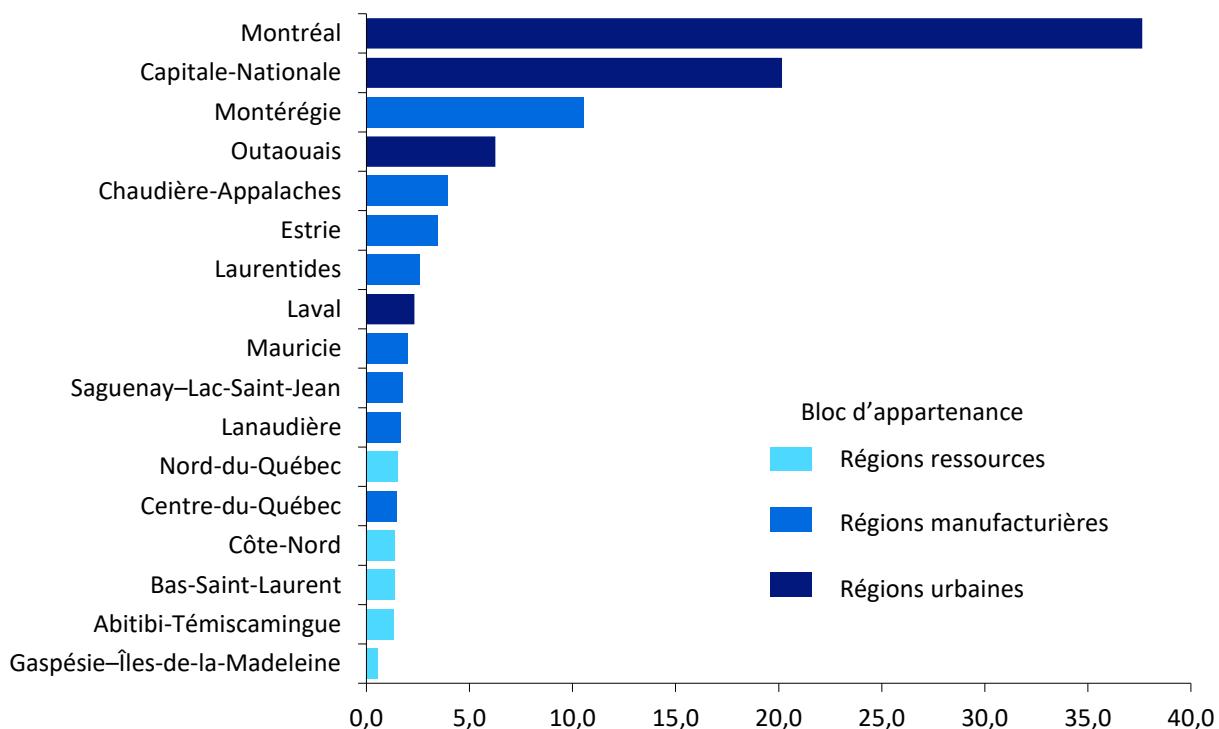
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2020, les régions abritant les deux plus grandes villes du Québec représentaient 57,8 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels : Montréal (37,6 % du total québécois) et la Capitale-Nationale (20,2 %).
- À l'inverse, dans les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains, la part de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels était restreinte : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,6 % du total québécois), l'Abitibi-Témiscamingue (1,3 %), le Bas-Saint-Laurent (1,4 %) et la Côte-Nord (1,4 %) fermaient la marche.
- Parmi les 10 régions pour lesquelles des données sont disponibles au chapitre de la prospection pétrolière, gazière ou minérale, en 2020, le Nord-du-Québec (62,0 % du total québécois) a récolté la majeure partie de l'investissement dans ce secteur. Parmi les 9 autres régions dont l'information est connue, seule l'Abitibi-Témiscamingue (33,6 %) affichait une proportion supérieure à 1,0 % pour ce qui est de l'investissement québécois en prospection pétrolière, gazière ou minérale.
- Ces 10 régions regroupaient 96,5 % de l'investissement en prospection pétrolière, gazière ou minérale. Les 7 autres régions, pour lesquelles l'information est confidentielle, ont donc obtenu ensemble 3,5 % de ce type d'investissement en produits de propriété intellectuelle.

Graphique 37

Répartition de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2020  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIX**

Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2020

Région administrative <sup>1</sup>	2020		Part au Québec en 2020	
	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière ou minérale	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière ou minérale
	En millions de dollars		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	41,4	0,2	1,4	0,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	52,4	x	1,8	x
03 Capitale-Nationale	601,8	x	20,2	x
04 Mauricie	60,0	x	2,0	x
05 Estrie	103,1	0,1	3,5	0,0
06 Montréal	1 123,7	-	37,6	-
07 Outaouais	186,8	0,5	6,3	0,1
08 Abitibi-Témiscamingue	40,1	156,4	1,3	33,6
09 Côte-Nord	41,6	x	1,4	x
10 Nord-du-Québec	45,2	288,4	1,5	62,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,9	x	0,6	x
12 Chaudière-Appalaches	117,7	0,4	3,9	0,1
13 Laval	69,3	-	2,3	-
14 Lanaudière	50,0	1,6	1,7	0,3
15 Laurentides	76,8	1,4	2,6	0,3
16 Montérégie	315,2	x	10,6	x
17 Centre-du-Québec	43,4	x	1,5	x
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2 985,2</b>	<b>465,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	185,2	x	6,2	x
Régions manufacturières	818,6	x	27,4	x
Régions urbaines	1 981,6	x	66,4	x

x : Données confidentielles. - : Néant ou zéro.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### **3.5 INVESTISSEMENT EN CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE**

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements qui sont liées à la construction de nouveaux logements résidentiels, à des travaux de rénovation et aux coûts d'acquisition associés aux nouvelles constructions.

#### **Ensemble du Québec**

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2018 à 2022, selon l'enquête Investissement en construction de bâtiments de Statistique Canada, le Québec a enregistré une croissance à ce chapitre. En 2022, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 39,1 milliards de dollars dans la province.

#### **Blocs régionaux**

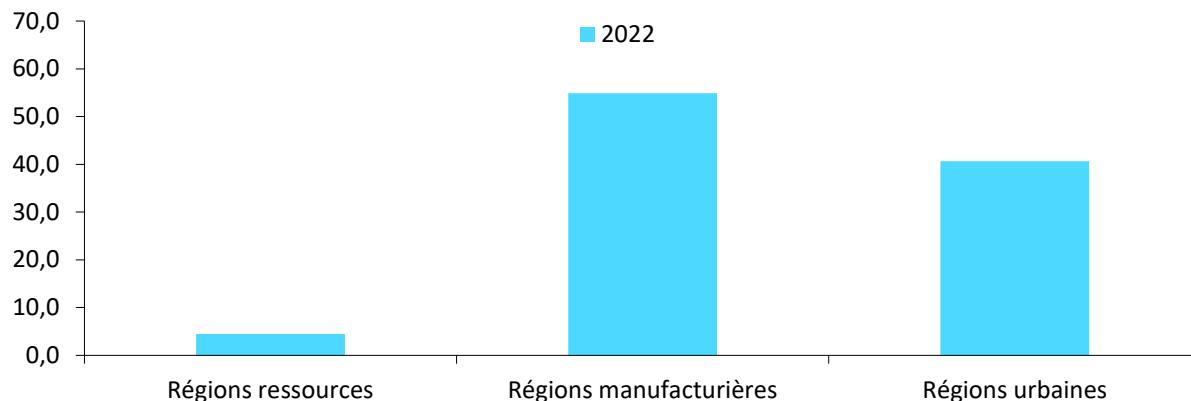
De 2018 à 2022, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans tous les blocs régionaux.

- En moyenne, durant cette période, la plus grande augmentation des dépenses en construction résidentielle a eu lieu dans les régions manufacturières (18,3 % annuellement). Les régions ressources venaient ensuite avec une croissance de 14,6 %, suivies des régions urbaines avec 12,3 %.
- En 2022, les dépenses en construction résidentielle se répartissaient de la façon suivante : 54,9 % dans les régions manufacturières, 40,7 % dans les régions urbaines et 4,4 % dans les régions ressources.
- Ainsi, en 2022, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 21,5 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 15,9 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,7 milliard de dollars dans les régions ressources.

**Graphique 38**

**Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, 2022<sup>1</sup>**

**(en pourcentage)**



1. Données provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

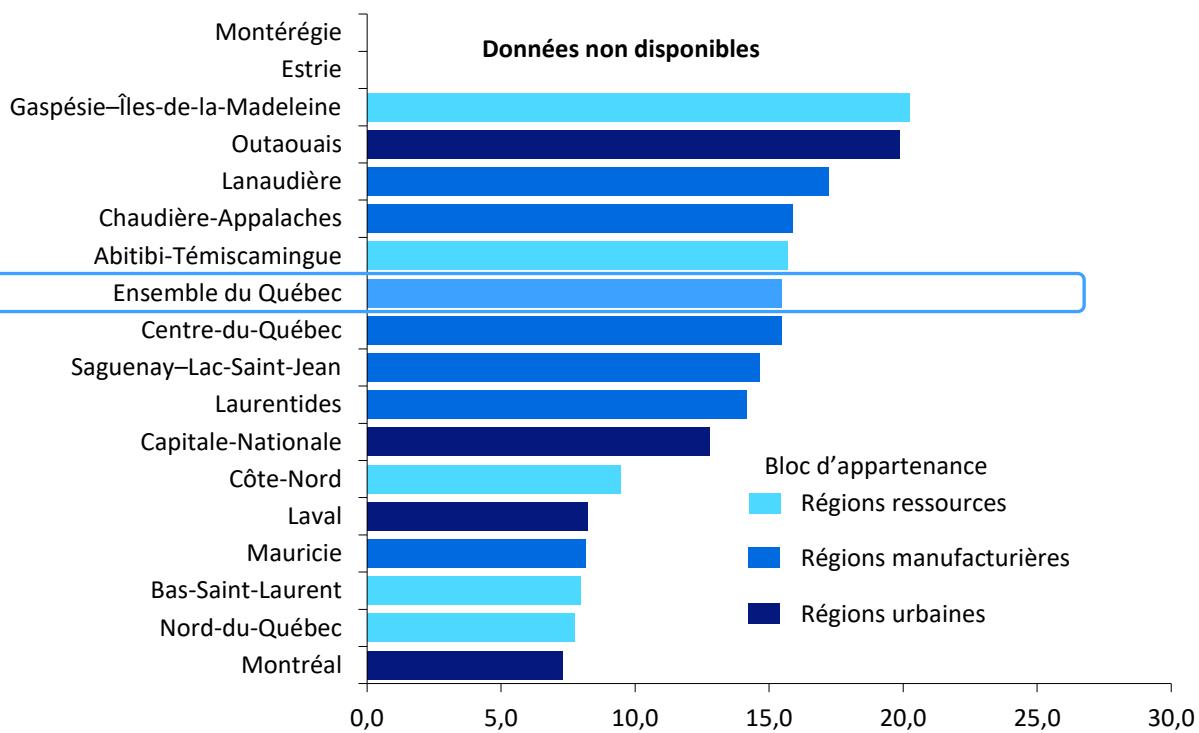
## Régions administratives

- De 2018 à 2022, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans 15 régions du Québec.
- Durant cette période, les gains les plus marqués ont été enregistrés en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+20,2 % annuellement), en Outaouais (+19,9 %) et dans Lanaudière (+17,2 %).
- À l'inverse, les régions de Montréal (+7,3 % annuellement) et du Nord-du-Québec (+7,7 %) ont enregistré les gains les moins importants en ce qui a trait aux dépenses en construction résidentielle.
- En 2022, c'est à Montréal et dans les quatre régions qui la ceinturent, à savoir Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, que 61 % des dépenses en construction résidentielle devraient avoir été engagées.
- Pour la même année, l'Estrie (7,7 %) et la Capitale-Nationale (7,4 %) représenteraient aussi des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- En 2022, les régions du Nord-du-Québec (0,1 %) et de la Côte-Nord (0,3 %) devraient avoir attiré moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

**Graphique 39**

**Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2018 à 2022<sup>2</sup>**

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Les investissements de 2021 et de 2022 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2017, 2018, 2019 et 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Il est donc impossible de mesurer la variation des dépenses en construction résidentielle de l'Estrie et de la Montérégie pour la période de 2018 à 2022.

2. Données provisoires pour l'année 2022.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XX****Dépenses en construction résidentielle, de 2017 à 2022<sup>1</sup>**

Région administrative <sup>3</sup>	2018	2022	2022	2017-2022
	Valeur En millions de dollars	Part En pourcentage	Variation <sup>2</sup> En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	475	645	1,7	8,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	622	1 075	2,8	14,7
03 Capitale-Nationale	1 782	2 880	7,4	12,8
04 Mauricie	807	1 104	2,8	8,2
05 Estrie	n.d.	2 996	7,7	n.d.
06 Montréal	7 215	9 561	24,5	7,3
07 Outaouais	916	1 890	4,8	19,9
08 Abitibi-Témiscamingue	300	537	1,4	15,7
09 Côte-Nord	93	134	0,3	9,5
10 Nord-du-Québec	35	48	0,1	7,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	179	374	1,0	20,2
12 Chaudière-Appalaches	1 359	2 450	6,3	15,9
13 Laval	1 140	1 563	4,0	8,2
14 Lanaudière	1 351	2 551	6,5	17,2
15 Laurentides	2 008	3 410	8,7	14,1
16 Montérégie	n.d.	6 754	17,3	n.d.
17 Centre-du-Québec	631	1 121	2,9	15,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>21 987</b>	<b>39 093</b>	<b>100,0</b>	<b>15,5</b>
Régions ressources	1 006	1 737	4,4	14,6
Régions manufacturières	10 972	21 462	54,9	18,3
Régions urbaines	10 009	15 894	40,7	12,3

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2017 à 2022.

1. 2022 : données provisoires.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2021 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 4 – MARCHÉ DU TRAVAIL

Au cours des dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la pandémie de COVID-19. Au Québec, le marché du travail a été grandement ébranlé par la crise sanitaire, puisque la fermeture temporaire de plusieurs industries a entraîné des mises à pied massives. Le marché du travail s'est maintenant remis des impacts de cette crise.

Cependant, de nombreux défis attendent le Québec pour les prochaines années. Le vieillissement de la population, la pénurie de main-d'œuvre, les difficultés de recrutement, la hausse des taux d'intérêt et l'inflation élevée conduiront éventuellement à un resserrement de l'économie québécoise. La situation du marché du travail évoluera de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail et de leur évolution permet d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont les suivants :

- L'emploi;
- Le taux d'emploi;
- Le taux de chômage;
- Le taux de postes vacants;
- Le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- Le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

## 4.1 EMPLOI

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler dans une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

### Ensemble du Québec

De 2012 à 2022, le Québec a créé 389 300 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 0,9 % par année. La majorité des emplois ont été créés de 2017 à 2022. Le Québec comptait au total 4 403 100 emplois en 2022.

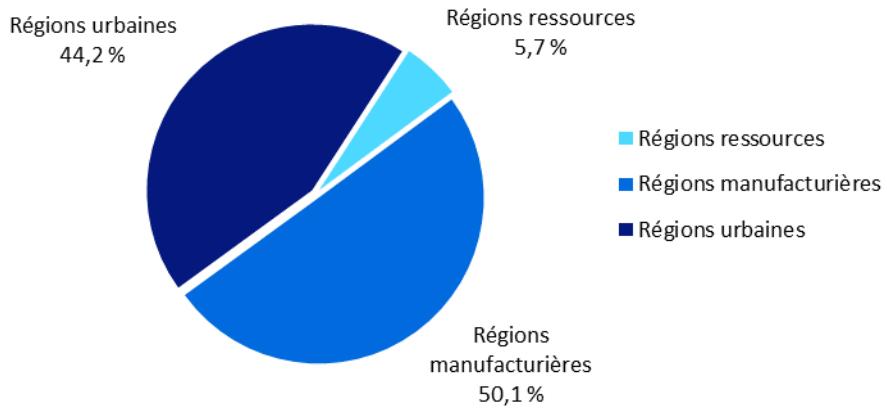
### Blocs régionaux

En 2022, près de la moitié (50,1 %) des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières et un peu moins, dans les régions urbaines (44,4 %). Les régions ressources se partageaient le reste, soit 5,5 %.

- De 2012 à 2022, c'est dans les régions urbaines que la croissance de l'emploi a été la plus rapide (+1,2 % par année). Les régions manufacturières ont affiché une progression inférieure (+0,8 %), alors que l'emploi a diminué dans les régions ressources (-0,5 %).
- Les régions urbaines et manufacturières se sont partagé les nouveaux emplois, soit 223 100 et 178 700 respectivement. Les régions ressources ont, pour leur part, enregistré un recul total de 12 600 emplois en 2022 par rapport à 2012.
- La performance des régions ressources est le reflet de leur économie peu diversifiée, qui n'a pas pu résister à la chute des prix des matières premières, notamment du prix du fer, ni à l'achèvement des travaux de construction des parcs éoliens.

**Graphique 40**

**Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

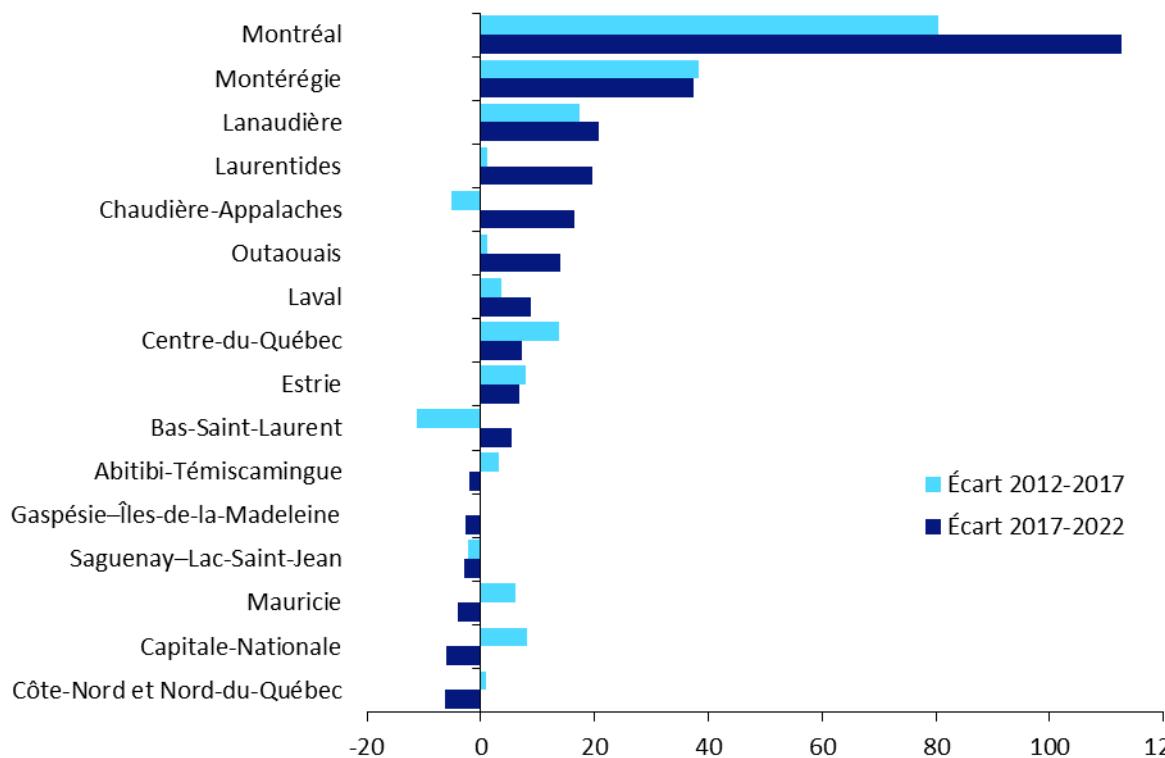
## Régions administratives

- De 2012 à 2022, Montréal (+1,9 % par année), le Centre-du-Québec (+1,8 %) et Lanaudière (+1,5 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-1,0 % par année), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-0,8 %) ainsi que du Bas-Saint-Laurent (-0,6 %) ont enregistré les reculs les plus importants.
- Au cours de cette période, 12 régions ont profité d'une augmentation du nombre d'emplois. Les hausses les plus élevées ont été observées à Montréal (+193 200 emplois), en Montérégie (+75 800) et dans Lanaudière (+38 200).
- En 2017 par rapport à 2012, le Bas-Saint-Laurent (-11 300), la Chaudière-Appalaches (-5 200) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (-2 200) ont vu leur nombre d'emplois diminuer le plus. Inversement, plus de 136 000 emplois ont été créés dans les régions de Montréal (+80 500), de la Montérégie (+38 400) et de Lanaudière (+17 400).
- En 2022 par rapport à 2017, le nombre d'emplois a progressé dans 10 régions, Montréal menant de loin avec un gain de 112 700. À l'inverse, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont accusé les plus forts reculs.

**Graphique 41**

**Évolution de l'emploi, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2012-2017 et 2017-2022**

(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2017-2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXI**  
**Emploi, 2012, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	Emploi			Écart			Variation <sup>1</sup>
	2012	2017	2022	2012-2017	2017-2022	2012-2022	2012-2022
	En milliers			En milliers			En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	95,5	84,2	89,7	-11,3	5,5	-5,8	-0,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	130,2	128,0	125,0	-2,2	-3,0	-5,2	-0,4
03 Capitale-Nationale	387,1	395,3	389,3	8,2	-6,0	2,2	0,1
04 Mauricie	114,8	120,8	116,8	6,0	-4,0	2,0	0,2
05 Estrie	147,3	155,2	162,0	7,9	6,8	14,7	1,0
06 Montréal	935,8	1 016,3	1 129,0	80,5	112,7	193,2	1,9
07 Outaouais	195,6	196,8	210,8	1,2	14,0	15,2	0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	71,4	74,6	72,6	3,2	-2,0	1,2	0,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,4	53,4	47,2	1,0	-6,2	-5,2	-1,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36,9	36,9	34,1	0,0	-2,8	-2,8	-0,8
12 Chaudière-Appalaches	220,0	214,8	231,3	-5,2	16,5	11,3	0,5
13 Laval	213,8	217,4	226,3	3,6	8,9	12,5	0,6
14 Lanaudière	240,0	257,4	278,2	17,4	20,8	38,2	1,5
15 Laurentides	302,6	303,8	323,4	1,2	19,6	20,8	0,7
16 Montérégie	762,6	801,0	838,4	38,4	37,4	75,8	1,0
17 Centre-du-Québec	107,9	121,7	129,0	13,8	7,3	21,1	1,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 013,8</b>	<b>4 177,7</b>	<b>4 403,1</b>	<b>163,9</b>	<b>225,4</b>	<b>389,3</b>	<b>0,9</b>
Régions ressources	256,2	249,1	243,6	-7,1	-5,5	-12,6	-0,5
Régions manufacturières	2 025,4	2 102,7	2 204,1	77,3	101,4	178,7	0,8
Régions urbaines	1 732,3	1 825,8	1 955,4	93,5	129,6	223,1	1,2

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.2 TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupant un emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus. Il sert ainsi à mesurer la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2022, il s'établissait à 61,5 %, ce qui représentait une hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2012.

### Blocs régionaux

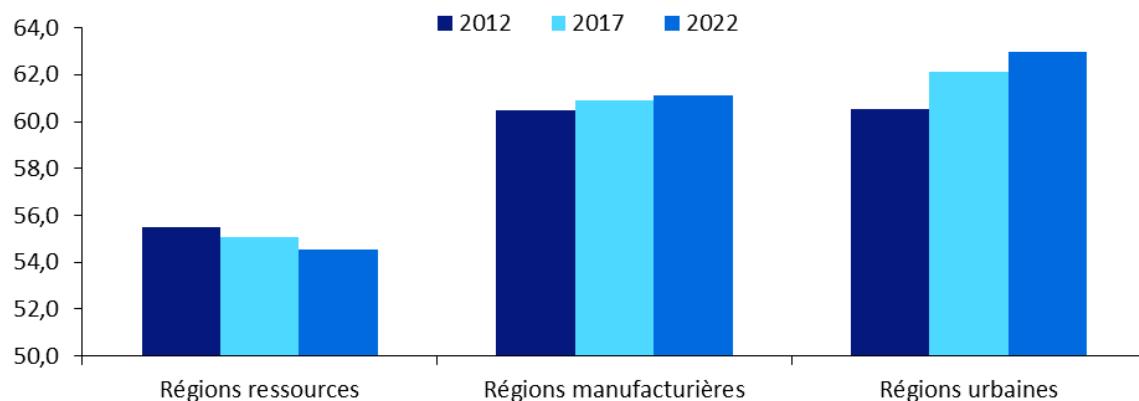
Les régions urbaines et les régions manufacturières ont depuis longtemps un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- En 2017 par rapport à 2012, une baisse du taux d'emploi a été enregistrée dans les régions ressources (-0,4 point de pourcentage, 55,1 %). Ce n'est pas le cas pour les régions urbaines (+1,6 point, 62,1 %) et les régions manufacturières (+0,5 point, 60,9 %).
- Durant la période suivante, soit de 2017 à 2022, le taux d'emploi a augmenté dans les régions urbaines (+0,9 point de pourcentage, 63,0 %) et les régions manufacturières (+0,2 point, 61,1 %), tandis que les régions ressources ont connu une baisse (-0,5 point, 54,6 %).
- En 2022 par rapport à 2012, l'écart entre les régions urbaines et l'ensemble du Québec s'est élargi. Il est en effet passé de 0,4 à 1,5 point de pourcentage. Finalement, en 2022, ce sont les régions urbaines qui ont enregistré le taux d'emploi le plus élevé parmi les blocs régionaux. Elles représentaient le seul bloc dont le taux d'emploi était supérieur à celui du Québec.

**Graphique 42**

Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2012, 2017 et 2022

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

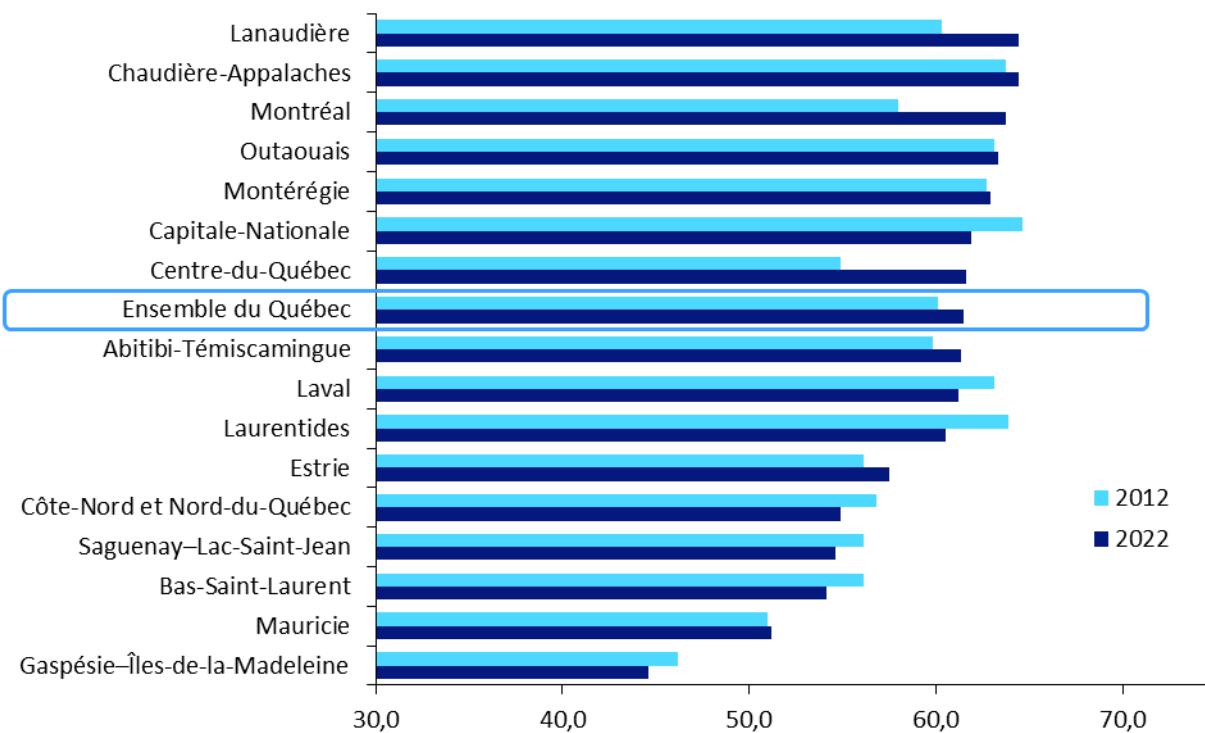
## Régions administratives

- En 2022, sept régions affichaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- Lanaudière (64,4 %), la Chaudière-Appalaches (64,4 %), Montréal (63,7 %) et l'Outaouais (63,3 %) enregistraient les plus hauts taux d'emploi parmi l'ensemble des régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (44,6 %), de la Mauricie (51,2 %) et du Bas-Saint-Laurent (54,1 %) présentaient les plus faibles taux d'emploi, et ce, de façon marquée (respectivement 16,9, 10,3 et 7,4 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- En 2022, 10 régions ont vu leur taux d'emploi augmenter par rapport à 2012. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions du Centre-du-Québec (+6,7 points de pourcentage), de Montréal (+5,7 points) et de Lanaudière (+4,1 points).
- Cependant, le taux d'emploi a diminué dans sept régions au cours de cette période. Les reculs les plus importants ont été constatés dans les Laurentides (-3,4 points de pourcentage), la Capitale-Nationale (-2,7 points) et le Bas-Saint-Laurent (-2,0 points).

**Graphique 43**

Taux d'emploi, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2012 et 2022

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXII**

Taux d'emploi, 2012, 2017 et 2022

	Région administrative <sup>1</sup>	Taux d'emploi			Écart		
		2012	2017	2022	2012-2017	2017-2022	2012-2022
		En pourcentage			En points de pourcentage		
01	Bas-Saint-Laurent	56,1	50,3	54,1	-5,8	3,8	-2,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	56,1	55,8	54,6	-0,3	-1,2	-1,5
03	Capitale-Nationale	64,6	64,6	61,9	0,0	-2,7	-2,7
04	Mauricie	51,0	53,5	51,2	2,5	-2,3	0,2
05	Estrie	56,1	57,7	57,5	1,6	-0,2	1,4
06	Montréal	58,0	61,3	63,7	3,3	2,4	5,7
07	Outaouais	63,1	62,1	63,3	-1,0	1,2	0,2
08	Abitibi-Témiscamingue	59,8	62,4	61,3	2,6	-1,1	1,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	56,8	60,5	54,9	3,7	-5,6	-1,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	46,2	47,9	44,6	1,7	-3,3	-1,6
12	Chaudière-Appalaches	63,7	61,2	64,4	-2,5	3,2	0,7
13	Laval	63,1	61,6	61,2	-1,5	-0,4	-1,9
14	Lanaudière	60,3	62,4	64,4	2,1	2,0	4,1
15	Laurentides	63,9	60,7	60,5	-3,2	-0,2	-3,4
16	Montérégie	62,7	63,5	62,9	0,8	-0,6	0,2
17	Centre-du-Québec	54,9	60,2	61,6	5,3	1,4	6,7
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>60,1</b>	<b>61,0</b>	<b>61,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>1,4</b>
Régions ressources		55,5	55,1	54,6	-0,4	-0,5	-1,0
Régions manufacturières		60,5	60,9	61,1	0,5	0,2	0,7
Régions urbaines		60,5	62,1	63,0	1,6	0,9	2,5

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.3 TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage sert à mesurer la part de la population active qui ne travaille pas et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une entrée sur le marché du travail, du désir d'occuper de nouveau un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un souhait de changer d'activité.

### Ensemble du Québec

De 2012 à 2022, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 7,8 % à 4,3 %. Avec une baisse de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2020, il a atteint son plus bas niveau depuis la période ayant précédé la fin de la crise sanitaire. Ce taux était également le plus faible enregistré au cours des 10 dernières années.

### Blocs régionaux

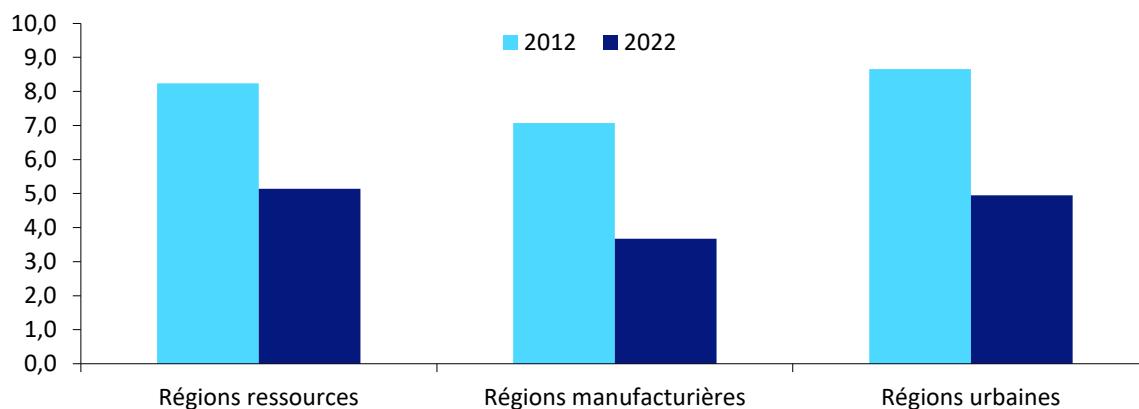
En 2022, c'est dans les régions manufacturières (3,7 %) que l'on pouvait observer le plus bas taux de chômage. Les régions urbaines (4,9 %) et les régions ressources (5,1 %) affichaient un taux un peu plus élevé.

- En 2017, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer par rapport à 2012. Dans les régions manufacturières, ce taux a fléchi de 1,9 point de pourcentage, alors que la baisse a atteint 1,8 point dans les régions urbaines et 1,4 point dans les régions ressources.
- En 2022, les trois blocs régionaux ont observé une diminution de leur taux de chômage par rapport à 2017, soit de 1,9 point de pourcentage dans les régions urbaines, de 1,7 point dans les régions ressources et de 1,5 point dans les régions manufacturières.
- Ainsi, par rapport à 2012, le taux de chômage a connu une baisse dans les régions urbaines (-3,7 points de pourcentage), les régions manufacturières (-3,4 points) et les régions ressources (-3,1 points).

**Graphique 44**

**Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2012 et 2022**

**(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

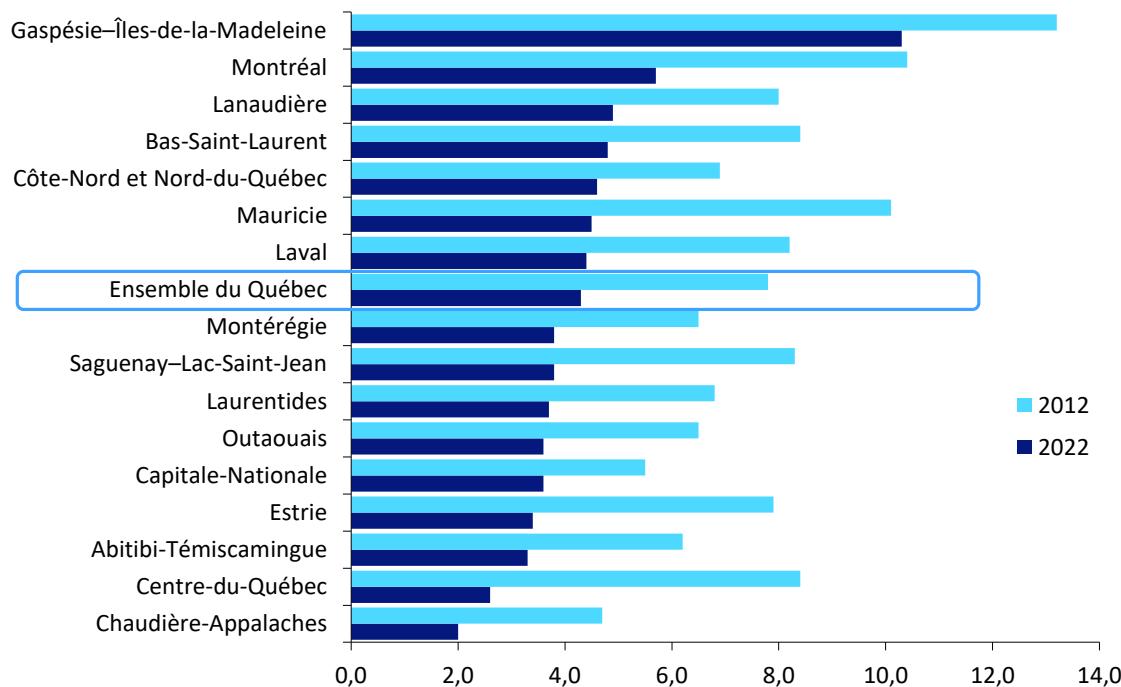
## Régions administratives

- La période de 2012 à 2019 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les différentes régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'explique notamment par le fait que des chômeurs obtiennent des emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, presque toutes les régions administratives ont enregistré une hausse de leur taux de chômage. En 2022, toutes les régions enregistraient un taux de chômage inférieur à celui de 2020.
- De plus, en 2022, toutes les régions ont observé une réduction de leur taux de chômage par rapport à 2012.
- Les régions du Centre-du-Québec (-5,8 points de pourcentage) et de la Mauricie (-5,6 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de diminution du taux de chômage.
- En 2022, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage (2,0 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (10,3 %).

Graphique 45

Taux de chômage, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2012 et 2022

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIII**  
**Taux de chômage, 2012, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Taux de chômage			Écart		
	2012	2017	2022	2012-2017	2017-2022	2012-2022
	En pourcentage			En points de pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	8,4	6,2	4,8	-2,2	-1,4	-3,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,3	7,1	3,8	-1,2	-3,3	-4,5
03 Capitale-Nationale	5,5	4,6	3,6	-0,9	-1,0	-1,9
04 Mauricie	10,1	6,0	4,5	-4,1	-1,5	-5,6
05 Estrie	7,9	5,1	3,4	-2,8	-1,7	-4,5
06 Montréal	10,4	8,1	5,7	-2,3	-2,4	-4,7
07 Outaouais	6,5	5,6	3,6	-0,9	-2,0	-2,9
08 Abitibi-Témiscamingue	6,2	5,2	3,3	-1,0	-1,9	-2,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	6,9	6,0	4,6	-0,9	-1,4	-2,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,2	12,1	10,3	-1,1	-1,8	-2,9
12 Chaudière-Appalaches	4,7	3,6	2,0	-1,1	-1,6	-2,7
13 Laval	8,2	6,3	4,4	-1,9	-1,9	-3,8
14 Lanaudière	8,0	5,7	4,9	-2,3	-0,8	-3,1
15 Laurentides	6,8	6,0	3,7	-0,8	-2,3	-3,1
16 Montérégie	6,5	4,7	3,8	-1,8	-0,9	-2,7
17 Centre-du-Québec	8,4	5,6	2,6	-2,8	-3,0	-5,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7,8</b>	<b>6,0</b>	<b>4,3</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,7</b>	<b>-3,5</b>
Régions ressources	8,2	6,8	5,1	-1,4	-1,7	-3,1
Régions manufacturières	7,1	5,2	3,7	-1,9	-1,5	-3,4
Régions urbaines	8,7	6,9	4,9	-1,8	-1,9	-3,7

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.4 TAUX DE POSTES VACANTS

Le taux de postes vacants correspond au nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de main-d'œuvre, c'est-à-dire à l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Il permet ainsi de mesurer la capacité d'une économie ou d'une région à combler ses besoins de main-d'œuvre. Pour les employeurs, ce resserrement de l'offre de main-d'œuvre présente d'importants défis d'embauche pouvant entraîner un ralentissement de la croissance de leur entreprise.

### Ensemble du Québec

Le taux de postes vacants a augmenté au Québec en 2022 par rapport à 2017. Avec une hausse de 2,5 points de pourcentage, il s'établissait à 5,1 %. Au cours de cette période, le nombre de postes vacants est passé de 92 455 à 208 795 dans la province, pour une augmentation de 116 340 postes.

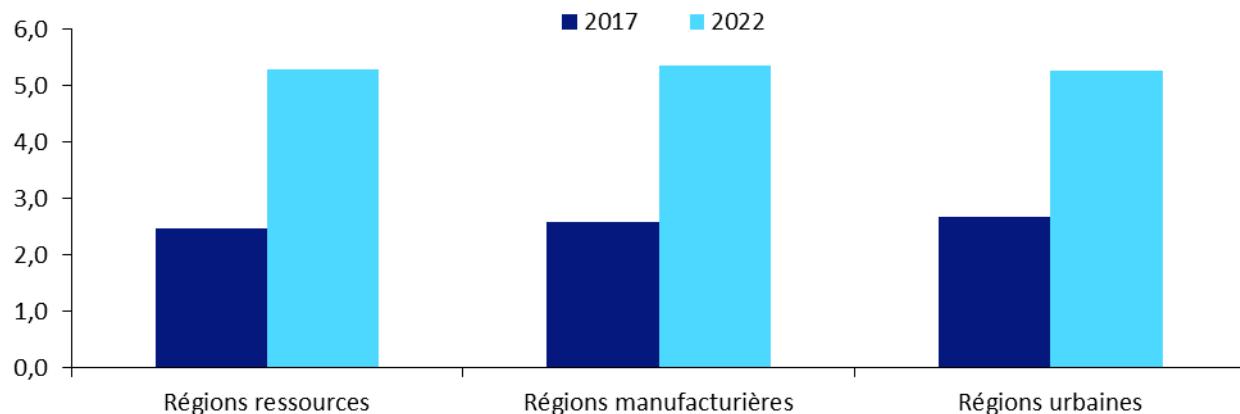
### Blocs régionaux

En 2022, c'est dans les régions manufacturières (5,2 %) et les régions ressources (5,2 %) que l'on pouvait observer le plus haut taux de postes vacants. Les régions urbaines ont, pour leur part, enregistré un taux comparable (5,1 %).

- En comparaison de 2017, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de postes vacants augmenter. La hausse la plus marquée a eu lieu dans les régions ressources, où elle a été de 2,8 points de pourcentage, alors qu'elle a atteint 2,7 points dans les régions manufacturières et 2,4 points dans les régions urbaines.

**Graphique 46**

**Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

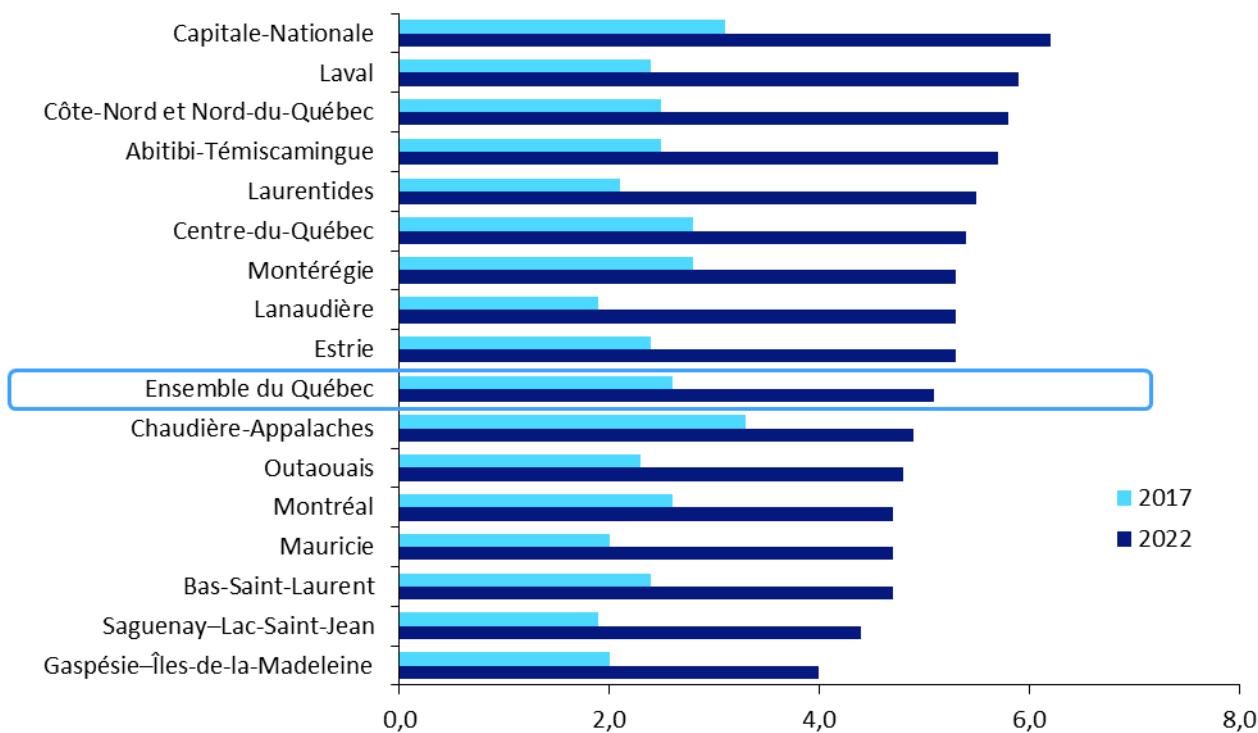
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- La période de 2017 à 2022 a été marquée par une augmentation généralisée du taux de postes vacants dans les diverses régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'explique notamment par le vieillissement de la population, de nombreux emplois étant laissés vacants par les départs à la retraite.
- De façon globale, durant cette période, toutes les régions administratives ont enregistré une hausse de leur taux de postes vacants.
- C'est dans les régions de la Chaudière-Appalaches (1,6 point de pourcentage) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2,0 points) que les augmentations ont été les moins importantes. À l'opposé, les régions de Laval (3,5 points de pourcentage), de Lanaudière (3,4 points) et des Laurentides (3,4 points) ont connu les hausses les plus marquées.
- En 2022, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichait le plus bas taux de postes vacants (4,0 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré dans la Capitale-Nationale (6,2 %).
- Les régions de Montréal (63 910 postes), de la Montérégie (32 435) et de la Capitale-Nationale (23 865) regroupaient près de 58 % des postes vacants de la province.

**Graphique 47**

**Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2017 et 2022  
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2022)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIV****Nombre et taux de postes vacants au quatrième trimestre, 2017 et 2022**

	Région administrative <sup>2</sup>	Postes vacants			Taux de postes vacants <sup>1</sup>			Rang 2022
		2017	2022	Écart	2017	2022	Écart	
		En nombre	En nombre	En pourcentage	En points de pourcentage			
01	Bas-Saint-Laurent	1 815	3 830	2 015	2,4	4,7	2,3	12
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 995	4 960	2 965	1,9	4,4	2,5	15
03	Capitale-Nationale	10 520	23 865	13 345	3,1	6,2	3,1	1
04	Mauricie	1 910	5 625	3 715	2,0	4,7	2,7	12
05	Estrie	3 340	8 090	4 750	2,4	5,3	2,9	7
06	Montréal	31 790	63 910	32 120	2,6	4,7	2,1	12
07	Outaouais	2 365	5 970	3 605	2,3	4,8	2,5	11
08	Abitibi-Témiscamingue	1 785	4 440	2 655	2,5	5,7	3,2	4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	1 550	4 035	2 485	2,5	5,8	3,3	3
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	535	1 275	740	2,0	4,0	2,0	16
12	Chaudière-Appalaches	5 930	10 185	4 255	3,3	4,9	1,6	10
13	Laval	3 530	10 220	6 690	2,4	5,9	3,5	2
14	Lanaudière	2 845	9 480	6 635	1,9	5,3	3,4	7
15	Laurentides	4 500	13 430	8 930	2,1	5,5	3,4	5
16	Montérégie	14 940	32 435	17 495	2,8	5,3	2,5	7
17	Centre-du-Québec	3 110	7 045	3 935	2,8	5,4	2,6	6
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>92 455</b>	<b>208 795</b>	<b>116 340</b>	<b>2,6</b>	<b>5,1</b>	<b>2,5</b>	
Régions ressources		5 685	13 580	7 895	2,4	5,2	2,8	1
Régions manufacturières		38 570	91 250	52 680	2,5	5,2	2,7	2
Régions urbaines		48 205	103 965	55 760	2,6	5,1	2,4	3

1. Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.5 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées. Ces éléments déterminent en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou les autres.

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2022, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus qui possédaient un diplôme d'études avait augmenté de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2012 pour atteindre 90,7 %. Cette situation est due à une hausse de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau universitaire (+7,0 points de pourcentage, 31,9 %).

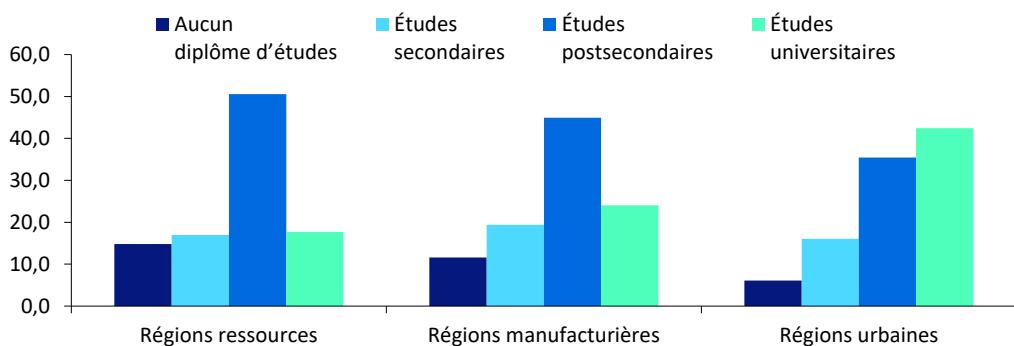
### Blocs régionaux

En 2022, les régions urbaines se démarquaient clairement des autres blocs régionaux par leur taux élevé de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, en ce qui concerne le niveau de scolarité (tous diplômes confondus), un écart négatif subsistait entre les régions ressources, les régions manufacturières et l'ensemble du Québec.

- En 2022, les régions manufacturières (19,4 %) ont enregistré le plus haut taux de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (17,0 %) et les régions urbaines (16,0 %) affichaient, pour leur part, des taux plus faibles que l'ensemble du Québec. Par rapport à l'année 2012, une baisse a été observée à ce chapitre dans les trois blocs régionaux.
- En 2022, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autre qu'un diplôme universitaire, soit 50,6 %, se trouvait dans les régions ressources. Elle atteignait 45,1 % dans les régions manufacturières et 37,3 % dans les régions urbaines. Seules les régions ressources ont enregistré une hausse à cet égard par rapport à l'année 2012.
- Dans les régions urbaines (42,5 %), le taux de travailleurs détenant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé que dans les régions manufacturières (24,1 %) et les régions ressources (17,7 %). En 2022, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire était à la hausse dans tous les blocs régionaux par rapport à 2012.
- Enfin, en 2022, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (14,8 %), suivies des régions manufacturières (11,6 %) et des régions urbaines (6,1 %).

### Graphique 48

**Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

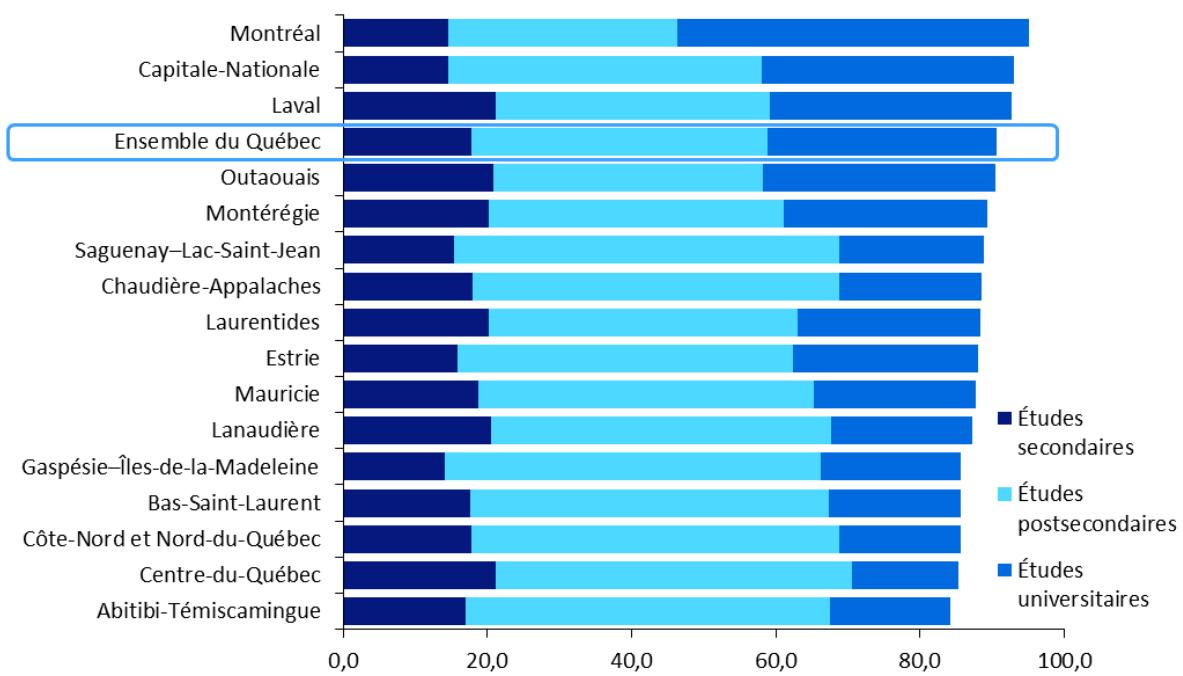
## Régions administratives

- En 2022, dans trois régions administratives, la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Il s'agissait de Montréal (95,1 %), de la Capitale-Nationale (93,0 %) et de Laval (92,8 %). Pour leur part, l'Abitibi-Témiscamingue (84,2 %) et le Centre-du-Québec (85,3 %) affichaient les plus faibles proportions à cet égard.
- En 2022, Montréal présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (48,7 %), alors que c'était au Saguenay–Lac-Saint-Jean que l'on trouvait la plus importante proportion de travailleurs ayant terminé une formation postsecondaire, mais non universitaire (53,4 %). Le Centre-du-Québec comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (21,2 %).
- La comparaison de 2022 et 2012 montre que la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (+5,8 points de pourcentage).
- Au cours de cette période, la progression la plus marquée du taux de travailleurs diplômés d'une université a eu lieu dans les Laurentides (+9,7 points de pourcentage).
- De plus, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+3,7 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a connu la hausse la plus notable.
- Finalement, en 2022 par rapport à 2012, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions sauf le Centre-du-Québec.

**Graphique 49**

**Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022**

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXV**

Personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2012 et 2022

Région administrative <sup>3</sup>	Études secondaires <sup>1</sup>		Études postsecondaires		Études universitaires <sup>2</sup>		Total	
	2012	2022	2012	2022	2012	2022	2012	2022
	En pourcentage du nombre total d'emplois							
01 Bas-Saint-Laurent	19,3	17,6	50,3	49,7	17,0	18,3	86,5	85,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,4	15,4	54,3	53,4	15,4	20,1	88,0	88,9
03 Capitale-Nationale	19,1	14,6	44,4	43,4	28,5	35,0	92,0	93,0
04 Mauricie	22,6	18,8	47,2	46,4	18,6	22,5	88,4	87,8
05 Estrie	22,9	15,9	45,3	46,6	18,5	25,6	86,7	88,0
06 Montréal	17,7	14,6	33,9	31,8	41,4	48,7	93,0	95,1
07 Outaouais	24,4	20,9	38,8	37,3	23,7	32,4	86,9	90,5
08 Abitibi-Témiscamingue	18,6	16,9	47,3	50,6	16,0	16,7	81,9	84,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	21,0	17,8	47,3	51,1	11,5	16,7	79,8	85,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,2	14,1	49,1	52,2	13,3	19,4	81,6	85,6
12 Chaudière-Appalaches	21,3	18,0	48,2	50,8	14,9	19,7	84,5	88,5
13 Laval	21,6	21,1	38,5	38,1	31,9	33,5	92,0	92,8
14 Lanaudière	25,8	20,6	45,8	47,2	13,0	19,6	84,5	87,3
15 Laurentides	24,7	20,2	46,2	42,8	15,8	25,4	86,6	88,5
16 Montérégie	24,7	20,2	41,2	40,9	20,4	28,2	86,3	89,3
17 Centre-du-Québec	21,0	21,2	48,7	49,4	10,2	14,8	79,9	85,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>21,5</b>	<b>17,8</b>	<b>42,0</b>	<b>41,0</b>	<b>24,8</b>	<b>31,9</b>	<b>88,3</b>	<b>90,7</b>
Régions ressources	19,4	17,0	48,7	50,6	15,0	17,7	83,1	85,2
Régions manufacturières	23,6	19,4	45,1	44,9	17,1	24,1	85,8	88,4
Régions urbaines	19,3	16,0	37,3	35,4	35,3	42,5	91,9	93,9

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.6 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Un bassin constitué d'une main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

### Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 74,6 % en 2012 à 80,2 % en 2022. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

### Blocs régionaux

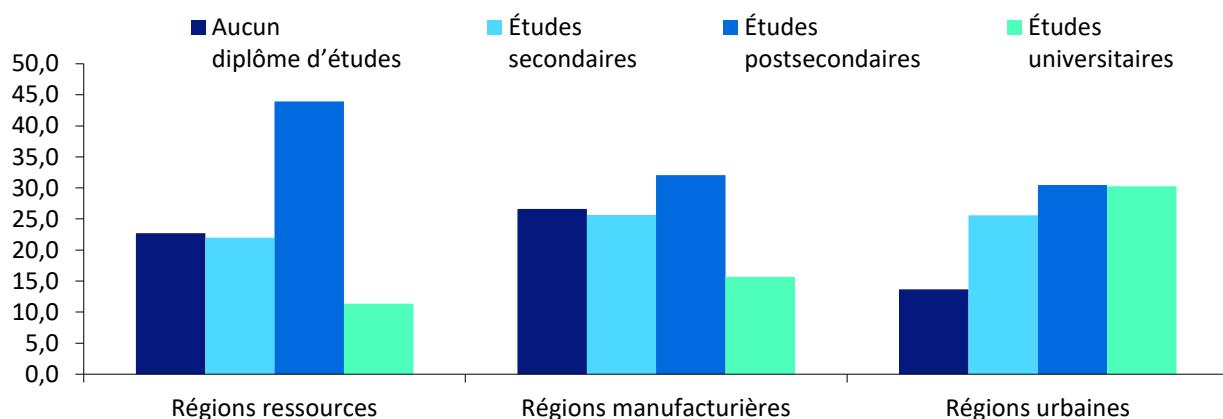
En 2022, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et détenant au moins un diplôme d'études secondaires était plus forte dans les régions urbaines (86,3 %) que dans les régions ressources (77,3 %) et les régions manufacturières (73,4 %). L'écart était particulièrement marqué pour le diplôme universitaire.

- En 2022, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (25,7 %) et les régions urbaines (25,6 %) que dans les régions ressources (22,0 %).
- La même année, un écart de 13,5 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (43,9 %) et les régions urbaines (30,5 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2022, près du tiers, soit 30,3 %, des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines étaient titulaires d'un diplôme universitaire comparativement à 15,7 % dans les régions manufacturières et à 11,4 % dans les régions ressources.
- Enfin, en 2022, la part des personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux par rapport à 2012.

### Graphique 50

**Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et les blocs régionaux, 2022**

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

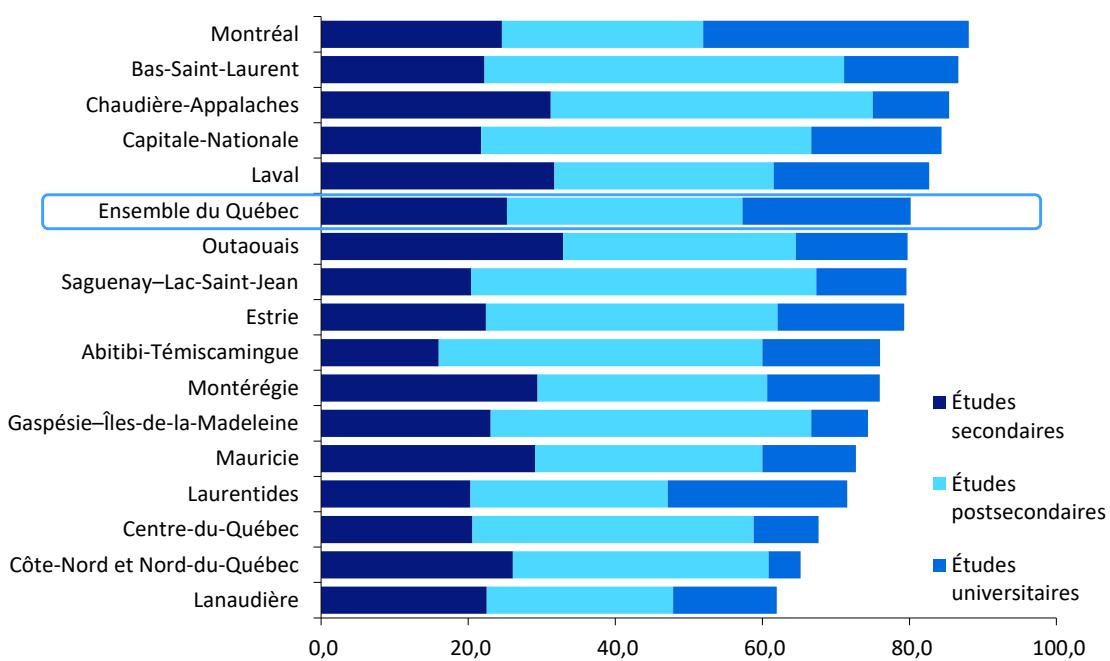
## Régions administratives

- En 2022, dans cinq régions administratives, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus grande que dans l'ensemble du Québec : Montréal (88,1 %), le Bas-Saint-Laurent (86,7 %), la Chaudière-Appalaches (85,4 %), la Capitale-Nationale (84,4 %) et Laval (82,7 %).
- À l'opposé, Lanaudière (62,0 %) et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (65,2 %) comptaient les plus faibles proportions de personnes à la recherche d'un emploi et titulaires d'au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2022, c'est à Montréal (36,1 %) que l'on observait la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi et ayant obtenu un diplôme universitaire, tandis que la proportion la plus élevée de celles à la recherche d'un emploi et ayant terminé des études postsecondaires non universitaires était enregistrée dans la région du Bas-Saint-Laurent (48,9 %). Quant à la plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au plus un diplôme d'études secondaires, elle se trouvait en Outaouais (32,9 %).
- En 2022 par rapport à 2012, c'est dans la région de la Chaudière-Appalaches que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+15,7 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, les Laurentides (+16,7 points de pourcentage) affichaient la plus forte hausse de la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant un diplôme universitaire.
- Enfin, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et ayant au plus un diplôme d'études secondaires a augmenté dans 10 régions. La hausse la plus importante est observée en Chaudière-Appalaches (+12,9 points de pourcentage).

**Graphique 51**

**Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et les régions administratives<sup>1</sup>, 2022**

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXVI**

Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2012 et 2022

		Études secondaires <sup>1</sup>		Études postsecondaires		Études universitaires <sup>2</sup>		Total	
		2012	2022	2012	2022	2012	2022	2012	2022
Région administrative <sup>3</sup>		En pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01	Bas-Saint-Laurent	21,6	22,2	39,8	48,9	10,2	15,6	71,6	86,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,0	20,4	34,7	46,9	10,2	12,2	66,9	79,6
03	Capitale-Nationale	19,2	21,8	44,6	44,9	16,5	17,7	80,4	84,4
04	Mauricie	17,8	29,1	40,3	30,9	10,1	12,7	68,2	72,7
05	Estrie	29,4	22,4	31,0	39,7	10,3	17,2	70,6	79,3
06	Montréal	22,2	24,6	29,9	27,4	30,6	36,1	82,7	88,1
07	Outaouais	29,2	32,9	32,1	31,6	13,1	15,2	74,5	79,7
08	Abitibi-Témiscamingue	19,1	16,0	42,6	44,0	6,4	16,0	68,1	76,0
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	23,7	26,1	36,8	34,8	5,3	4,3	65,8	65,2
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26,8	23,1	37,5	43,6	3,6	7,7	67,9	74,4
12	Chaudière-Appalaches	18,3	31,3	46,8	43,8	4,6	10,4	69,7	85,4
13	Laval	31,4	31,7	35,6	29,8	14,1	21,2	81,2	82,7
14	Lanaudière	30,3	22,5	34,1	25,4	4,8	14,1	69,2	62,0
15	Laurentides	25,2	20,3	30,6	26,8	7,7	24,4	63,5	71,5
16	Montérégie	26,6	29,4	33,6	31,2	9,4	15,3	69,6	76,0
17	Centre-du-Québec	22,0	20,6	41,0	38,2	2,0	8,8	65,0	67,6
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>24,2</b>	<b>25,3</b>	<b>34,2</b>	<b>32,0</b>	<b>16,2</b>	<b>22,9</b>	<b>74,6</b>	<b>80,2</b>
Régions ressources		22,7	22,0	39,3	43,9	7,0	11,4	69,0	77,3
Régions manufacturières		25,2	25,7	35,1	32,1	7,9	15,7	68,2	73,4
Régions urbaines		23,5	25,6	32,8	30,5	25,3	30,3	81,5	86,3

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 5 – DÉMOGRAPHIE

Des changements considérables en ce qui a trait à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà d'importantes répercussions socioéconomiques pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques dans les différentes régions du Québec figurent les suivants :

- La structure de la population;
- L'évolution de la population et ses perspectives;
- La migration interrégionale par groupes d'âge;
- Le rapport de dépendance démographique;
- L'indice de remplacement.

## 5.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des 10 dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

### Ensemble du Québec

En 10 ans, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 16,1 % en 2012 à 20,8 % en 2022 au détriment, notamment, de celle des personnes de 15 à 29 ans, qui est passée de 19,0 % à 17,0 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent cette situation.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié de 2012 à 2022. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

### Blocs régionaux

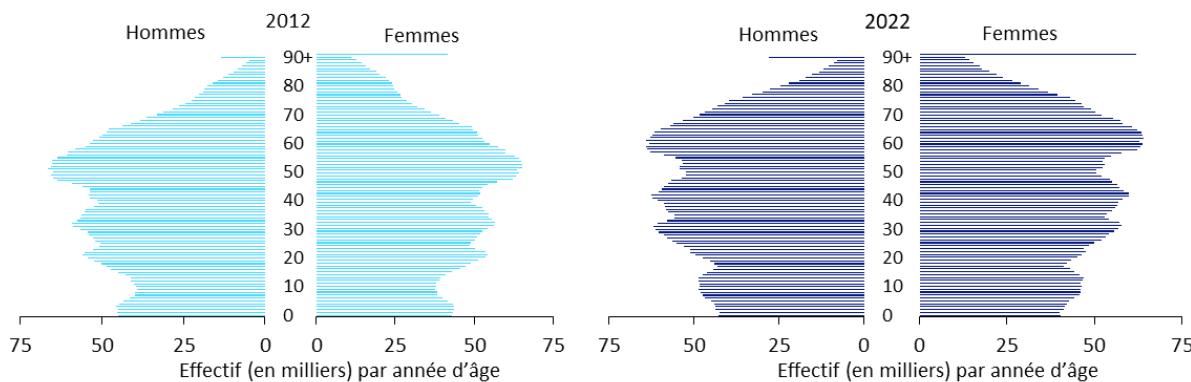
En 2012, les régions ressources comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 17,2 %. Il en était de même en 2022, alors que près d'une personne sur quatre de ce bloc régional faisait partie de cette tranche d'âge.

- En 2022, ce sont les régions ressources qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population par rapport à 2012 : la proportion de personnes de 65 ans et plus y est passée de 17,2 % à 24,3 % (+7,1 points de pourcentage). Dans les régions manufacturières, cette proportion a également augmenté, passant de 16,3 % à 22,0 % (+5,7 points), alors que, dans les régions urbaines, la hausse était seulement de 3,1 points de pourcentage (de 15,7 % à 18,8 %).
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est restée inchangée dans les régions ressources (15,5 %), alors qu'elle a augmenté dans les régions manufacturières (+0,2 point) et les régions urbaines (+0,2 point). Ainsi, elle est passée de 15,8 % à 16,0 % dans les régions manufacturières et de 14,9 % à 15,1 % dans les régions urbaines.

**Graphique 52**

#### Pyramide des âges, selon le sexe, 2012 et 2022

(au 1<sup>er</sup> juillet)



Données provisoires pour l'année 2022.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

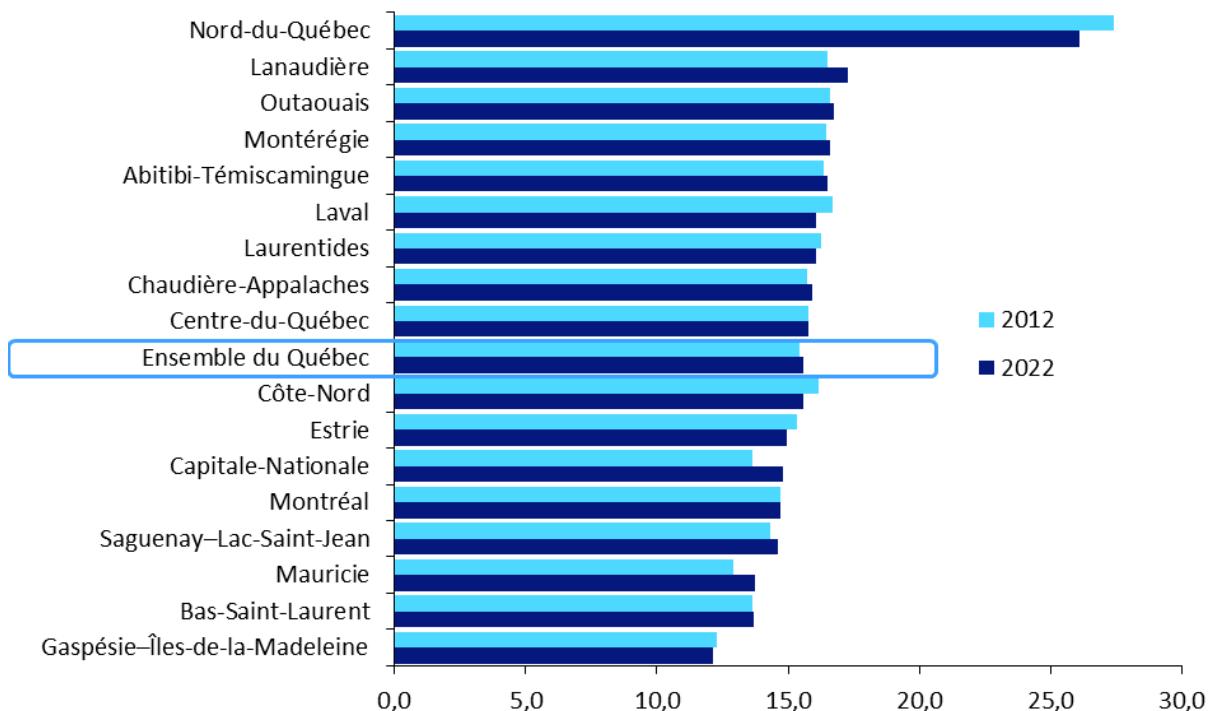
## Régions administratives

- En 2022, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a augmenté dans 8 des 17 régions du Québec par rapport à 2012. C'est dans la Capitale-Nationale (+1,1 point de pourcentage), en Mauricie (+0,8 point) et dans Lanaudière (+0,8 point) qu'il a connu la plus forte hausse.
- À l'opposé, c'est dans les régions du Nord-du-Québec (-1,3 point de pourcentage), de la Côte-Nord (-0,6 point) et de Laval (-0,6 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2022, le Nord-du-Québec (26,1 %), Lanaudière (17,3 %) et l'Outaouais (16,7 %) comptaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. À l'opposé, les proportions les plus faibles étaient enregistrées dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (12,2 %), du Bas-Saint-Laurent (13,7 %) et de la Mauricie (13,7 %).
- En 2022 par rapport à 2012, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+9,0 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+8,2 points) que dans les autres. Montréal (+1,8 point) a connu la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2022, la proportion la plus élevée de personnes de 65 ans et plus s'observait en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (30,2 %), dans le Bas-Saint-Laurent (28,4 %) et en Mauricie (27,0 %), tandis que la proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (9,4 %).

Graphique 53

Poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2012 et 2022

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2022)



Données provisoires pour l'année 2022.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXVII**

Distribution de la population par groupes d'âge, 2012 et 2022

Région administrative	2012				2022			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En pourcentage				En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	13,6	16,0	50,1	20,2	13,7	13,9	44,0	28,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,3	17,7	50,0	17,9	14,6	15,2	44,9	25,2
03 Capitale-Nationale	13,7	19,3	49,3	17,8	14,8	16,3	46,0	22,8
04 Mauricie	12,9	17,0	49,2	20,9	13,7	15,1	44,1	27,0
05 Estrie <sup>1</sup>	15,3	18,1	48,6	18,0	14,9	16,2	44,7	24,2
06 Montréal	14,7	21,3	48,5	15,5	14,7	20,3	47,6	17,3
07 Outaouais	16,6	19,4	50,8	13,1	16,7	16,9	48,1	18,3
08 Abitibi-Témiscamingue	16,3	18,7	49,7	15,2	16,5	16,2	45,8	21,5
09 Côte-Nord	16,1	17,8	51,3	14,8	15,6	15,6	47,1	21,7
10 Nord-du-Québec	27,4	24,2	41,8	6,6	26,1	22,7	41,9	9,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,3	14,5	52,0	21,2	12,2	12,0	45,6	30,2
12 Chaudière-Appalaches	15,7	17,3	49,7	17,2	15,9	15,0	45,3	23,8
13 Laval	16,7	19,0	48,7	15,6	16,1	17,8	47,1	19,0
14 Lanaudière	16,5	18,4	50,6	14,5	17,3	15,5	47,0	20,3
15 Laurentides	16,2	17,9	50,9	14,9	16,0	15,7	47,7	20,6
16 Montérégie <sup>1</sup>	16,4	18,3	50,0	15,2	16,6	16,1	47,1	20,2
17 Centre-du-Québec	15,8	17,3	49,0	17,9	15,8	15,5	45,1	23,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>15,4</b>	<b>19,0</b>	<b>49,5</b>	<b>16,1</b>	<b>15,6</b>	<b>17,0</b>	<b>46,6</b>	<b>20,8</b>
Régions ressources	15,5	17,4	49,9	17,2	15,5	15,2	45,0	24,3
Régions manufacturières	15,8	18,0	49,9	16,3	16,0	15,7	46,3	22,0
Régions urbaines	14,9	20,4	48,9	15,7	15,1	18,8	47,3	18,8

Données provisoires pour l'année 2022.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant du développement économique de celui-ci. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution de sa population.

### Ensemble du Québec

En 2027, la population du Québec devrait augmenter de 3,5 % par rapport à 2022. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2027 à 2032 (+2,3 %). Ainsi, en 2032, le nombre de Québécois devrait être de 9 205 277 contre 8 693 504 en 2022.

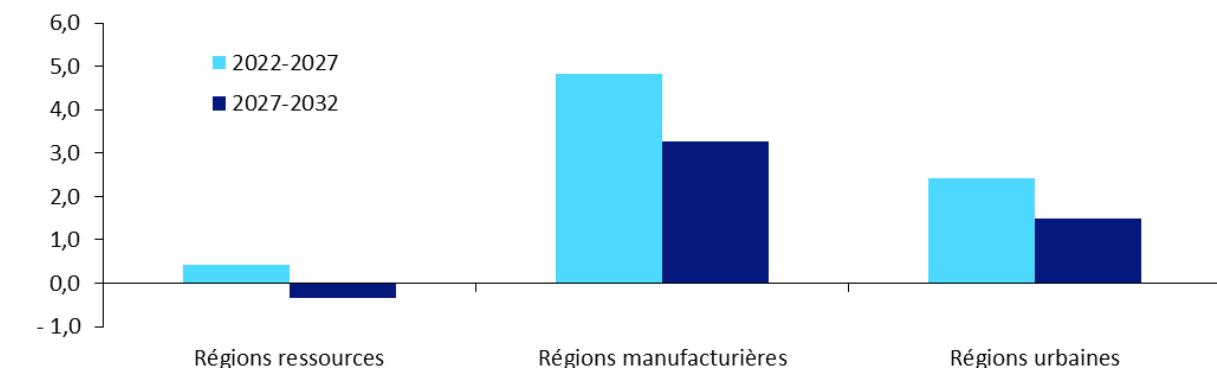
### Blocs régionaux

En 2023 par rapport à 2022, la croissance de la population devrait s'être produite principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. Une légère augmentation de la population devrait aussi être observée dans les régions ressources.

- En 2027, les régions manufacturières (+4,8 %) sont celles qui devraient connaître la plus forte hausse de leur population par rapport à 2022, suivies des régions urbaines (+2,4 %) puis des régions ressources (+0,4 %).
- Pour la période suivante, soit de 2027 à 2032, l'Institut de la statistique du Québec prévoit, dans son scénario de référence, que la croissance démographique des régions manufacturières (+3,3 %) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période quinquennale précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions urbaines (+1,5 %), alors que, dans les régions ressources, une décroissance devrait être observée (-0,3 %).

Graphique 54

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2022-2027 et 2027-2032  
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

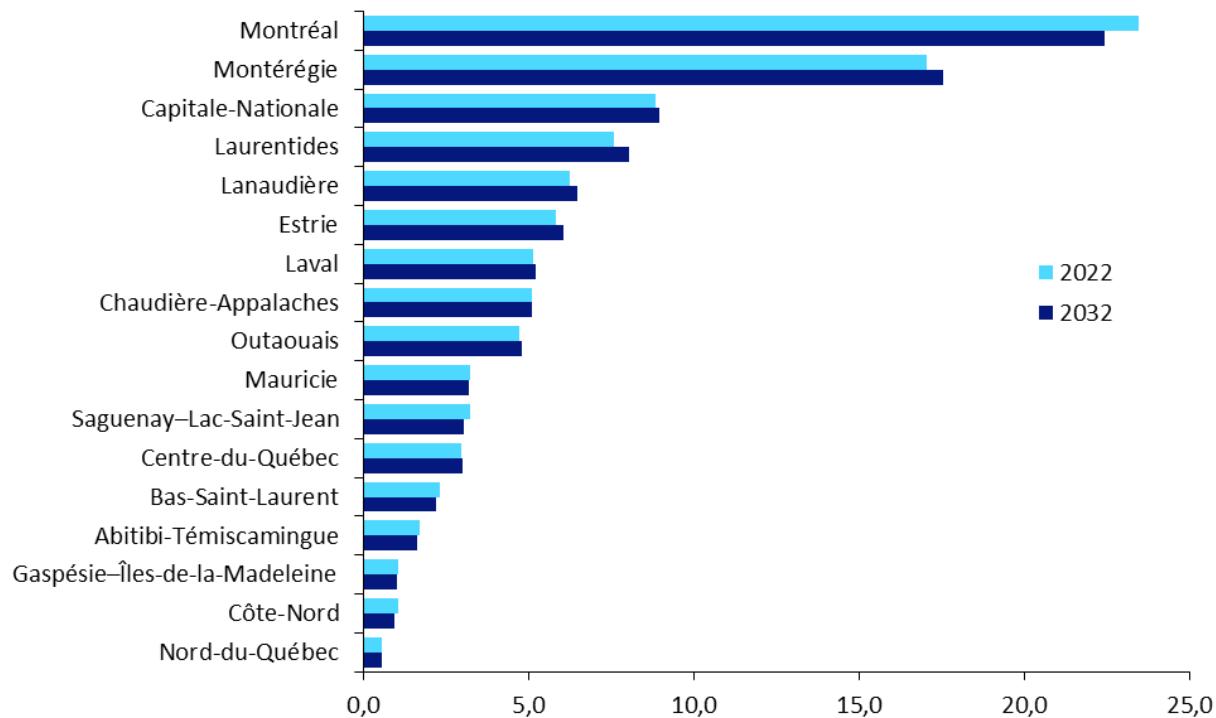
## Régions administratives

- En 2022, la population du Québec devrait s'être concentrée principalement dans les régions de Montréal (23,4 %) et de la Montérégie (17,0 %). Ensemble, ces deux régions devraient représenter près de 40 % de la population du Québec. Il faut regrouper les 12 régions les moins populeuses pour atteindre une proportion comparable.
- En 2022, les régions ayant présenté le plus faible poids démographique au Québec devraient être le Nord-du-Québec (0,5 %), la Côte-Nord (1,0 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue (1,7 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,3 %). Elles forment le bloc des régions ressources.
- D'ici 2032, huit régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des neuf autres. C'est en Montérégie (de 17,0 % à 17,5 %) et dans les Laurentides (de 7,6 % à 8,0 %) que le poids démographique devrait croître le plus.
- Montréal et le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus. Il est prévu qu'il passe respectivement de 23,4 % et de 3,2 % en 2022 à 22,4 % et à 3,1 % en 2032.

Graphique 55

Poids démographique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022 et 2032

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2032)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXVIII**  
**Perspectives démographiques, 2022, 2027 et 2032**

Région administrative <sup>1</sup>	Variation de la population			Poids démographique	
	2022-2027	2027-2032	2022-2032	2022	2032
	En pourcentage			En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	0,7	-0,3	0,4	2,3	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,7	-0,8	-0,1	3,2	3,1
03 Capitale-Nationale	4,1	2,8	6,9	8,8	8,9
04 Mauricie	3,2	1,8	5,0	3,2	3,2
05 Estrie	5,5	3,8	9,5	5,8	6,0
06 Montréal	1,1	0,3	1,4	23,4	22,4
07 Outaouais	4,4	3,0	7,5	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	0,5	-0,1	0,5	1,7	1,6
09 Côte-Nord	-2,6	-3,1	-5,6	1,0	0,9
10 Nord-du-Québec	4,1	3,6	7,9	0,5	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,8	-0,4	0,4	1,1	1,0
12 Chaudière-Appalaches	3,4	2,2	5,7	5,1	5,1
13 Laval	3,9	3,0	7,0	5,1	5,2
14 Lanaudière	5,5	3,6	9,2	6,3	6,5
15 Laurentides	6,8	4,9	12,0	7,6	8,0
16 Montérégie	5,1	3,7	9,0	17,0	17,5
17 Centre-du-Québec	4,1	2,7	6,8	3,0	3,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3,5</b>	<b>2,3</b>	<b>5,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	0,4	-0,3	0,1	6,7	6,3
Régions manufacturières	4,8	3,3	8,2	51,2	52,4
Régions urbaines	2,4	1,5	3,9	42,1	41,4

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.3 MIGRATION INTERRÉGIONALE PAR GROUPES D'ÂGE

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de tailles différentes.

### Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2021-2022, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de 59 669 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait observé en 2011-2012 (+38 331 personnes). Ce solde positif s'explique en partie par un déficit inférieur des échanges avec les autres provinces, puisque le Québec a perdu 3 118 personnes comparativement à 8 975 en 2011-2012, ainsi que par un solde de migration internationale (+68 687 personnes) supérieur à celui de la période de 2011 à 2012 (+55 029 personnes).

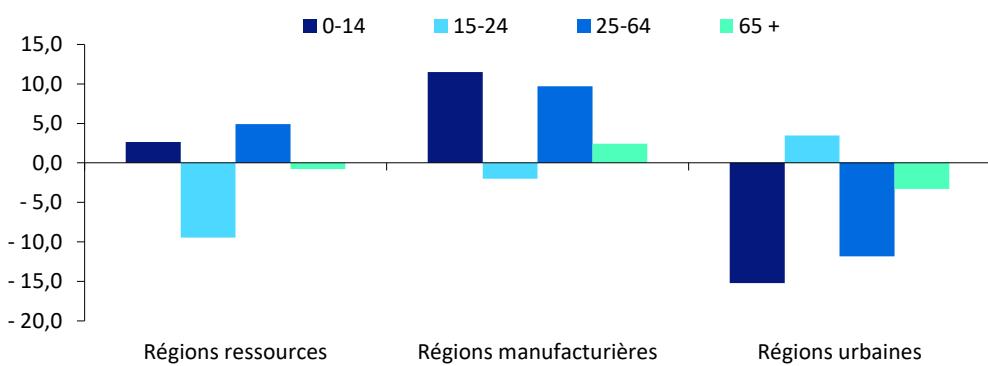
### Blocs régionaux

En 2021-2022, les régions manufacturières (+32 040 personnes) et les régions ressources (+1 020 personnes) affichaient un solde migratoire interrégional positif, contrairement aux régions urbaines (-33 060 personnes).

- En 2021-2022, pour les jeunes de 0 à 14 ans, les régions urbaines présentaient un taux net de migration fortement négatif (-15,2 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+11,5 personnes) profitait de cette migration. Cette situation s'explique en bonne partie par le départ de jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2021-2022, c'est dans les régions ressources que l'on observait le plus important taux net négatif de migration chez les 15 à 24 ans (-9,5 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (-2,0 personnes) venaient ensuite. Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour aller vivre dans les régions urbaines (+3,5 personnes), notamment pour y poursuivre des études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des personnes de 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, dans les régions urbaines, ce taux était négatif (-11,8 personnes pour 1 000 habitants), alors que les régions manufacturières (+9,7 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- Les régions manufacturières (+2,4 personnes pour 1 000 habitants) accueillaient alors les retraités migrants de 65 ans et plus qui quittaient les régions urbaines (-3,3 personnes).

**Graphique 56**

**Taux net de migration interrégionale par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2021-2022  
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)**



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

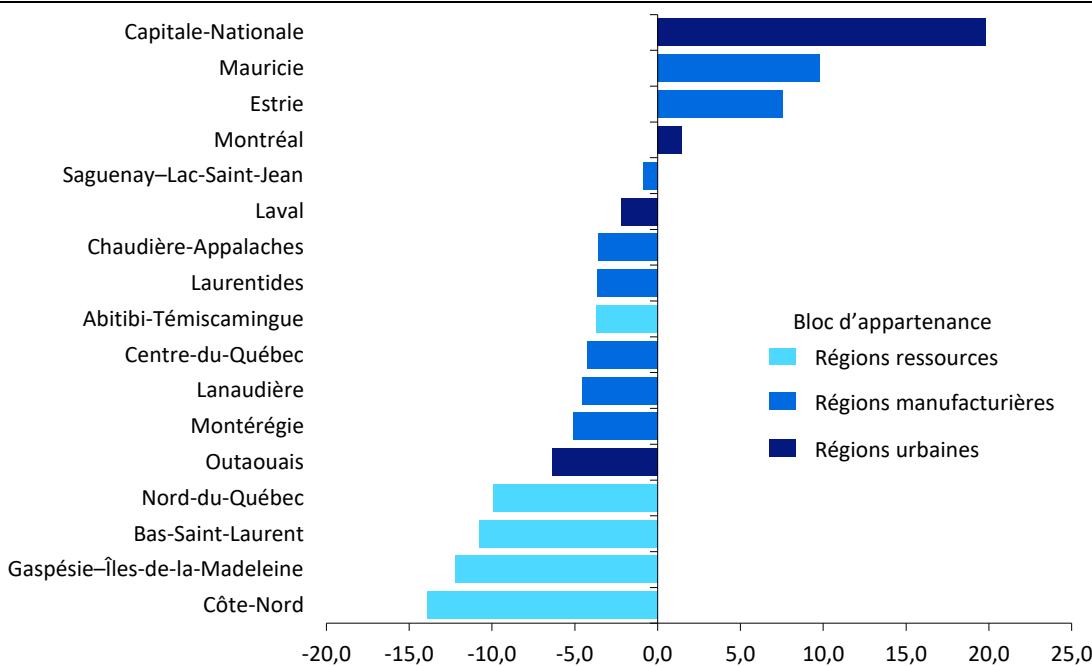
## Régions administratives

- En 2021-2022, quatre régions présentaient un taux net positif concernant la migration interrégionale des personnes de 15 à 24 ans. La Capitale-Nationale (+19,8 personnes pour 1 000 habitants), la Mauricie (+9,8 personnes) et l'Estrie (+7,6 personnes) affichaient les taux les plus élevés.
- À l'inverse, la Côte-Nord (-13,9 personnes pour 1 000 habitants), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-12,3 personnes) et le Bas-Saint-Laurent (-10,8 personnes) montraient les plus importants taux nets négatifs de migration interrégionale pour les personnes de 15 à 24 ans.
- Pour le groupe des 65 ans et plus, la Côte-Nord présentait le plus haut taux net négatif de migration interrégionale (-10,5 personnes pour 1 000 habitants), alors que l'Estrie (+6,0 personnes) enregistrait le taux net positif le plus élevé.
- En 2021-2022, on observait un solde net négatif de 34 469 personnes parmi l'ensemble de la population de Montréal. Les régions situées dans la couronne montréalaise, notamment les Laurentides (+7 200 personnes), Lanaudière (+6 367 personnes) et la Montérégie (+4 042 personnes), ont profité de cette migration.
- Dans la région de Montréal, ce déficit a donné lieu au taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec pour les jeunes de 0 à 14 ans (-29,7 personnes pour 1 000 habitants) et les 25 à 64 ans (-20,4 personnes). À l'opposé, Lanaudière (+22,8 personnes) obtenait le plus haut taux net positif pour les jeunes de 0 à 14 ans. Il en était de même dans les Laurentides et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les 25 à 64 ans (+14,8 personnes dans chacune de ces régions).

Graphique 57

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2021-2022

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIX****Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale par groupes d'âge, 2021-2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Solde				Taux net			
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	245	-198	1 134	112	8,9	-10,8	11,6	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	206	-25	1 087	-21	5,0	-0,9	7,7	-0,3
03 Capitale-Nationale	98	1 479	584	396	0,9	19,8	1,4	2,2
04 Mauricie	530	265	1 737	311	13,7	9,8	12,4	4,1
05 Estrie	628	396	3 754	733	8,3	7,6	14,6	6,0
06 Montréal	-8 890	357	-23 286	-2 650	-29,7	1,5	-20,4	-7,5
07 Outaouais	117	-279	-152	-19	1,7	-6,4	-0,7	-0,3
08 Abitibi-Témiscamingue	-65	-57	-56	-78	-2,7	-3,7	-0,7	-2,4
09 Côte-Nord	16	-130	-117	-105	1,1	-13,9	-2,5	-5,3
10 Nord-du-Québec	-96	-70	-212	-46	-7,8	-9,9	-9,1	-10,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	138	-88	683	9	12,3	-12,3	14,8	0,3
12 Chaudière-Appalaches	638	-155	2 163	276	9,0	-3,6	9,6	2,6
13 Laval	243	-116	-937	-5	3,4	-2,2	-3,9	-0,1
14 Lanaudière	2 137	-246	4 052	424	22,8	-4,5	14,2	3,8
15 Laurentides	1 953	-241	5 170	318	18,5	-3,6	14,8	2,4
16 Montérégie	1 696	-783	3 006	123	6,9	-5,1	3,9	0,4
17 Centre-du-Québec	406	-110	1 390	222	9,9	-4,2	10,6	3,6
<b>Ensemble du Québec</b>	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	238	-543	1 432	-108	2,7	-9,5	4,9	-0,8
Régions manufacturières	8 194	-899	22 359	2 386	11,5	-2,0	9,7	2,4
Régions urbaines	-8 432	1 441	-23 791	-2 278	-15,2	3,5	-11,8	-3,3

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.4 RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique permet de dresser un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (de 0 à 19 ans ou de 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (de 20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

En 2022, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec avait augmenté par rapport à 2012. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représentait une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

### Blocs régionaux

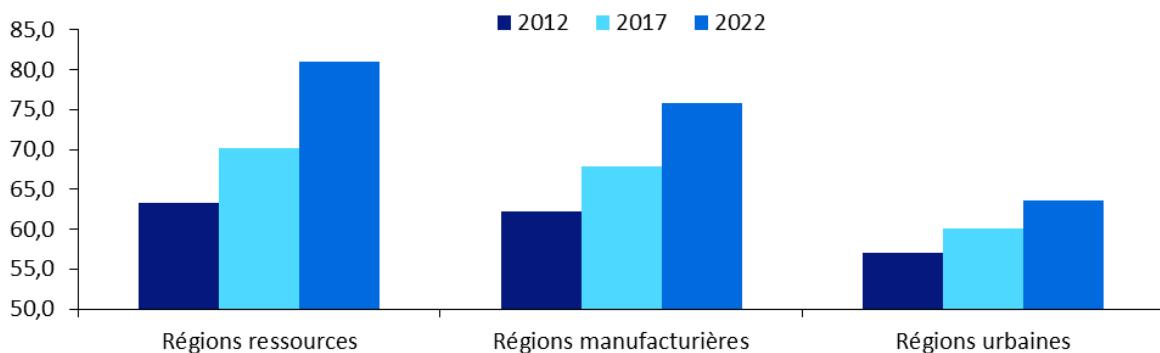
Par le passé, le plus faible rapport de dépendance était observé dans les régions urbaines, suivies des régions manufacturières puis des régions ressources. La situation est demeurée la même en 2022.

- De 2017 à 2012, le rapport de dépendance démographique a connu une hausse dans les trois blocs régionaux. C'est dans les régions ressources que ce rapport a augmenté le plus (+7,0 personnes à charge). Venaient ensuite les régions manufacturières (+5,7 personnes) puis les régions urbaines (+3,1 personnes).
- Durant la même période, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique s'est accéléré pour les trois blocs régionaux. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+10,9 personnes à charge) et les régions manufacturières (+7,9 personnes), alors que, dans les régions urbaines, l'augmentation a été moins rapide (+3,4 personnes).
- Par ailleurs, en 2022, le rapport de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux était plus élevé que 10 ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible (63,5) et l'écart qui le séparait des autres blocs régionaux s'est élargi. En effet, toujours en 2022, le rapport de dépendance démographique atteignait 75,7 dans les régions manufacturières et 81,1 dans les régions ressources.

**Graphique 58**

#### Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2012, 2017 et 2022

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour l'année 2022.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

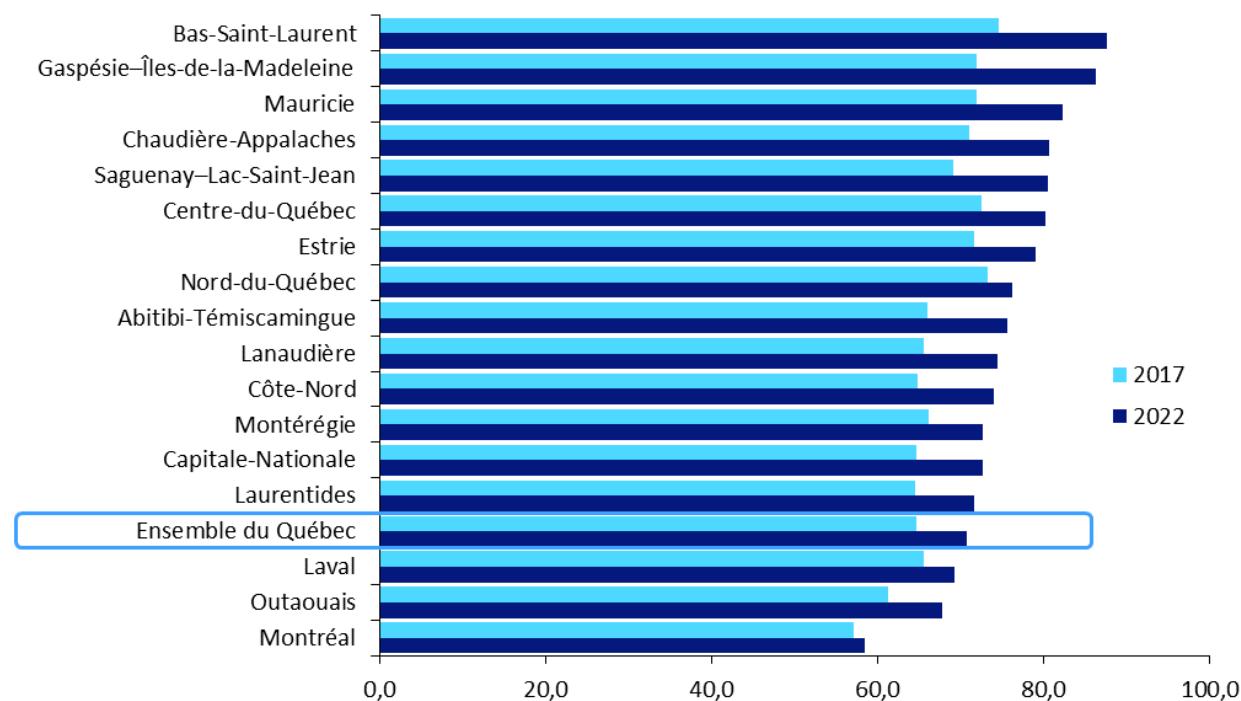
## Régions administratives

- En 2022, le rapport de dépendance démographique avait augmenté dans l'ensemble des régions du Québec par rapport à 2017. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+14,3 personnes à charge), le Bas-Saint-Laurent (+13,0 personnes) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+11,4 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Montréal (+1,3 personne à charge), du Nord-du-Québec (+2,9 personnes) et de Laval (+3,6 personnes).
- En 2022, le rapport de dépendance démographique était élevé dans les régions du Bas-Saint-Laurent (87,6), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (86,2) et de la Mauricie (82,3), notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale. En effet, les jeunes quittent leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études et les personnes plus âgées y reviennent pour prendre leur retraite.
- Inversement, le rapport de dépendance démographique était plus faible dans les régions de Montréal (58,4), de l'Outaouais (67,8) et de Laval (69,2) que dans l'ensemble du Québec (70,7). L'immigration des jeunes adultes pour les études et un emploi favorise ces régions.

Graphique 59

### Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2017 et 2022

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2022)



Données provisoires pour l'année 2022.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2022. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXX****Rapport de dépendance démographique<sup>1</sup>, 2012, 2017 et 2022<sup>2</sup>**

Région administrative <sup>3</sup>	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2012	2017	2022	2012-2017	2017-2022	2012-2022
Nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler						
01 Bas-Saint-Laurent	64,6	74,6	87,6	10,0	13,0	23,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	61,3	69,2	80,6	7,9	11,4	19,3
03 Capitale-Nationale	58,3	64,6	72,7	6,3	8,0	14,4
04 Mauricie	64,7	71,9	82,3	7,2	10,4	17,6
05 Estrie	64,5	71,6	79,1	7,1	7,5	14,6
06 Montréal	55,3	57,2	58,4	1,8	1,3	3,1
07 Outaouais	56,2	61,2	67,8	5,0	6,6	11,6
08 Abitibi-Témiscamingue	61,2	66,0	75,7	4,8	9,7	14,5
09 Côte-Nord	58,8	64,8	74,0	6,1	9,1	15,2
10 Nord-du-Québec	74,1	73,3	76,2	-0,8	2,9	2,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,5	71,9	86,2	8,4	14,3	22,7
12 Chaudière-Appalaches	63,3	71,0	80,6	7,8	9,6	17,4
13 Laval	63,7	65,6	69,2	1,9	3,6	5,5
14 Lanaudière	60,5	65,6	74,5	5,1	8,9	14,0
15 Laurentides	60,4	64,5	71,6	4,1	7,1	11,2
16 Montérégie	61,6	66,2	72,7	4,6	6,5	11,1
17 Centre-du-Québec	65,5	72,6	80,2	7,0	7,7	14,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>60,0</b>	<b>64,6</b>	<b>70,7</b>	<b>4,6</b>	<b>6,1</b>	<b>10,7</b>
Régions ressources	63,2	70,2	81,1	7,0	10,9	17,8
Régions manufacturières	62,2	67,9	75,7	5,7	7,9	13,6
Régions urbaines	57,0	60,1	63,5	3,1	3,4	6,5

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie que le nombre de personnes à charge est plus élevé que le nombre de personnes en âge de travailler.

2. Données provisoires pour l'année 2022.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.5 INDICE DE REMPLACEMENT

L'indice de remplacement sert à mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel. Il se calcule en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (les personnes de 55 à 64 ans) par le nombre de celles qui intègrent le marché du travail (les personnes de 20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une plus jeune.

### Ensemble du Québec

De 2012 à 2022, l'indice de remplacement du Québec est passé de 94,7 à 84,1. Il s'établissait sous le seuil de « 1 pour 1 ». Cette baisse était principalement causée par la diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population.

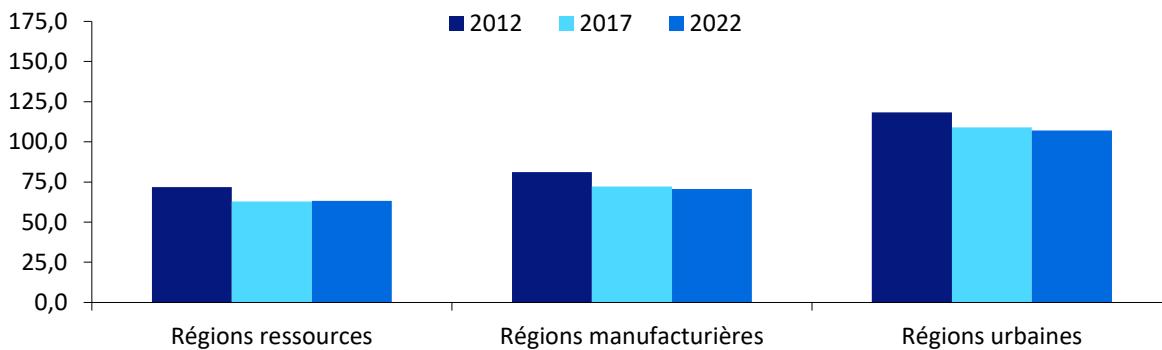
### Blocs régionaux

En 2022, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement par rapport à 2012. Les régions urbaines ont subi la diminution la plus importante (-11,2 points d'indice), suivies des régions manufacturières (-10,4 points) puis des régions ressources (-8,6 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée au cours de la période de 2012 à 2017, notamment dans les régions urbaines (-9,2 points d'indice). Une diminution importante s'est aussi produite dans les régions ressources et les régions manufacturières (-9,0 et -8,8 points respectivement).
- En 2022, l'indice de remplacement des régions ressources (+0,4 point d'indice) a augmenté par rapport à 2017. Du côté des régions urbaines (-2,0 points) et des régions manufacturières (-1,5 point), la baisse s'est avérée moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2022, seules les régions urbaines (107,1) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (70,7) et les régions ressources (63,2), on comptait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

**Graphique 60**

**Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2012, 2017 et 2022  
(en points)**



Données provisoires pour l'année 2022.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

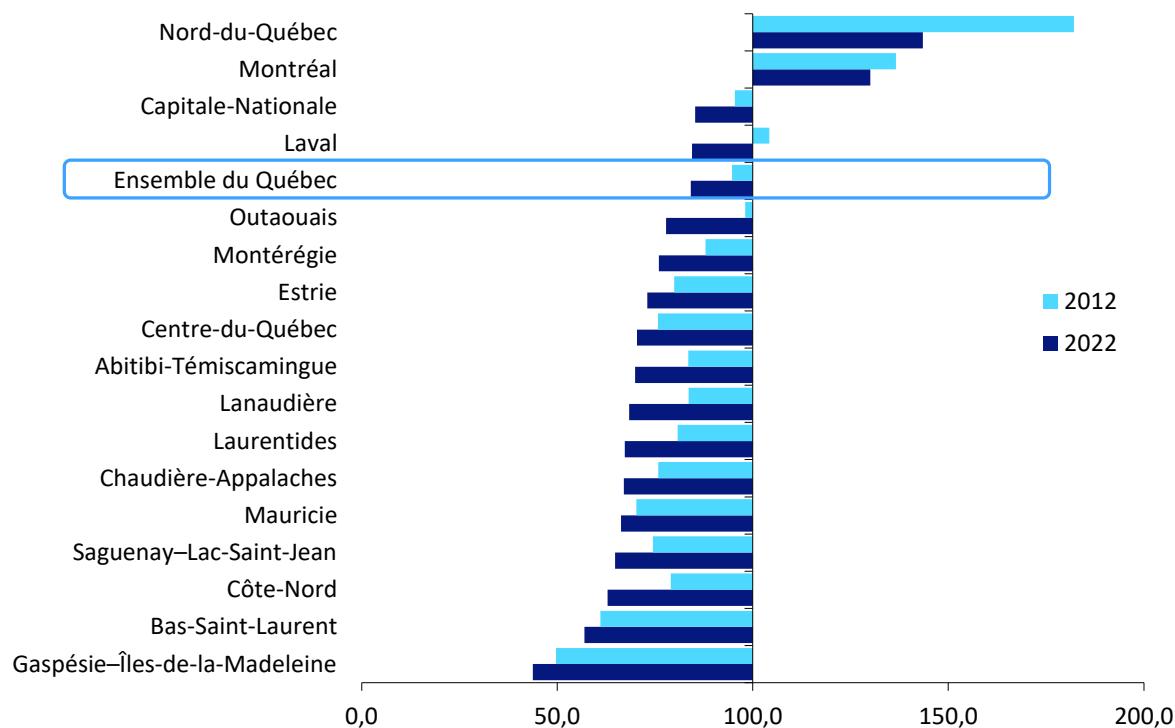
## Régions administratives

- En 2022, dans 1 région administrative, l'indice de remplacement était passé sous le seuil de « 1 pour 1 » par rapport à 2012. Si l'on ajoute les 14 régions où il se situait déjà sous ce seuil en 2012, on constate que l'indice était inférieur à 100 dans 15 des 17 régions du Québec en 2022.
- Au cours de cette période, l'indice de remplacement a diminué dans toutes les régions du Québec. Les plus fortes baisses ont été observées dans le Nord-du-Québec (-38,7 points d'indice), en Outaouais (-20,3 points), à Laval (-19,7 points) et sur la Côte-Nord (-16,2 points).
- Par ailleurs, en 2022, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (43,7), le Bas-Saint-Laurent (56,9), la Côte-Nord (62,9) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (64,8) affichaient les plus faibles indices de remplacement parmi l'ensemble des régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, l'indice de remplacement était encore supérieur à 100 dans le Nord-du-Québec (143,4) et à Montréal (130,0) en 2022. Ces deux régions se distinguent particulièrement par une forte présence de jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 61

Indice de remplacement, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2012 et 2022

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2022)



Données provisoires pour l'année 2022.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXI**Indice de remplacement<sup>1</sup>, 2012, 2017 et 2022<sup>2</sup>

Région administrative <sup>3</sup>	Indice de remplacement			Écart		
	2012	2017	2022	2012-2017	2017-2022	2012-2022
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	61,1	53,3	56,9	-7,8	3,6	-4,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	74,4	61,2	64,8	-13,2	3,5	-9,7
03 Capitale-Nationale	95,4	87,3	85,3	-8,1	-2,0	-10,1
04 Mauricie	70,3	62,4	66,3	-7,8	3,9	-3,9
05 Estrie	79,9	72,8	73,0	-7,1	0,2	-6,9
06 Montréal	136,6	130,1	130,0	-6,5	0,0	-6,6
07 Outaouais	98,1	82,8	77,8	-15,3	-4,9	-20,3
08 Abitibi-Témiscamingue	83,5	72,4	69,9	-11,1	-2,5	-13,6
09 Côte-Nord	79,0	64,6	62,9	-14,5	-1,7	-16,2
10 Nord-du-Québec	182,1	158,8	143,4	-23,3	-15,4	-38,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49,7	43,8	43,7	-5,9	-0,1	-6,0
12 Chaudière-Appalaches	75,8	67,6	67,0	-8,2	-0,6	-8,8
13 Laval	104,2	90,5	84,5	-13,7	-6,0	-19,7
14 Lanaudière	83,6	73,3	68,4	-10,2	-4,9	-15,2
15 Laurentides	80,7	71,2	67,2	-9,5	-4,0	-13,5
16 Montérégie	87,9	79,3	76,0	-8,6	-3,3	-11,9
17 Centre-du-Québec	75,7	68,2	70,4	-7,5	2,2	-5,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>94,7</b>	<b>85,5</b>	<b>84,1</b>	<b>-9,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>-10,6</b>
Régions ressources	71,9	62,8	63,2	-9,0	0,4	-8,6
Régions manufacturières	81,1	72,2	70,7	-8,8	-1,5	-10,4
Régions urbaines	118,3	109,1	107,1	-9,2	-2,0	-11,2

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie que le nombre de personnes qui arrivent sur le marché du travail est supérieur au nombre de celles qui s'approchent de la retraite.

2. Données provisoires pour l'année 2022.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 6 – ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités touchant à la création et au développement d'une entreprise. L'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle de la personne qu'est l'entrepreneur, car c'est par le biais de ce personnage clé que l'entreprise prend vie. Les entrepreneurs ont la capacité, la connaissance et la volonté nécessaires pour mener une idée jusqu'au marché. Aucune entreprise n'est possible sans entrepreneurs.

En créant et en développant des entreprises, les entrepreneurs contribuent fortement au dynamisme régional. Ils créent ainsi des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des entrées d'argent et attirent de nouveaux venus dans les régions.

En plus des bénéfices que cette activité apporte à la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur position sur le marché du travail. Qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux autres catégories de travailleurs, comme les salariés et les travailleurs autonomes.

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. Les deuxième et troisième sections s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, on entend par « entrepreneur » une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- La présence des entrepreneurs;
- La présence des femmes entrepreneures;
- La présence des jeunes entrepreneurs;
- Le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2028, à partir des données de l'année 2026.

## 6.1 PRÉSENCE DES ENTREPRENEURS

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes généralement en âge de créer ou de diriger une entreprise (c'est-à-dire les personnes ayant entre 15 à 79 ans).

Les variations du taux d'entrepreneurs dans le temps, telles qu'elles sont calculées ici, reflètent l'évolution du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les différentes régions. Une présence accrue d'entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, ultimement, d'y accroître la création d'entreprises.

### Ensemble du Québec

Le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,4 % en 2016 à 2,3 % en 2021. Cette diminution s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+1,3 %) inférieure à celle du nombre de personnes en âge de créer ou de diriger une entreprise (+5,8 %).

### Blocs régionaux

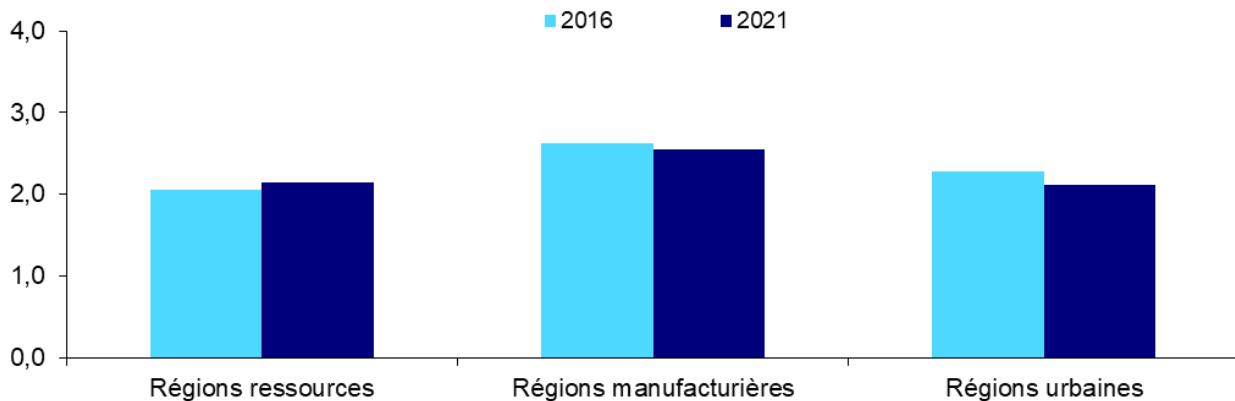
En 2021, les régions manufacturières affichaient le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,5 %), suivies des régions ressources et des régions urbaines (2,1 % dans les deux cas).

- En 2021, les régions ressources étaient le seul bloc régional dont le taux d'entrepreneurs n'avait pas connu de baisse par rapport à 2016.
- C'est dans les régions urbaines que le taux d'entrepreneurs a reculé le plus. Il est en effet passé de 2,3 % en 2016 à 2,1 % en 2021.
- Les régions urbaines sont le seul bloc régional où le nombre d'entrepreneurs a diminué en 2021 par rapport à 2016 (-1 580).

**Graphique 62**

Taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

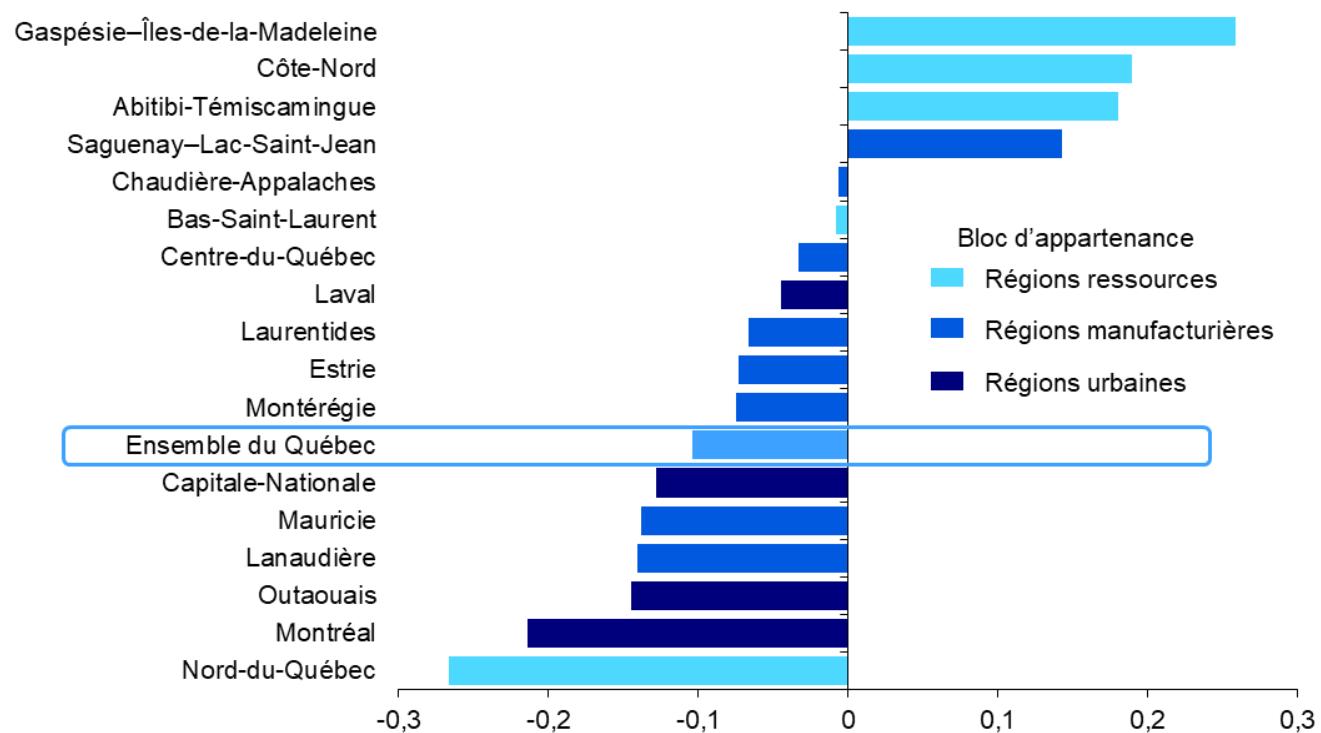
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneurs avait augmenté dans 4 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,26 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,19 point) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,18 point) que le taux d'entrepreneurs avait le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+13,8 %). Dans une moindre mesure, la Côte-Nord (+10,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (+9,8 %) ont également enregistré des hausses marquées.
- Les deux régions ayant connu les baisses les plus importantes sont le Nord-du-Québec (-0,27 point de pourcentage) et Montréal (-0,21 point).
- En 2021, les régions du Centre-du-Québec (2,9 %), de la Chaudière-Appalaches et des Laurentides (2,8 % dans les deux cas) présentaient les taux d'entrepreneurs les plus élevés.
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles étaient le Nord-du-Québec (1,0 %) et la Côte-Nord (1,7 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

**Graphique 63**

**Écart du taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021**

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXII**

Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage		En points de pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	3 745	3 775	30	2,4	2,4	-0,01
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 860	5 250	390	2,2	2,4	0,14
03 Capitale-Nationale	12 275	11 990	-285	2,1	2,0	-0,13
04 Mauricie	4 510	4 390	-120	2,1	2,0	-0,14
05 Estrie	9 925	10 285	360	2,7	2,6	-0,07
06 Montréal	35 705	34 135	-1 570	2,3	2,1	-0,21
07 Outaouais	6 355	6 295	-60	2,1	2,0	-0,14
08 Abitibi-Témiscamingue	2 440	2 680	240	2,1	2,3	0,18
09 Côte-Nord	1 120	1 235	115	1,5	1,7	0,19
10 Nord-du-Québec	395	330	-65	1,2	1,0	-0,27
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 555	1 770	215	2,1	2,4	0,26
12 Chaudière-Appalaches	9 315	9 740	425	2,8	2,8	-0,01
13 Laval	8 575	8 910	335	2,6	2,6	-0,04
14 Lanaudière	10 365	10 560	195	2,7	2,5	-0,14
15 Laurentides	13 275	14 260	985	2,8	2,8	-0,07
16 Montérégie	27 685	28 235	550	2,5	2,5	-0,07
17 Centre-du-Québec	5 500	5 760	260	2,9	2,9	-0,03
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>157 595</b>	<b>159 600</b>	<b>2 005</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,10</b>
Régions ressources	9 255	9 790	535	2,1	2,1	0,10
Régions manufacturières	85 425	88 480	3 055	2,6	2,5	-0,08
Régions urbaines	62 910	61 330	-1 580	2,3	2,1	-0,17

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.2 PRÉSENCE DES FEMMES ENTREPRENEURES

La présence des femmes et des hommes parmi les entrepreneurs diffère grandement. Encore aujourd’hui, les femmes y sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes.

Étant donné les avantages qu’obtiennent les personnes en devenant des entrepreneurs, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d’entreprises contribue à l’atteinte d’une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à déterminer le degré d’engagement des femmes dans la voie de l’entrepreneuriat est le taux d’entrepreneures. Celui-ci met en rapport le nombre d’entrepreneures et le nombre de femmes généralement en âge de créer ou de diriger une entreprise (c’est-à-dire les femmes ayant entre 15 à 79 ans). Les variations du taux d’entrepreneures dans le temps reflètent le dynamisme de l’esprit d’entreprise des femmes dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

Le taux d’entrepreneures est passé de 1,3 % en 2016 à 1,2 % en 2021 au Québec. Cette diminution s’explique par une baisse du nombre d’entrepreneures (-4,4 %).

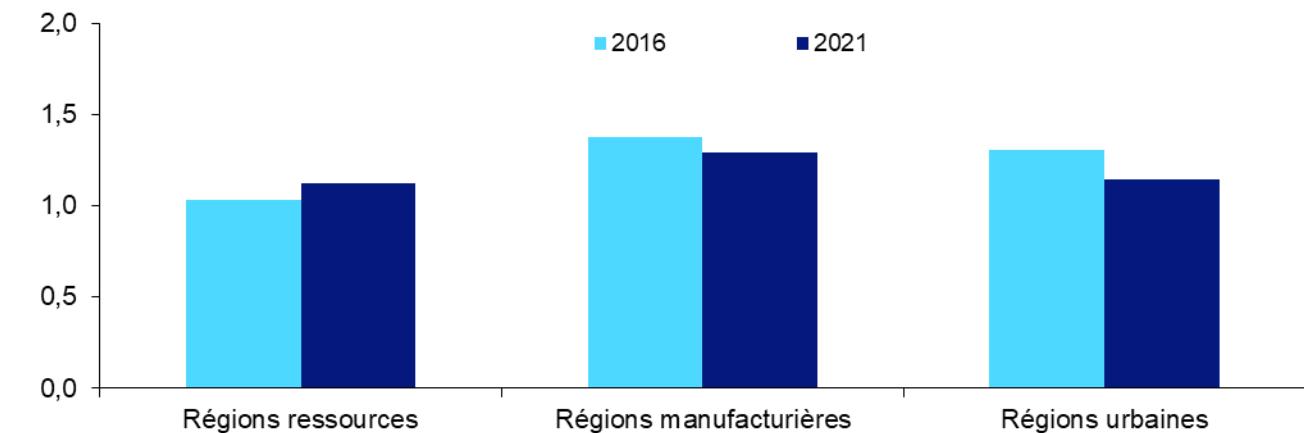
### Blocs régionaux

En 2021, les régions manufacturières affichaient un taux d’entrepreneures supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources et les régions urbaines, quant à elles, présentaient un taux inférieur.

- En 2021, le taux d’entrepreneures avait augmenté dans les régions ressources par rapport à 2016 et s’élevait à 1,1 %.
- Durant la même période, le taux d’entrepreneures a diminué dans les régions manufacturières pour atteindre 1,3 % au lieu de 1,4 %.
- Les régions urbaines ont connu également une baisse du taux d’entrepreneures entre les années 2016 et 2021. Celui-ci est passé de 1,3 % à 1,1 %.

**Graphique 64**

**Taux d’entrepreneures<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021  
(en pourcentage)**



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

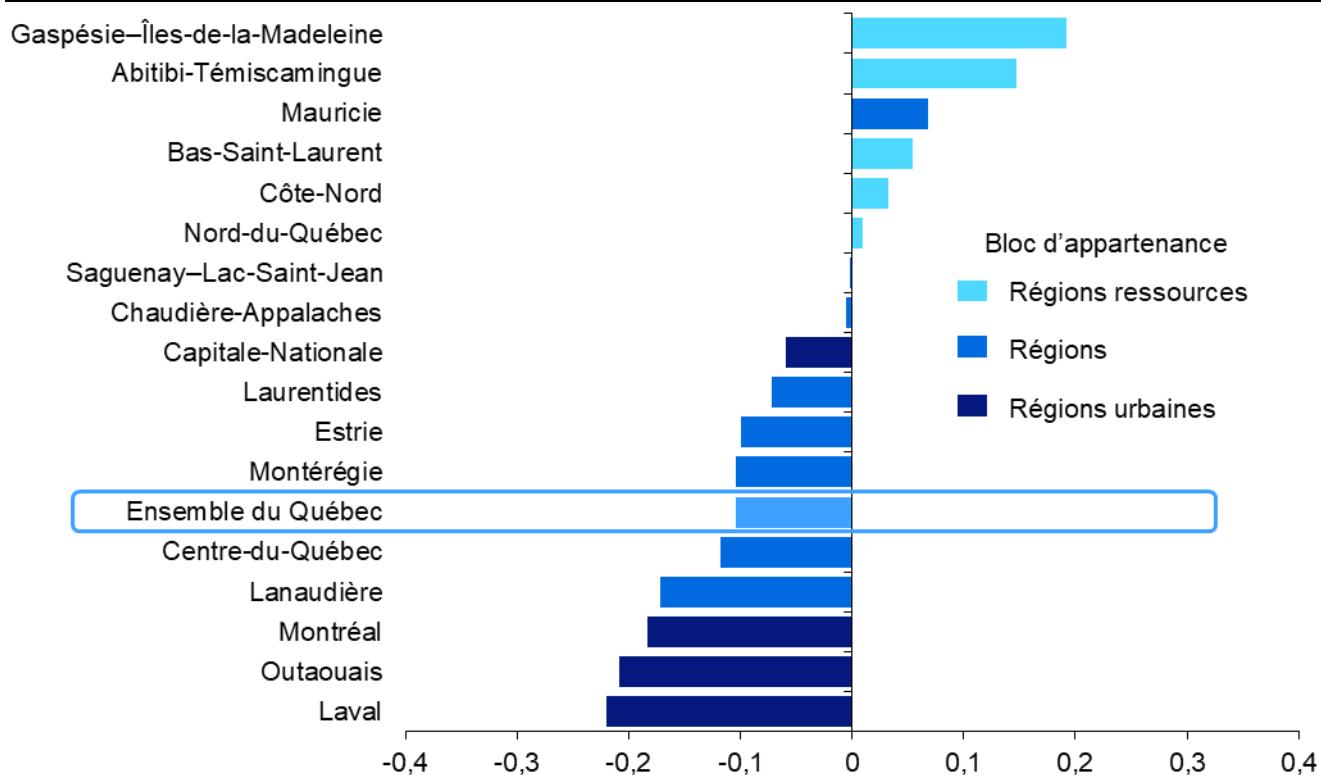
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneures avait augmenté dans 6 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,19 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,15 point) et de la Mauricie (+0,07 point) que le taux d'entrepreneures avait le plus progressé.
- Laval (-0,22 point de pourcentage), l'Outaouais (-0,21 point) et Montréal (-0,18 point) sont les trois régions présentant les baisses les plus marquées du taux d'entrepreneures.
- En 2021, les régions qui enregistraient les taux d'entrepreneures les plus élevés étaient le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,4 % dans les deux cas).
- Un fait intéressant, entre 2016 et 2021, le taux d'entrepreneures a augmenté dans toutes les régions ressources, sans exception.

**Graphique 65**

**Écart du taux d'entrepreneures<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021**

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXIII**Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures<sup>1</sup>, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage	En points de pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	915	955	40	1,2	1,2	0,05
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 360	1 350	-10	1,2	1,2	0,00
03 Capitale-Nationale	3 320	3 200	-120	1,1	1,1	-0,06
04 Mauricie	1 170	1 265	95	1,1	1,2	0,07
05 Estrie	2 645	2 620	-25	1,4	1,3	-0,10
06 Montréal	10 885	9 735	-1 150	1,4	1,2	-0,18
07 Outaouais	1 875	1 630	-245	1,2	1,0	-0,21
08 Abitibi-Témiscamingue	645	725	80	1,1	1,3	0,15
09 Côte-Nord	370	370	0	1,0	1,1	0,03
10 Nord-du-Québec	80	85	5	0,5	0,5	0,01
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	305	375	70	0,8	1,0	0,19
12 Chaudière-Appalaches	2 135	2 190	55	1,3	1,3	-0,01
13 Laval	2 245	1 945	-300	1,3	1,1	-0,22
14 Lanaudière	2 685	2 490	-195	1,4	1,2	-0,17
15 Laurentides	3 490	3 605	115	1,5	1,4	-0,07
16 Montérégie	7 515	7 280	-235	1,4	1,3	-0,10
17 Centre-du-Québec	1 460	1 400	-60	1,5	1,4	-0,12
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>43 095</b>	<b>41 220</b>	<b>-1 875</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,10</b>
Régions ressources	2 315	2 510	195	1,0	1,1	0,09
Régions manufacturières	22 455	22 200	-255	1,4	1,3	-0,08
Régions urbaines	18 325	16 510	-1 815	1,3	1,1	-0,16

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.3 PRÉSENCE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations à cet égard montrent que la plupart des nouveaux entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et celui des personnes de la même tranche d'âge.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans révèlent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans est demeuré stable dans l'ensemble du Québec par rapport à 2016. Il s'élevait à 1,5 % en 2021. Le nombre d'entrepreneurs parmi les 15 à 39 ans a crû au même rythme que la population des personnes appartenant à ce groupe d'âge.

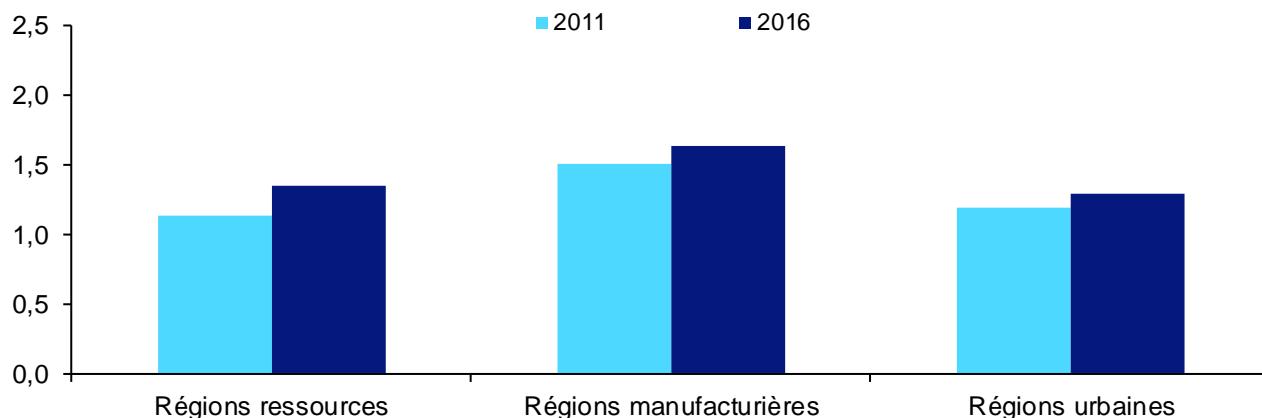
### Blocs régionaux

En 2021, dans les régions manufacturières, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans atteignait 1,7 %. Cette proportion était supérieure à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources affichaient, pour leur part, un taux semblable à la moyenne, tandis que les régions urbaines présentaient un taux plus bas que la moyenne (1,3 %).

- En 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans avait augmenté dans les trois blocs régionaux en comparaison avec 2016.
- C'est dans les régions ressources que ce taux a connu la plus importante hausse (+0,14 point de pourcentage). Cette augmentation découle à la fois de la croissance du nombre de jeunes entrepreneurs et de la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- Entre 2016 et 2021, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,3 % en 2021) s'est réduit à 0,8 point de pourcentage. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs a augmenté à 24,7 % au cours de la même période.

Graphique 66

Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021  
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

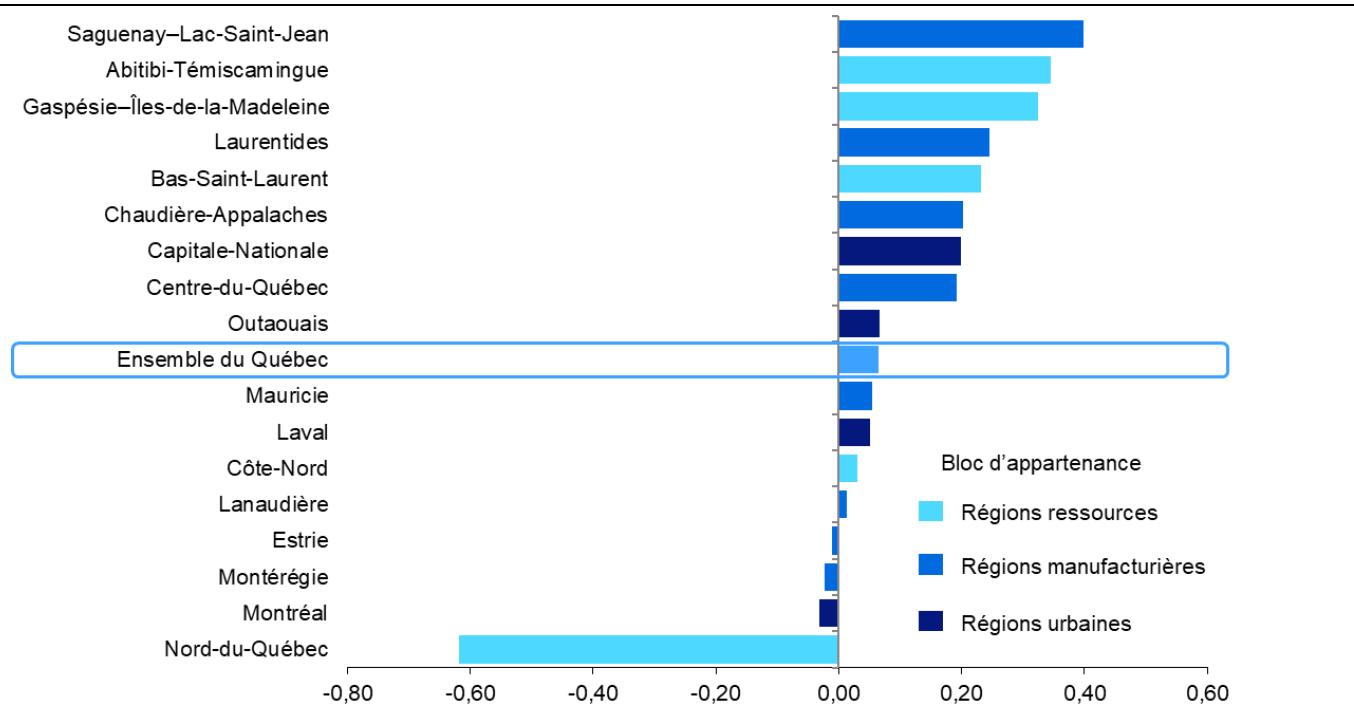
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans avait augmenté dans 13 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- Les augmentations les plus marquées ont eu lieu dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,40 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,35 point) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,33 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une croissance significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+25,8 %, +23,9 % et +23,6 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (-1,7 %, -0,9 % et -0,2 % respectivement).
- Parmi les régions ayant connu une baisse du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, le Nord-du-Québec détonne avec un recul significativement plus élevé que celui des autres régions (-0,62 point de pourcentage). Cette situation s'explique par un recul important du nombre d'entrepreneurs appartenant au groupe des 15 à 39 ans (-0,55 %).
- En 2021, les régions de la Chaudière-Appalaches (2,1 %), des Laurentides (2,0 %) et du Centre-du-Québec (2,0 %) présentaient les taux d'entrepreneurs les plus élevés chez les 15 à 39 ans au Québec. À l'inverse, les taux les plus faibles étaient observés dans le Nord-du-Québec (0,3 %), sur la Côte-Nord (1,0 %) et à Montréal (1,2 %).

**Graphique 67**

**Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021  
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)**



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXIV**

Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre	En pourcentage	En points de pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	825	915	90	1,7	1,9	0,23
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 085	1 365	280	1,4	1,8	0,40
03 Capitale-Nationale	2 820	3 290	470	1,3	1,4	0,20
04 Mauricie	965	1 030	65	1,4	1,4	0,05
05 Estrie	1 595	2 375	780	1,7	1,7	-0,01
06 Montréal	8 800	9 030	230	1,3	1,2	-0,03
07 Outaouais	1 590	1 755	165	1,4	1,4	0,07
08 Abitibi-Témiscamingue	585	725	140	1,4	1,7	0,35
09 Côte-Nord	250	245	-5	1,0	1,0	0,03
10 Nord-du-Québec	155	55	-100	0,9	0,3	-0,62
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	275	340	65	1,4	1,7	0,33
12 Chaudière-Appalaches	2 245	2 495	250	1,9	2,1	0,20
13 Laval	1 780	1 910	130	1,4	1,5	0,05
14 Lanaudière	2 315	2 415	100	1,6	1,6	0,01
15 Laurentides	2 965	3 640	675	1,8	2,0	0,25
16 Montérégie	6 870	6 485	-385	1,6	1,5	-0,02
17 Centre-du-Québec	1 225	1 390	165	1,8	2,0	0,19
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>36 345</b>	<b>39 460</b>	<b>3 115</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,06</b>
Régions ressources	2 090	2 280	190	1,4	1,5	0,14
Régions manufacturières	19 265	21 195	1 930	1,6	1,7	0,09
Régions urbaines	14 990	15 985	995	1,3	1,3	0,03

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.4 REVENU DES ENTREPRENEURS

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenus incite plusieurs personnes à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

### Ensemble du Québec

Des années 2015 à 2020, le revenu moyen des entrepreneurs dans l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 4,3 %. Il est ainsi passé de 80 014 \$ à 98 700 \$ en cinq ans. Cette croissance est supérieure à celle que l'on observe chez les salariés, dont le revenu moyen a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,6 % pour la même période. En effet, le revenu moyen des salariés se chiffrait à 52 095 \$ en 2015 et à 62 050 \$ en 2020.

### Blocs régionaux

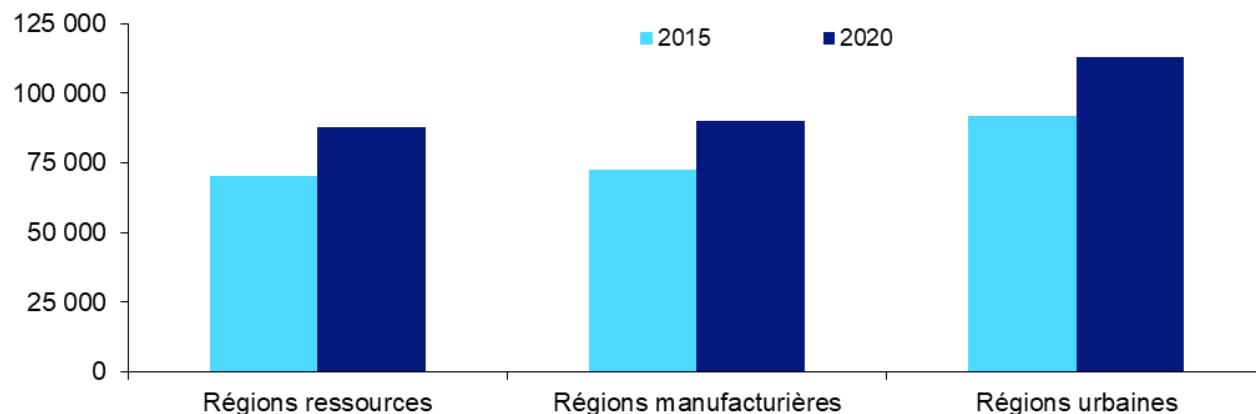
En 2020, les entrepreneurs des régions urbaines touchaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, des années 2015 à 2020, c'est dans les régions ressources et les régions manufacturières que le revenu des entrepreneurs a augmenté le plus (4,5 % annuellement).
- Au cours de la même période, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu, pour leur part, une augmentation annuelle de revenu (4,2 %). En 2020, c'est dans les régions urbaines que l'on constatait les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, de 2015 à 2020, le revenu des entrepreneurs a progressé plus rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

**Graphique 68**

**Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020**

(en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

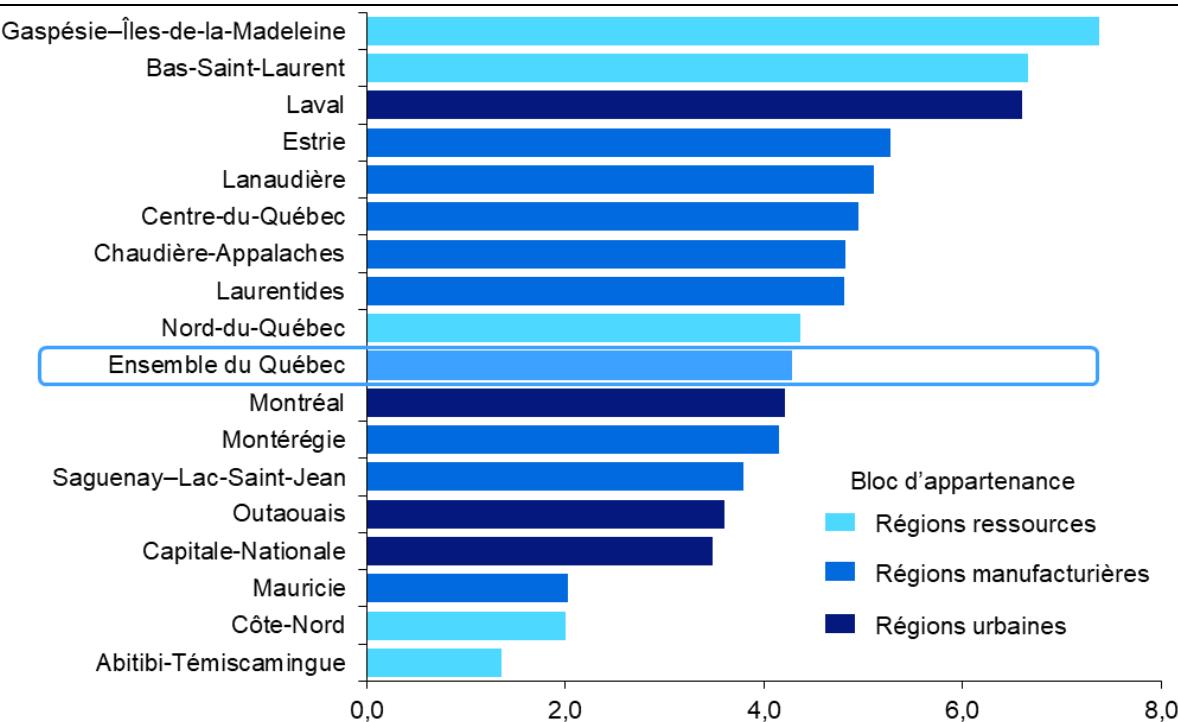
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- Des années 2015 à 2020, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec.
- Dans 12 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté plus rapidement que celui des salariés. C'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,37 points de pourcentage), à Laval (+3,07 points) et dans le Bas-Saint-Laurent (+2,78 points) que l'on trouve les écarts les plus prononcés.
- En 2020, les revenus les plus élevés des entrepreneurs étaient constatés dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. C'est également dans ces deux régions que l'on observait, dans le classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et de la Mauricie sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2020.
- Des années 2015 à 2020, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7,4 %), le Bas-Saint-Laurent (6,7 %) et Laval (6,6 %) affichaient les variations de revenu moyen les plus marquées.

Graphique 69

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2015-2020  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé du revenu des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXV**Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup> et des salariés, 2015 et 2020

Région administrative <sup>3</sup>	Entrepreneurs			Salariés		
	2015	2020	Variation <sup>2</sup>	2015	2020	Variation <sup>2</sup>
	En dollars	En pourcentage	En dollars	En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	61 657	85 100	6,7	45 630	55 200	3,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	76 028	91 600	3,8	49 143	57 950	3,4
03 Capitale-Nationale	87 868	104 300	3,5	51 926	62 250	3,7
04 Mauricie	73 105	80 800	2,0	46 089	55 000	3,6
05 Estrie	66 980	86 600	5,3	47 019	56 800	3,9
06 Montréal	102 423	125 900	4,2	53 970	65 000	3,8
07 Outaouais	71 557	85 400	3,6	54 627	65 700	3,8
08 Abitibi-Témiscamingue	86 191	92 200	1,4	54 727	64 100	3,2
09 Côte-Nord	77 693	85 800	2,0	58 174	67 700	3,1
10 Nord-du-Québec	58 478	72 400	4,4	53 525	63 600	3,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63 203	90 200	7,4	45 409	55 250	4,0
12 Chaudière-Appalaches	64 241	81 300	4,8	48 711	57 950	3,5
13 Laval	68 809	94 700	6,6	52 683	62 650	3,5
14 Lanaudière	67 415	86 500	5,1	50 092	59 900	3,6
15 Laurentides	76 155	96 300	4,8	52 865	62 000	3,2
16 Montérégie	77 602	95 100	4,2	54 940	64 700	3,3
17 Centre-du-Québec	65 819	83 800	4,9	45 372	53 100	3,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>80 014</b>	<b>98 700</b>	<b>4,3</b>	<b>52 095</b>	<b>62 050</b>	<b>3,6</b>
Régions ressources	70 190	87 645	4,5	50 826	60 396	3,5
Régions manufacturières	72 350	90 105	4,5	51 117	60 507	3,4
Régions urbaines	91 883	112 947	4,2	53 429	64 186	3,7

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

# ANNEXE

## Signes conventionnels

x	Données confidentielles
n.d.	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

## Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
\$	Dollar
k	Millier
M	Million
G	Milliard
km <sup>2</sup>	Kilomètre carré
hab./km <sup>2</sup>	Habitants par kilomètre carré

## Blocs régionaux

### Régions manufacturières

Saguenay–Lac-Saint-Jean  
Mauricie  
Estrie  
Chaudière-Appalaches  
Lanaudière  
Laurentides  
Montérégie  
Centre-du-Québec

### Régions ressources

Bas-Saint-Laurent  
Abitibi-Témiscamingue  
Côte-Nord  
Nord-du-Québec  
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

### Régions urbaines

Capitale-Nationale  
Montréal  
Outaouais  
Laval

